

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ

Guide pratique

UNIVERSITÉ ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Juin 2015



Université et Économie Sociale et Solidaire

Guide pratique

Ce guide a été réalisé sous la direction de

Jean-François Balaudé,

Président de l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense,

Président du comité de la transition écologique et énergétique de la CPU,

et Gilles Baillat,

Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

et Président de la commission vie de l'étudiant et des questions sociales de la CPU.



Sommaire

4 EDITO

JEAN-LOUIS BANCEL, PRÉSIDENT DU GROUPE CRÉDIT COOPÉRATIF

JEAN-LOUP SALZMANN, PRÉSIDENT DE LA CPU

7 Partie 1 / Panorama de l'ESS

8 DES RACINES HISTORIQUES ANCIENNES

8 LA RENAISSANCE CONTEMPORAINE

9 L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES QUESTIONS SOCIALES

11 UNE RECONNAISSANCE POLITIQUE CROISSANTE

11 L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN CHIFFRES

12 L'ACTION SOCIALE, LA BANQUE ET L'ASSURANCE :
LES POIDS LOURDS DE L'ESS

14 UNE PRÉSENCE SIGNIFICATIVE
DANS L'AGRICULTURE, L'INDUSTRIE
ET LE COMMERCE

14 UNE IMPLANTATION LOCALE VARIABLE

14 UN ANCRAGE TERRITORIAL TRÈS FORT

16 LES QUATRE FAMILLES TRADITIONNELLES DE L'ESS :
L'APPROCHE STATUTAIRE

18 LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, PRÉSENTATION ET EXEMPLES

27 L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : UN SECTEUR EN CROISSANCE

27 L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : DES BESOINS DE RECRUTEMENT DE CADRES

29 UN SECTEUR ATTRACTIF POUR LES DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR

29 L'EMPLOI DES CADRES DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN 2010

30 COMPARAISON DE LA STRUCTURE PAR ÂGE DES CADRES DE L'ESS ET DU SECTEUR PRIVÉ

30 LES EMPLOIS DANS L'ESS : SPÉCIFICITÉS ET RESSEMBLANCES

33 Partie 2 / Formation et Recherche en ESS

36 **L'OFFRE DE FORMATION UNIVERSITAIRE TOUT AU LONG DE LA VIE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

37 LES LICENCES GÉNÉRALES

38 LES LICENCES PROFESSIONNELLES

39 LES MASTERS

43 LES AUTRES FORMATIONS (DUT, DU...)

46 **LES CHAIRES**

50 **LES LABORATOIRES DE RECHERCHE**

63 **LES PRIX ET REVUES SPÉCIALISÉS EN ESS**

67 Partie 3 / Vie de campus

69 L'ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES ÉTUDIANTES PAR LES UNIVERSITÉS

72 QUELS SONT LES IMPACTS DE CES INITIATIVES ?

79 Partie 4 / Dimension territoriale

80 UNE ÉCONOMIE INNOVANTE FACE À DE NOMBREUX DÉFIS

81 DES INTERACTIONS À CONSTRUIRE ENTRE UNIVERSITÉS ET ACTEURS DE L'ESS

85 Partie 5 / Dimension internationale

88 DES ORGANISATIONS TRANSNATIONALES

90 FORMATION RECHERCHE UNIVERSITÉS

92 **BIBLIOGRAPHIE**

97 **PRINCIPAUX SIGLES DES ORGANISATIONS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**



© JCaumes

JEAN-LOUIS BANCEL



© CPU

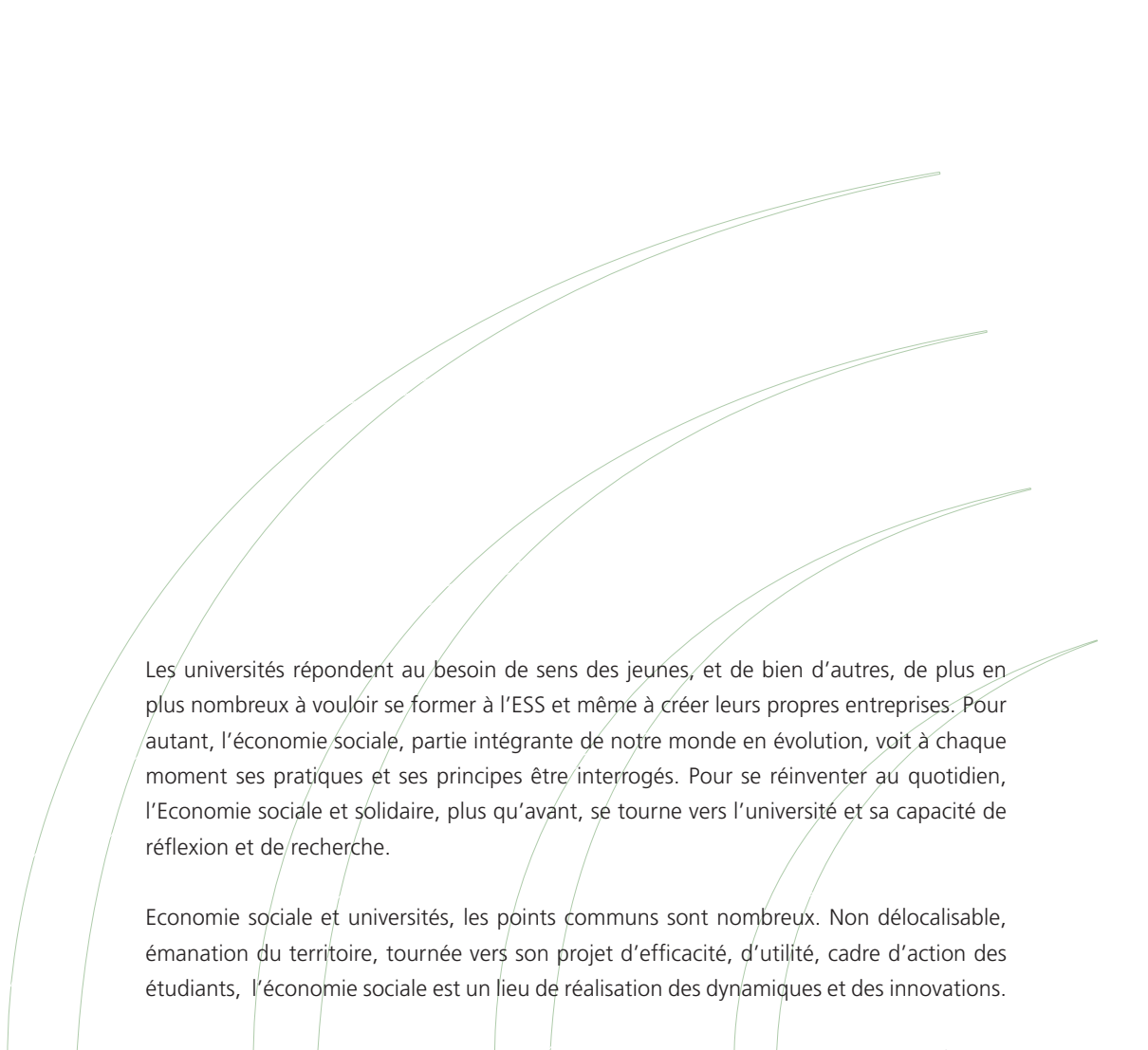
JEAN-LOUP SALZMANN

La Conférence des présidents d'université et le Crédit Coopératif se sont associés avec l'ambition de permettre aux acteurs de l'économie sociale et solidaire et aux universités de mieux se connaître, de renforcer et développer leurs synergies.

Grâce à son action au service des organisations de l'Economie sociale et solidaire depuis plus de 120 ans, le Crédit Coopératif sait qu'elles constituent un modèle économique efficace, pérenne et utile socialement, alliant un pragmatisme fondamental et une vraie capacité à rendre réelles des utopies. Elles ont coutume, toutes consacrées à leurs projets, d'agir avec une grande discrétion, ce qui explique sans doute qu'elles soient restées peu connues si longtemps. Mais dans les remises en question que vit notre temps, leur capacité à offrir de l'emploi, à dynamiser les projets collectifs, collaboratifs, innovants, a été repérée, mise sous le projecteur, ici et dans le monde entier.

L'Université, dans toutes ses dimensions de formation, de recherche, d'engagement dans les territoires, intervient depuis de nombreuses années dans l'étude, l'analyse et l'apprentissage de cet autre modèle économique, centré sur l'humain et le partage.

Il existe au sein des universités, parfois depuis longtemps, des formations dédiées, des chaires spécifiques, de grande qualité qui, par nature, s'adressent à des publics déjà avertis, voire spécialisés. Pour faire valoir la richesse de la biodiversité des entreprises il faut aller plus loin encore, changer d'échelle, manifester la présence de l'ESS à hauteur de sa réalité et de son potentiel. La Conférence des présidents d'université et le Crédit Coopératif en sont convaincus.



Les universités répondent au besoin de sens des jeunes, et de bien d'autres, de plus en plus nombreux à vouloir se former à l'ESS et même à créer leurs propres entreprises. Pour autant, l'économie sociale, partie intégrante de notre monde en évolution, voit à chaque moment ses pratiques et ses principes être interrogés. Pour se réinventer au quotidien, l'Economie sociale et solidaire, plus qu'avant, se tourne vers l'université et sa capacité de réflexion et de recherche.

Economie sociale et universités, les points communs sont nombreux. Non délocalisable, émanation du territoire, tournée vers son projet d'efficacité, d'utilité, cadre d'action des étudiants, l'économie sociale est un lieu de réalisation des dynamiques et des innovations.

La conception de ce guide, montre une volonté partagée par le Crédit Coopératif et la Conférence des présidents d'université dans leur partenariat bien installé de faire progresser ensemble la connaissance sur une économie efficiente et respectueuse de l'homme. Ce guide a été réalisé avec le concours d'un grand nombre d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire. Qu'ils soient ici remerciés de leurs contributions précieuses ayant permis d'appréhender l'ESS dans la diversité de ses dimensions.

Nombre de synergies existent déjà. Avec ce guide, nous avons souhaité que leur mise en valeur à côté d'une présentation plus théorique apporte à chacun les éléments pour découvrir cette économie et comment elle peut être d'avenir pour toutes les parties prenantes de l'Université dans ses missions de formation, de recherche et de responsabilité sociétale.

JEAN-LOUIS BANCEL,
Président du Groupe Crédit Coopératif

JEAN-LOUP SALZMANN,
Président de la CPU



PARTIE 1

Panorama de l'ESS

Rédaction coordonnée par l'ADDES

PARTIE 1

L'économie sociale et solidaire : des entreprises particulières qui ont besoin d'hommes et de femmes compétents et entrepreneurs

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Loi du 31 juillet 2014 - EXTRAIT

L'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

1° un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ;
2° une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de leur contribution financière, des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise ;

3° une gestion conforme aux principes suivants :

- a) les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise ;
- b) les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées. (...)

Des racines historiques anciennes

L'économie sociale et solidaire s'inspire d'initiatives diverses, apparues pour la plupart au cours des deux derniers siècles, qui ont en commun d'associer des personnes autour d'un projet d'entreprise afin de répondre à un besoin (coopératives de consommation, mutuelles de santé), de favoriser ou sécuriser l'exercice d'un métier ou d'une activité (coopératives de travailleurs, salariés ou non salariés, ou d'artisans) ou encore de défendre une cause d'intérêt collectif (soutien aux enfants handicapés, aux personnes malades, défense du patrimoine ou de l'environnement, contribution à l'inclusion sociale, etc.).

La plupart des grandes doctrines du XIX^e (libérale, catholique, protestante, républicaine, radical-socialiste, anarchiste) ont investi à des degrés divers ces formes d'associationnisme, avec l'espoir d'y trouver des remèdes aux questions sociales, de contribuer au progrès social ou de mettre en place des formes d'organisation plus efficaces de leurs activités. Des intellectuels (Saint-Simon, Fourier, Le Play, Proudhon, Walras, Gide), des hommes politiques (Blanc, Jaurès), mais également des entrepreneurs sociaux de plusieurs pays européens (Godin, Owen, Schulze-Delitzsch, Raiffeisen) s'engagent alors non seulement dans des débats idéologiques et politiques mais également dans un travail conceptuel et d'identification et même, pour certains d'entre eux, dans l'expérimentation par des réalisations concrètes.

Parmi ces tentatives, beaucoup ont fait long feu (communauté de New Harmony en Indiana avec Robert Owen, colonie de Condé-sur-Vesgre avec Victor Considérant) ; d'autres ont existé plus longtemps (Familistère de Guise, Verrerie ouvrière d'Albi, Coopérative la Fraternelle de Saint-Claude, Camif à Niort) ; certaines

ont traversé un ou deux siècles d'histoire pour arriver jusqu'à nous (mutuelles de santé, banques coopératives, mutuelles d'assurance, scop comme Acome, etc.).

Les expositions universelles, notamment à Paris (1855, 1867, 1889 et 1900), furent l'occasion de rapports, de prix, de stands en lien avec l'économie sociale. L'exposition de 1900, avec un Palais de l'économie sociale présentant au public ces institutions de progrès social, offre une première reconnaissance forte de l'idée d'économie sociale et de ses manifestations concrètes. L'expression d'économie sociale émerge donc progressivement au cours du dix-neuvième siècle et prend alors des sens aussi variés que les orientations idéologiques auxquelles ces manifestations se rattachent.

La renaissance contemporaine

Controversée quant à sa définition, l'expression « économie sociale » tombe en désuétude dans la première partie du XX^e siècle. Elle ne réapparaît vraiment, en France, qu'au cours des années soixante-dix à l'initiative de responsables des grands mouvements coopératifs, mutualistes et associatifs. Cette réapparition est en résonance avec l'évolution des idées sociales et politiques du moment. Les rapports Bloch-Lainé (1963) et Sudreau (1975) interrogent le fonctionnement de l'entreprise et soulignent la nécessité de sa réforme. L'émergence de la « deuxième gauche » soutient l'idée d'une implication plus forte de la société civile organisée.

Ce fourmillement d'idées et de réflexions anime les débats d'un Comité National de liaison des Activités Mutualistes, Coopératives et Associatives (CNLAMCA) créé en 1970. Celui-ci adoptera en 1980 une charte de l'économie sociale. Elle exprime une volonté commune de faire reconnaître un modèle d'entreprise particulier fondé

EXTRAIT DU PRÉAMBULE ACCORD-CADRE DE COOPÉRATION ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

entre les ministères en charge de l'enseignement supérieur et la recherche, de l'économie sociale et solidaire, la CPU, la CDEFI, l'ESPER, le CEGES et Coop FR.

Le 31 mars 2014

Les signataires du présent accord-cadre considèrent que la formation à l'économie sociale et solidaire permet de promouvoir un modèle économique orienté vers la réponse aux besoins sociaux de tous en favorisant l'investissement individuel de chacun.

Le présent accord-cadre a pour objet :

- de promouvoir les valeurs de l'économie sociale et solidaire auprès des étudiants,
- de favoriser l'attractivité des emplois portés par ce modèle au sein de divers métiers et activités de ce champ,
- de soutenir et développer toutes les initiatives mises en place par les établissements d'enseignement supérieur visant à mieux faire connaître ce modèle économique,
- de développer avec les partenaires les formations qui conduisent à des diplômes en lien avec l'économie sociale et solidaire

«...»

sur quelques principes fondamentaux qui reflètent une conception alternative à la gouvernance des sociétés de capitaux et à la recherche exclusive du profit.

L'Université et le monde de la recherche participent à ces réflexions comme en témoigne l'intérêt croissant à l'époque pour les formes d'autogestion et les formes alternatives de production et de travail. On peut citer les travaux d'Henri Desroche, de Claude Vienney ou d'Albert Meister, notamment, sur l'entreprise coopérative et les associations. En parallèle, l'Université Paris-Dauphine et l'Université de Nantes, l'une et l'autre de création récente (1968 et 1961), ouvrent un DESS sur les organisations du « Tiers-Secteur » pendant quelques années. Par la suite, en 1981, l'Université Paris Ouest Nanterre propose un DU de management des organismes de l'économie sociale et l'Université du Mans un DESS dédié à l'économie

sociale. L'Université de Paris I crée son Diplôme d'Université.

L'émergence de nouvelles questions sociales

Le ralentissement de la croissance et la montée du chômage massif et durable voient naître des difficultés dans certains territoires. Ce contexte favorise l'émergence d'une nouvelle génération d'entreprises directement engagées sur les problèmes sociaux, comme l'insertion par l'activité économique, qui nourrit au milieu des années 1990 un nouveau courant : *l'économie solidaire*. Ce mouvement apparaît simultanément dans plusieurs pays en voie de développement notamment en Amérique latine. Il prend parfois le nom d'économie populaire ou communautaire. En France, à la demande de Martine Aubry, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Alain Lipietz rédige en septembre 2000 un

rapport intitulé *L'opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale*.

La même année, Guy Hascoët est nommé secrétaire d'Etat à l'économie solidaire. L'appellation « économie sociale et solidaire » est de plus en plus fréquente. Elle voit sa pleine reconnaissance institutionnelle et légale avec la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

A la fin du XX^e siècle, se dessine au plan international un mouvement rassemblé autour de l'idée d'*entreprise sociale*.

Apparue à quelques années de décalage aux Etats-Unis dans la Harvard Business School et en Europe dans le réseau EMES (European Research Network), cette nouvelle formulation rencontre un écho dans beaucoup de pays émergents ou en développement. Elle apparaît tout à la fois comme un renouvellement des politiques sociales publiques, comme un révélateur de démarches entrepreneuriales innovantes et comme un concept fédérateur susceptible notamment d'englober des problématiques émergentes comme la

CHARTRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE 1980*

ARTICLE 1 : Les entreprises de l'Economie Sociale fonctionnent de manière démocratique, elles sont constituées de sociétaires solidaires et égaux en devoirs et en droits.

ARTICLE 2 : Les sociétaires, consommateurs ou producteurs membres des entreprises de l'Economie Sociale, s'engagent librement suivant les formes d'action choisies (coopératives, mutualistes ou associatives), à prendre les responsabilités qui leur incombent en tant que membres à part entière des dites entreprises.

ARTICLE 3 : Tous les sociétaires étant au même titre propriétaires des moyens de production, les entreprises de l'Economie Sociale s'efforcent de créer, dans les relations sociales internes, des liens nouveaux par une action permanente de formation et d'information dans la confiance réciproque et la considération.

ARTICLE 4 : Les entreprises de l'Economie Sociale
- revendiquent l'égalité des chances pour chacune d'elles
- affirment leur droit au développement dans le respect de leur totale liberté d'action.

ARTICLE 5 : Les entreprises de l'Economie Sociale se situent dans le cadre d'un régime particulier d'appropriation, de distribution ou de répartition des gains. Les excédents d'exercice ne peuvent être utilisés que pour leur croissance et pour rendre un meilleur service aux sociétaires qui en assurent seuls le contrôle.

ARTICLE 6 : Les entreprises de l'Economie Sociale s'efforcent, par la promotion de la recherche et l'expérimentation permanente dans tous les domaines de l'activité humaine, de participer au développement harmonieux de la société dans une perspective de promotion individuelle et collective.

ARTICLE 7 : Les entreprises de l'Economie Sociale proclament que leur finalité est le service de l'Homme.

* Publiée en 1980 par le Comité national de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives (CNLAMCA) et renouvelée en 1995

microfinance ou le commerce équitable. L'intérêt pour l'économie sociale et solidaire est ainsi ravivé par la recherche de solutions aux multiples crises (économique, sociale, environnementale, politique) que connaissent les sociétés contemporaines. Ces fortes attentes constituent un formidable levier de développement pour l'économie sociale. Elles traduisent aussi un mouvement de désengagement de l'Etat qui l'expose au danger d'être instrumentalisée comme substitut à des politiques sociales publiques nécessaires.

Une reconnaissance politique croissante

Depuis le dix-neuvième siècle, les pouvoirs publics français sont à la pointe en matière de reconnaissance et de promotion de l'économie sociale même si le mot n'est pas utilisé comme tel. C'est en 1981 que le terme apparaît pour la première fois dans l'appareil gouvernemental avec la création d'une délégation interministérielle à l'économie sociale (DIES). En 2001, c'est un secrétariat d'Etat à l'économie solidaire qui est institué. Enfin, l'année 2012 voit la nomination d'un ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la Consommation, Benoît Hamon. Celui-ci engagera la démarche qui aboutit à l'adoption en **juillet 2014 d'une loi-cadre pour l'économie sociale et solidaire** apportant dans la législation française une première définition institutionnelle et juridique pour ce type d'entreprise.

Ce mouvement présente aujourd'hui un caractère international puisque depuis l'an 2000 certains pays (Royaume-Uni, Portugal, Espagne, Belgique, Roumanie, Corée du Sud) et certains états des Etats-Unis (Californie, Vermont) ont adopté des législations favorisant des entreprises à finalités sociales ou environnementales. Délibérément, la loi française a voulu être

inclusive en rassemblant dans un même cadre législatif les trois courants actuels que l'on observe au plan international : celui de l'économie sociale rassemblant les entreprises adoptant les statuts juridiques de coopérative, de mutuelle, d'association ou de fondation ; celui de l'économie solidaire qui met l'accent sur des formes d'organisation de solidarités innovantes avec les personnes exclues de l'emploi ou les producteurs des pays en développement, comme enfin, les entreprises sociales qui rassemblent des entrepreneurs porteurs d'un nouveau modèle économique à finalité sociale.

L'économie sociale et solidaire en chiffres

L'économie sociale et solidaire : une économie qui compte

En 2012, l'Insee comptabilisait dans l'économie sociale et solidaire, définie par les statuts de ses entreprises (coopératives, mutuelles, associations et fondations), 220 979 établissements employant au total 2 324 574 salariés. Ces établissements s'intègrent dans une économie complexe avec un poids relatif de l'ordre de 8 à 10 %.

La part des effectifs salariés de l'ESS dans l'économie est légèrement plus élevée que leur part au sein de l'ensemble des établissements (10,3 % contre 9,5 %). L'emploi salarié en équivalent temps plein (ETP) atteint 1,97 million d'emplois ETP soit 9,7 % de l'emploi salarié total en raison d'une fréquence plus forte des temps partiels. C'est pourquoi, la part de l'ESS dans les rémunérations salariées brutes représente seulement 8,4 % du total. C'est l'emploi associatif qui fait baisser cet indicateur puisque la rémunération s'y élève en moyenne à 80 % de celle observée dans l'ensemble de l'économie. Au contraire, le salaire moyen dans les mutuelles dépasse de

5 % celui de l'ensemble du secteur privé et celui des coopératives le dépasse de 6,5 %. Si l'on veut évaluer la contribution de l'économie sociale et solidaire au Produit Intérieur Brut (PIB), il convient d'être prudent. L'Insee l'évalue à 5 % du PIB en 2012 (cf. Insee-Première n°1522, novembre 2014). Toutefois, la prise en compte de l'activité bénévole dans les associations et les mutuelles et le fait que certaines coopératives, notamment agricoles, et, plus exceptionnellement, certaines associations aient créé des filiales sous la forme de sociétés classiques qu'elles contrôlent majoritairement pourraient augmenter l'influence effective de l'économie sociale et solidaire. On atteindrait alors un poids global

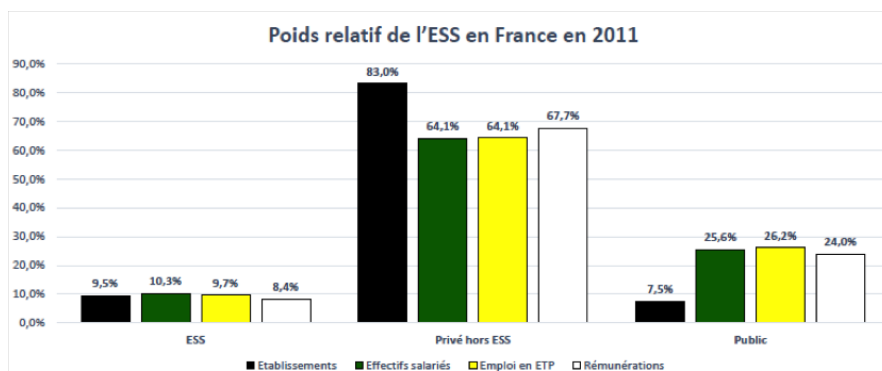
compris entre 6 % et 7 % du PIB selon le périmètre et les conventions de valorisation du bénévolat retenus.

L'action sociale, la banque et l'assurance : les poids lourds de l'ESS

Plus de la moitié des 2,3 millions d'emplois dans l'ESS se trouvent dans trois grands secteurs d'activité : l'action sociale et la santé avec près d'un million d'emplois, le secteur bancaire avec 170 000 emplois et les mutuelles avec 130 000 emplois. A ceux-ci s'ajoutent les 330 000 emplois des établissements d'enseignement privé à but non lucratif.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU SEIN D'UNE ÉCONOMIE PLURIELLE

L'économie sociale et solidaire se développe au sein d'une économie où coexistent plusieurs logiques de gestion qui prennent différentes formes juridiques d'entreprises. Le secteur privé hors économie sociale comprend les entreprises individuelles (artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales) et les entreprises à but lucratif (SA, SARL, etc.). Le secteur public rassemble les différentes administrations en charge de services publics dont l'éducation nationale, les hôpitaux publics, l'armée, etc. A la fin de l'année 2011, les entreprises de l'ESS représentaient 9,5 % des établissements, 10,3 % des salariés mais seulement 8,4 % des rémunérations brutes versées aux salariés. Le secteur public, plus concentré, avec 8,4 % des établissements versait 24 % de l'ensemble des rémunérations brutes des salariés.



Source : Insee-Clap ; Observatoire national de l'ESS

POIDS DE L'EMPLOI DANS L'ESS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2012

Secteur d'activité		Effectifs salariés	Poids de l'ESS en %
Agriculture, sylviculture et pêche		10 544	4,3%
Industrie + construction		52 069	1,1%
	<i>dont industries alimentaires, boissons, tabac</i>	28 098	4,7%
Commerce, transports, hébergement et restauration		92 000	1,7%
	<i>dont commerce</i>	58 730	1,9%
Activités financières et d'assurance		260 282	30,6%
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises		136 057	4,0%
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale		1 423 423	19,7%
	<i>dont enseignement</i>	337 546	18,5%
	<i>dont santé humaine</i>	172 805	11,1%
	<i>dont action sociale</i>	912 972	61,1%
Autres services		350 299	42,3%
	<i>dont arts, spectacles et activités récréatives</i>	110 300	40,5%
Ensemble des secteurs d'activités		2 324 574	10,3%

Champ : postes de travail au 31 décembre (hors intérimaires)

Source : Insee, Clap

Le seul secteur d'activité où l'économie sociale et solidaire est majoritaire (plus de 60 % des emplois du secteur) est celui de l'action sociale, qui regroupe à lui seul, près de 40 % des emplois de l'ESS. Toutefois, comme le montre le tableau suivant, l'ESS est présente dans tous les secteurs de l'activité économique.

De manière générale, l'ESS est particulièrement présente dans le domaine des services (secteur tertiaire). C'est vrai notamment au sein des activités récréatives et artistiques - loisirs, sports, culture - (40 % des emplois du secteur) mais également des activités financières et d'assurance (30,5 % des emplois du secteur).

Cette présence plus marquée résulte souvent d'un poids relatif plus faible du secteur public et du secteur marchand et du rôle pionnier qu'ont joué les organisations

d'ESS, inventant de nouvelles activités et même de nouveaux métiers. C'est ainsi qu'avec les sociétés de secours mutuel, l'économie sociale a précédé de plusieurs décennies les sociétés d'assurance dans le domaine de la santé. De même, au début du vingtième siècle, lorsque les banques et les assurances s'adressaient essentiellement à une clientèle aisée, les banques coopératives (Crédit agricole, Crédit mutuel, Banques populaires, Crédit coopératif, etc.) ont développé des banques de dépôts et des circuits courts de crédit, pendant que les sociétés d'assurance mutuelle (Macif, Maif, Macsf, etc.) concevaient des services plus économiques permettant ainsi à de nouvelles catégories d'agriculteurs, d'artisans, de petites entreprises et de salariés d'accéder à ces services.

On observe aujourd'hui un processus

conduisant à une certaine banalisation du secteur bancaire et assurantiel favorisée par les mécanismes de concurrence et par l'uniformité des normes réglementaires notamment européennes. Cependant, en adaptant leur gouvernance à ce nouveau contexte certaines entreprises de l'économie sociale s'efforcent de préserver leurs spécificités avec plus ou moins de réussite.

Une présence significative dans l'agriculture, l'industrie et le commerce

Si les entreprises d'économie sociale et solidaire sont majoritairement dans le secteur des services, on en trouve également dans l'industrie où opèrent notamment des sociétés coopératives et participatives (SCOP), et encore plus dans l'agriculture où interviennent à la fois des coopératives à rayonnement international et des organisations locales comme les AMAP (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) ou les CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole). De même, dans le secteur du commerce, les entreprises de commerce coopératif et associé sont présentes dans de nombreuses branches (distribution alimentaire, tourisme, hôtellerie, bricolage...)

De ce fait, quelles que soient les compétences acquises par les étudiants ou les métiers auxquels ils sont préparés, ils peuvent être amenés au cours de leur carrière professionnelle à être employés par une entreprise d'économie sociale, à en devenir sociétaires ou à travailler dans des entreprises en concurrence avec l'une d'entre elles. Même s'ils s'orientent vers l'une des trois fonctions publiques (Etat, collectivités territoriales, hospitalière), ils seront amenés à les rencontrer comme partenaires, comme acteurs délégués de service d'intérêt général ou comme

objet de leur mission de contrôle ou de régulation. Quand ils envisagent de devenir eux-mêmes créateurs d'entreprise, ils peuvent choisir de l'inscrire dans le champ de l'ESS, notamment en utilisant le statut d'association, de Société coopérative et participative (Scop), de Société coopérative d'intérêt collectif (Scic), de Coopérative d'activités et d'emploi (CAE), de coopérative d'artisans, etc.

Une implantation locale variable

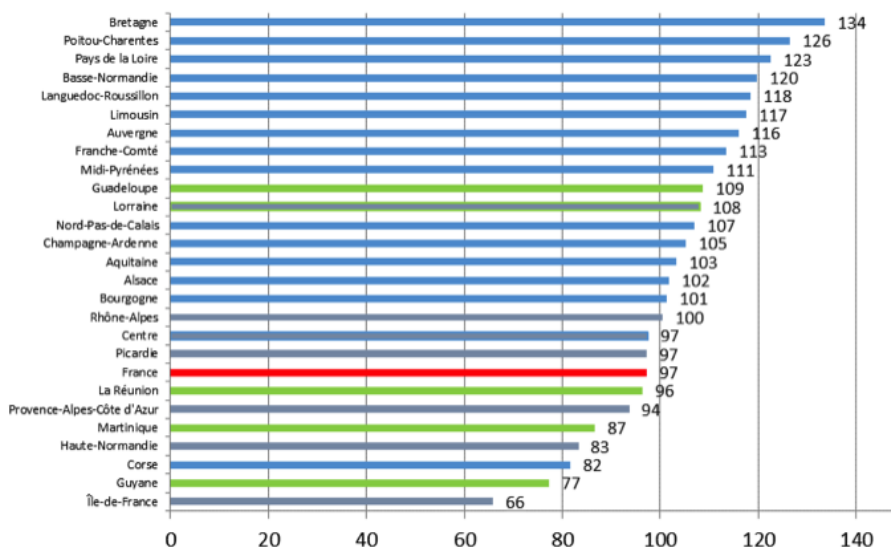
Les effectifs salariés en équivalents temps plein (ETP) dans l'ESS se situent autour d'une moyenne nationale de 97 pour 1 000. Mais les écarts vont du simple au double entre l'Île-de-France, où le taux d'emploi dans l'économie sociale et solidaire n'est que de 66, et la région Bretagne où il dépasse 130.

La spécificité de la région parisienne tient notamment au poids de l'emploi public lié aux fonctions centrales de l'Etat et à la concentration des emplois du tertiaire supérieur de l'ensemble de l'économie. Mais c'est dans les zones plus rurales, comme l'Ouest et le Massif central, que l'ESS a un poids relatif particulièrement important. Dans certains bassins d'emplois, l'ESS est un employeur très important, contribuant parfois au maintien d'une activité économique dans des zones en déshérence. Outre-mer, hormis en Guadeloupe, qui se distingue nettement des autres territoires, l'ESS est très en retrait.

Un ancrage territorial très fort

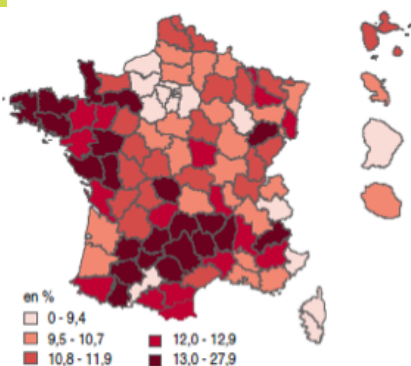
Une analyse départementale réalisée par l'Insee pour l'année 2012 montre que si l'emploi dans l'ESS représente 10 % de l'emploi national, il peut atteindre plus de 15 % dans certains départements, notamment des départements ruraux, et jusqu'à 28 % des emplois en Lozère.

Poids de l'économie sociale dans l'emploi régional en 2010 en % des effectifs salariés en ETP



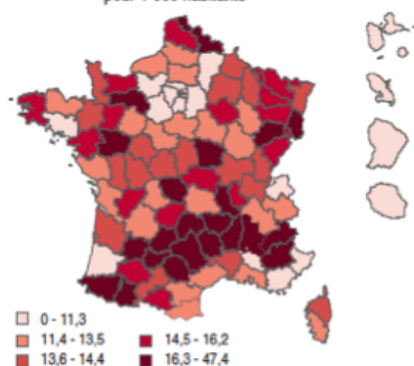
Source : Insee-Clap ; traitement H. Noguès

Part dans l'ensemble des emplois



Source : Insee, Clap 2012 et recensement de la population.

Emploi associatif de l'action sociale
pour 1 000 habitants



© IGN - Insee

Part de l'ESS dans l'emploi salarié total selon le département (%)

Nombre d'emplois associatifs pour 1 000 habitants selon le département

Repris de Bisault L et Deroyon J., Insee-Première n°1522, novembre 2014, p. 3.

Evidemment, cela s'explique principalement par la faiblesse du tissu industriel local et par l'absence d'activités tertiaires supérieures mais aussi par une dissémination plus ou moins intense des emplois des associations. C'est ce qu'illustre l'exemple des emplois associatifs de l'action sociale rapporté à la population. L'atlas commenté de l'ESS de 2014 (Observatoire national de l'ESS - CNCRES atlas commenté de l'économie sociale et solidaire 2014) confirme cette variabilité en montrant également des cartes contrastées de l'emploi dans les régions pour les coopératives (Bretagne, Franche-Comté), les mutuelles (Poitou-Charentes) et les fondations (Limousin).

La diversité des secteurs d'activité, la forte dissémination des associations rendant des services aux ménages et l'ancrage territorial des initiatives émergentes font que l'ESS offre des emplois dans tous les bassins de vie. Les étudiants de toutes les universités et de nombreuses filières sont donc susceptibles d'y trouver des stages et des emplois durables, d'autant que la grande majorité des entreprises d'économie sociale et solidaire ont leur siège social en province et qu'elles sont en moyenne plus pérennes que les autres formes d'entreprises.

Les quatre familles traditionnelles de l'ESS : l'approche statutaire

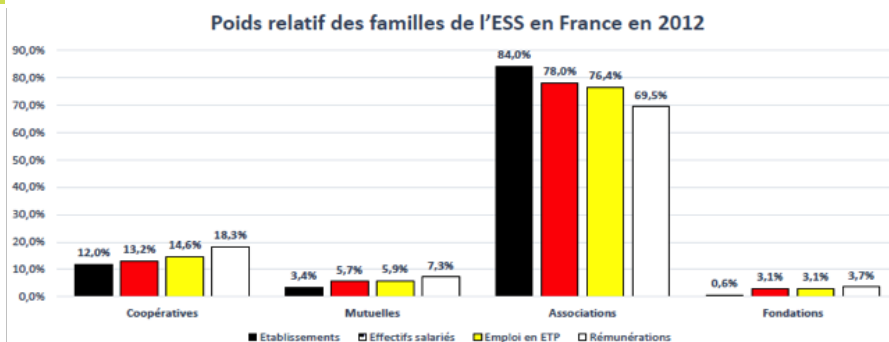
On intègre traditionnellement dans l'économie sociale et solidaire des entreprises qui relèvent de statuts juridiques censés garantir le respect des principes fondamentaux propres à ce secteur, en particulier les notions de groupements de personnes (par différence avec les sociétés de capitaux), de gestion démocratique, de primauté du projet, de rémunération limitée du capital. C'est pourquoi, il est habituel d'y intégrer **quatre familles : les associations, les coopératives, les mutuelles,**

et les fondations. La présence des fondations peut surprendre puisqu'elles ne regroupent pas des sociétaires ou des associés. Elle s'explique par leur caractère non lucratif et par l'existence très ancienne au sein de l'économie sociale d'un courant animé par des entrepreneurs capitalistes ou de l'économie sociale désireux de s'engager dans des activités de mécènes ou de philanthropes (ce que Charles Gide appelait au début du XX^e siècle les patronages). A l'origine de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG), ces fondations jouent un rôle plus important dans les pays de tradition anglo-saxonne mais les réformes récentes du cadre légal français en favorisent le développement et les universités sont de plus en plus concernées (cf. guide des bonnes pratiques en matière de fondations partenariales et universitaires, CPU, 2010).

La loi cadre de 2014 étend ce périmètre à des entreprises qui, sans avoir adopté l'un des quatre statuts juridiques évoqués, choisissent des règles de fonctionnement garantissant qu'elles sont en accord avec leurs principes fondamentaux. Pour faire publiquement état de leur qualité d'entreprise de l'économie sociale et solidaire, ces « entreprises sociales », tournées vers des activités d'utilité sociale, doivent être enregistrées au registre du commerce et des sociétés sous cette dénomination. Actuellement, elles ne sont pas encore prises en compte par l'Insee dans ses données sur l'ESS.

Les **associations** constituent la part la plus importante de l'économie sociale et solidaire avec 84 % des établissements et 76,4 % de l'emploi en ETP. Les **coopératives** sont le deuxième groupe : elles réunissent 12 % des établissements, 14,6 % de l'emploi mais plus de 18 % des rémunérations brutes, ce qui témoigne d'un niveau de rémunération moyen plus élevé et même légèrement supérieur à celui

PART DE CHAQUE FAMILLE DANS L'ESS EN %



Source : Insee-Clap

observé dans les entreprises classiques. Elles sont surtout présentes dans les activités financières, dans l'agriculture et les industries agroalimentaires. Les **mutuelles** de santé (Harmonie Mutualité, MGEN, etc.) et les mutuelles d'assurances (Groupe MACIF, MAIF, MATMUT, Mutuelles des motards, etc.) ont un poids plus faible avec 5,7 % de l'emploi et 7,3 % des rémunérations.

Enfin, les **fondations** (Fondation de France, Apprentis d'Auteuil, fondations de banques coopératives et de mutuelles d'assurances, etc.) sont moins nombreuses mais leur taille moyenne dépasse 50 salariés ; avec leurs 1267 établissements, elles représentent environ 3 % de l'emploi et 3,7 % des rémunérations brutes.

Les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, présentation et exemples

LES ASSOCIATIONS

En France, l'association, dans toutes ses variantes, est un pilier de la société. La loi de 1901 sur les associations a défini un mode de groupement de personnes, qui devient une entreprise d'économie sociale quand son projet prend une dimension économique. Plus liée à l'associationnisme (le club de sport dont il faut être adhérent)

ou plus liée à la philanthropie (l'association d'urgence humanitaire), on la retrouve dans de très nombreux champs d'activité avec un point commun : la non lucrativité. Sport, tourisme, enseignement, formation, culture, accueil de personnes fragiles, établissements sociaux, médicaux, les activités sont multiples... mais se situent essentiellement dans les activités de services. Elles jouent aussi un rôle essentiel de lien social et de formation à la responsabilité.

ASSOCIATIONS

DISCO SOUPE

Né en 2012 à Paris, Disco Soupe est un mouvement associatif qui œuvre pour la sensibilisation du grand public à la problématique du gaspillage alimentaire. Communauté d'intérêt diffusée dans toute la France et sur les quatre continents, elle rassemble citoyens et militants autour de valeurs telles que l'initiative, le « système D », le partage et la gratuité. L'enjeu : interroger le système et les pratiques liées à l'alimentation.

Les Disco Soupes (ou Disco Salades, Disco Smoothies etc.) sont des sessions collectives et ouvertes pour cuisiner des fruits et légumes mis au rebuts ou invendus, dans une ambiance musicale et festive. Les soupes, salades, jus de fruits ou smoothies ainsi confectionnés sont ensuite redistribués à tous gratuitement ou à prix libre.

Dans une logique *open source*, chacun est invité à organiser lui-même sa propre Disco Soupe

En 2015, la communauté Disco Soupe se compose de plusieurs centaines de membres actifs et engagés de tous âges. Des Disco Soupes ont ainsi été organisées dans 25 pays sur quatre continents (Afrique, Amérique, Europe et Asie), notamment via le réseau du **Slow Food Youth Network** et l'organisation **Feedback**. Le mouvement s'inscrit dans la lignée d'organisations luttant sur les questions alimentaires et environnementales.

D'autre part, en organisant des moments d'échanges non-marchands et ouverts à tous basés sur la convivialité et le plaisir partagé de cuisiner ensemble, Disco Soupe s'inscrit dans le mouvement de l'économie collaborative largement soutenu par la communauté **OuiShare**. Enfin, l'organisation de Disco Soupe, son fonctionnement *open source* et sa communauté apprenante sont fortement inspirés du réseau **MakeSense** faisant la promotion de l'entrepreneuriat social.

LA DIVERSITÉ DE LA VIE ASSOCIATIVE : QUE FONT LES ASSOCIATIONS ?

L'impact des associations sur les personnes qui en sont membres ou bénéficiaires et sur les territoires où elles sont implantées n'est guère mesuré et, pour une part, non mesurable.

Les associations, c'est la quasi totalité des structures d'accueil d'urgence aux personnes en détresse. Ce sont aussi les trois quarts de l'hébergement médico-social privé (maison de retraite, hôpitaux, foyers de jeunes travailleurs, crèches) avec un quasi-monopole pour les personnes handicapées qu'elles aident également à trouver un travail adapté. La part des maisons de retraite associatives est moindre, mais compensée par un réseau dense d'aide à domicile aux personnes âgées dépendantes. Les associations gèrent aussi un lit d'hôpital sur dix et la moitié des crèches. Les associations, c'est un cinquième des enfants accueillis à l'école, au collège et au lycée, toutes les activités périscolaires, les classes de nature, une grande partie des colonies de vacances.

Les associations, ce sont aussi 250 000 clubs sportifs, des dizaines de milliers d'amicales, des milliers de théâtres, de musées, de salles de concert, des milliers de cinémas, de bibliothèques, des médiathèques, des MJC sur lesquels repose une grande part de l'animation socio-culturelle locale. C'est largement grâce aux associations que la culture, le sport et les loisirs pour tous les âges sont démocratisés. Les associations, ce sont aussi des syndicats d'initiative, des services de transports, du tourisme social. Elles assurent aussi efficacement une part importante de la formation professionnelle et de la réinsertion des chômeurs.

Les associations, ce sont encore les associations professionnelles qui déterminent et font respecter une déontologie ; sans elles la justice devrait intervenir partout ; sans les associations de défense des intérêts les plus divers, l'Etat aurait du mal à arbitrer, à déterminer le bien public. Car associations et Etat construisent ensemble l'intérêt général. Enfin, en détectant les besoins sociaux émergents et en défendant les causes les plus diverses (l'environnement, l'éducation à l'école), elles sont des agents actifs du changement des mentalités et de la société.

<http://lemouvementassociatif.org/actualite/publications/reperes-sur-les-associations-en-france>

SIEL BLEU

Ce groupe associatif créé à Strasbourg en 1997 permet à des personnes âgées, handicapées ou malades de faire de la gymnastique à un prix très démocratique. Siel bleu intervient auprès de 80 000 personnes dans une maison de retraite sur 3 en France. Le groupe développe des programmes d'activités physiques adaptées et propose également des modules de formation en faculté.

Avec plus de 400 salariés sur l'ensemble du territoire, 8 millions de chiffre d'affaires, des bénéfices entièrement réinvestis dans ses activités, Siel Bleu poursuit un objectif clairement sociétal. La réussite de l'association s'explique notamment par sa capacité à nouer les liens très forts avec les partenaires du monde de la santé, agences régionales de santé, hôpitaux, instituts de recherche, mais aussi avec des institutions diverses comme les groupes de maisons de retraites, des collectivités locales, des entreprises, des mutuelles...

Dans le cadre de ces partenariats l'association affirme avec force un socle de valeurs comme la co-construction des programmes avec le corps médical et l'accessibilité financière pour les usagers. Siel Bleu investit 9,5 % de ses bénéfices en recherche et développement et vient de créer une fondation qui doit contribuer à la création d'un institut de recherche consacré aux thérapies non médicamenteuses.

Siel Bleu a déjà essaimé en Belgique et en Irlande et vient d'ouvrir une antenne en Espagne.

LES COOPÉRATIVES

La coopération, tout en se référant à une loi commune de 1947, recouvre un grand nombre de formes différentes qui ont en commun d'être des groupements de personnes autour d'un projet économique dans une logique d'efficacité et de gestion démocratique, avec une relation spécifique au capital qui inclue une rémunération limitée.

Le secteur coopératif est composé d'entreprises très diverses selon la nature des personnes qui se groupent, personnes physiques ou personnes morales.

Il y a des coopératives de consommateurs, pas très répandues en France mais importantes ailleurs. Il y a des coopératives de salariés dites scop ou sociétés coopératives et participatives. Il y a des coopératives de commerçants détaillants (1/3 du commerce de détail en France), présentes dans de très nombreux secteurs (optique, jeux, sport, alimentation, beauté, hôtellerie, ...)

qui assurent le maintien d'un commerce indépendant concurrentiel. Il y a des coopératives de Pme-Pmi (ex : coopératives de transporteurs) leur permettant d'atteindre une taille critique en restant autonomes. Et des coopératives d'artisans (centrales d'achat), d'agriculteurs, de pêcheurs, de médecins, d'architectes..., et des banques coopératives – dont le capital est apporté par les clients – et des coopératives financières.

La plus récente des entreprises coopératives est la Scic: elle permet d'associer des sociétaires de plusieurs natures (usagers + salariés + collectivité territoriale, par exemple).

Le statut coopératif est applicable à tout secteur d'activité. Il est très présent dans l'agriculture, la viticulture, le commerce de détail, le secteur bancaire, et sans doute moins dans l'industrie... mais dans tous les secteurs il compte de très belles entreprises.

CITE LIB

Constituée en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), Cité Lib a été créée en 2010 en région Rhône-Alpes.

Cité Lib propose un service d'auto partage qui met en commun une flotte de véhicules en libre-service au profit d'utilisateurs abonnés.

Associant de nombreux acteurs du territoire, Cité Lib facilite l'accès à la mobilité aux particuliers et aux professionnels tout en développant l'inter modalité avec les transports en commun existants et en limitant l'usage de la voiture individuelle.

Cité Lib développe 3 dimensions :

La gestion d'une plateforme internet de réservations ainsi que la maintenance des stations et du parc de véhicules

La sensibilisation à l'auto partage et aux modes de transports alternatifs

L'information et la sensibilisation à l'économie sociale et solidaire

Cette initiative innovante et duplicable sur d'autres territoires apporte une réponse à des besoins urbains et péri urbains peu ou pas couverts par la location traditionnelle. Elle permet de réduire le nombre de véhicules en circulation et d'optimiser leur utilisation : près de 1500 utilisateurs utilisent 82 véhicules récents et peu polluants. Suite à la pratique de l'auto partage, les usagers utilisent aussi davantage la marche à pied, le vélo, les transports collectifs et le co-voiturage.

Le choix du statut SCIC permet une gestion partenariale de la structure par les diverses parties prenantes, les usagers, les fondateurs et membres de soutien, les salariés, les collectivités territoriales et les entreprises du secteur de la mobilité. Réunies en assemblée générale, elles élisent leurs représentants au conseil d'administration pour déterminer les orientations de la coopérative. Elles veillent à leur mise en œuvre.

ACOME

Cette entreprise industrielle de premier plan est la première à avoir adopté un statut de scop (société coopérative et participative) en 1932, elle est aussi la plus grande des scop françaises. Située dans la Manche, Acome est un leader de la fibre optique : elle fabrique des câbles téléphoniques depuis 1932 et s'est très largement diversifiée pour servir les opérateurs télécoms, les acteurs du transport, des systèmes embarqués et du bâtiment, avec ses liaisons cuivre mais surtout la fibre optique pour le très haut débit. Première en France et 3^{ème} en Europe dans son secteur, Acome réalise plus de la moitié de son activité à l'export.

Quelques chiffres : 1365 salariés dont 265 hors France, 5 unités de production en France, une usine automobile et une usine télécoms en Chine, une usine automobile au Brésil

C'est le statut de scop qui a attiré l'actuel pdg il y a 20 ans : un statut qui implique une stratégie de long terme, un partage des richesses et un fonctionnement démocratique. Le PDG l'affirme, même si les filiales étrangères sont des sociétés anonymes classiques, Acome y applique le même modèle, la même culture et le même partage coopératif : les salariés sont tous actionnaires de leur entreprise.

BIOCOOP

Créé en 1986 par des coopératives de consommateurs et de producteurs, le réseau Biocoop est devenu en 25 ans le leader du commerce spécialisé de produits biologiques et équitables ; les magasins qui adhèrent à cette coopérative ont pour projet le développement d'une agriculture bio, paysanne et de proximité.

Le choix du statut coopératif pour la tête du réseau permet d'associer les producteurs, les salariés, des associations de consommateurs et, bien sûr, les magasins ; ces derniers peuvent être des associations, des coopératives de producteurs ou de consommateurs, des scop ou des SARL traditionnelles à capitaux familiaux.

Le réseau Biocoop connaît une très forte progression grâce à ses valeurs éthiques, à la transparence de ses activités, à la traçabilité de ses approvisionnements, à la juste rémunération des producteurs.

Biocoop estime insuffisants les 100 000 hectares bio actuellement cultivés pour la coopérative et elle encourage les conversions à l'agriculture biologique pour accompagner son propre développement.

Si l'intérêt de rejoindre un tel groupement est d'abord d'éviter l'isolement et de bénéficier de sa notoriété. La coopérative est attentive également à la sélection des nouveaux entrants : ceux-ci s'engagent à respecter les chartes de gestion, de distribution, la charte sociale et la charte écologique ; ils bénéficient en retour des dispositifs d'accompagnement du groupe : recherche d'emplacement, négociation immobilière, financement, communication.

Etre sociétaire Biocoop permet de s'impliquer dans la vie du réseau et de participer aux réunions régionales et nationales ; les magasins, quelle que soit leur taille, ont voix égale pour contribuer à ses grandes orientations du groupement.

LE MOUVEMENT DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES ET PARTICIPATIVES ET L'ENSEIGNEMENT

Le Mouvement Scop, composé de la Confédération générale (CG Scop), de 13 unions régionales et 3 fédérations de métiers, fédère et anime les 2 250 Sociétés coopératives et participatives en France (51 000 salariés). Le réseau accompagne la création, la reprise et la transformation d'entreprises sous forme Scop ou Scic et œuvre à faire connaître le modèle coopératif auprès des acteurs politiques, des porteurs de projet et du grand public.

Depuis quelques années, il s'adresse également au monde enseignant et aux jeunes et développe des outils de communication dédiés, comme par exemple l'**interface pédagogique** «Une Scop, c'est quoi ? », avec des définitions, repères historiques, quiz...

Le Mouvement mène des actions **de sensibilisation et des formations** dans près de 30 universités, soit près de 1 500 étudiants touchés chaque année en cursus de gestion, management ou entrepreneuriat coopératif.

Depuis 2012, une formation continue est proposée aux dirigeants et cadres dirigeants de coopératives à **l'Université de Paris Dauphine**.

La CG Scop a d'ailleurs signé des **conventions avec les laboratoires ou universités** françaises pour valoriser à long terme la recherche académique (Université du Maine : recherche sur la transmission en Scop, la performance des Scop et les coopératives sociales ; Chaire Alter-Gouvernance : recherche sur la «socialisation des salariés» en cas de transmission-reprise ; Université de Marne la Vallée – Paris Est : recherche sur les outils de gestion et la performance des Scic). D'autres sont gérées entre les unions régionales et des chercheurs locaux.

Tous les deux ans, le Mouvement Scop en partenariat avec l'Université de Poitiers anime **Campus coopératives**, un dispositif de sensibilisation à l'entrepreneuriat coopératif à destination des jeunes de 18/35 ans, organisé sur deux semaines. La troisième édition sera organisée en 2016.

Tout au long de l'année, il appuie aussi les étudiants dans leur travail de recherche, **mémoires et/ou thèses**.

Le mouvement coopératif a créé **4 incubateurs d'innovation sociale**, en Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées. Le plus ancien des quatre en activité, Alter'Incub Languedoc-Roussillon, collabore avec des laboratoires en économie (ArtDev – Montpellier III, LEST à Aix-Marseille) et de gestion (MRM de Montpellier I) dans le cadre d'un programme commun animé par un binôme Universités-Acteurs de l'ESS, de la Maison des sciences de l'homme de Montpellier. Les autres incubateurs sont intégrés dans cette dynamique et contribuent au travail de recherche dans le cadre de l'appel à projets **Valorisation en SHS du CVT Athena** qui accompagne le transfert et la capitalisation de l'entrepreneuriat socialement innovant.

Enfin, les coopératives ouvrent régulièrement leurs portes aux étudiants et enseignants pour témoigner de leurs pratiques démocratiques et solidaires et accueillent en apprentissage ou en stages des jeunes pour les faire monter en compétences et leur transmettre les valeurs coopératives.

LES MUTUELLES

La mutuelle est une forme de groupement de personnes qui, comme l'association, n'a pas de capital. Sa gouvernance est constituée par ses adhérents. La mutuelle repose sur la mutualisation du risque et la solidarité entre les membres. En France, nous avons traditionnellement deux familles de mutuelles, celles qui assurent les biens

(code de l'Assurance) et celles qui assurent les personnes (mutuelles de santé, code de la Mutualité). Le secteur est en pleine transformation sous l'effet de l'introduction d'une réglementation prudentielle très rigoureuse – entraînant de nombreux regroupements – et d'une vive concurrence. La Mutualité est un élément essentiel du système de protection sociale français.

MUTUELLE

MUTUELLE DES MOTARDS

Créée par les motards et pour les motards, cette mutuelle a trouvé son origine dans la réaction aux tarifs prohibitifs pratiqués par des assureurs dépassés par l'accidentalité moto. La FFMC (Fédération Française des Motards en Colère) va réussir à mobiliser au début des années quatre-vingts plus de 40 000 motards pour bâtir leur propre assurance, s'appuyant sur la prévention, la formation, l'équité et le dialogue. Pour la première fois, une société d'assurance venait de constituer son fonds de garantie dans la rue, récoltant 10 millions de francs au terme d'une mobilisation militante sans précédent.

La mutuelle démarre son activité en 1983.

412 salariés, une moyenne d'âge de 39 ans, 83 délégués bénévoles qui dédient une partie de leur temps libre à la mutuelle, 41 bureaux, 53 délégations, la Mutuelle des motards affirme sa présence sur l'ensemble du territoire.

Fidèle à sa philosophie d'entreprise mutualiste, la Mutuelle des motards revendique notamment une politique de transparence auprès de plus de 200 000 sociétaires.

70 % des cotisations servent aux sinistres, 24 % aux frais liés à la gestion des contrats et aux actions de prévention de la mutuelle, 6 % à l'investissement et à l'adaptation aux obligations réglementaires.

La Mutuelle des motards qui souhaite développer une gestion éthique de ses placements éthiques a lancé son propre référentiel de manière à ce qu'elle corresponde à ses particularités et à sa philosophie : 50 % du portefeuille de la Mutuelle peut déjà être qualifié de socialement responsable.

LES FONDATIONS ET FONDS DE DOTATIONS

La loi de 2014 sur l'ESS a fait entrer officiellement les fondations dans la famille des entreprises de l'ESS en tant qu'organismes strictement à but non lucratif dédiés aux activités d'intérêt général.

Depuis 1987, dans le cadre d'une politique d'incitation au mécénat et à la philanthropie, la législation a multiplié les formes de fondations, au nombre de

huit aujourd'hui : fondation reconnue d'utilité publique (FRUP), fondation abritée (FA), fondation d'entreprise (FE), fondation de coopération scientifique (FCS), fondation partenariale (FP), fondation universitaire (FU), fonds de dotation (FDD), fondation hospitalière (FH).

Si elles partagent une vocation à favoriser le développement de l'intérêt général, elles sont très différentes par leurs projets, leur financement, leur mode de fonctionnement. Leur nombre est en forte croissance.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UN NOUVEL ESPACE DE DÉVELOPPEMENT POUR LES FONDATIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE.

« Le Centre Français des Fonds et Fondations (CFF) a vocation à regrouper tous les fonds de dotation et fondations. Il a pour mission d'aider à la connaissance du secteur, d'en favoriser le développement et d'en représenter les intérêts communs au bénéfice de l'intérêt général. Le Centre a pris l'initiative de créer un groupe de travail des fondations dédiées à l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR). Les travaux ont ainsi porté sur la gouvernance, la définition et le déploiement de la mission, la création de chaires, le mécénat et sa coexistence avec le crédit impôt recherche, les fusions et rapprochements, l'ancrage territorial, les spécificités juridiques de chaque statut... Les propositions de ce groupe de travail, portées par le CFF, ont contribué aux évolutions législatives portant sur les statuts des FCS et FP. Les universités sont des acteurs majeurs de leur territoire contribuant à l'expression et au rayonnement de leur génie propre. Leurs fondations peuvent constituer de véritables outils d'ancrage des fondations territoriales en cours de développement en France. Nos confrères anglo-saxons observent que l'existence d'une université est un facteur majeur du développement des community foundations. On peut se référer au développement de la fondation pour l'université de Lyon pour y voir les prémices d'une configuration à la croisée des chemins entre la fondation territoriale et l'outil de développement au service de l'Université. D'autres fondations de l'ESR ont également fondé leur réflexion sur le territoire, préoccupation centrale de l'ESS.

Mais c'est encore à travers le champ de l'accompagnement des jeunes dans toutes les dimensions de sa vie sociale, de son inscription dans les campus, dans ses premiers développements dans la vie locale, que les fondations liées aux pôles universitaires peuvent déployer leur inscription dans l'ESS. Elles ont toute capacité, légitimité et devoir à mobiliser une société française en difficulté pour l'insertion de ses jeunes. Et il y a peut-être là des éléments de rencontre entre la société civile et l'université, autre que la connaissance et la recherche, sur lesquels la mobilisation n'a pas été suffisante à ce jour.

Ces pistes ouvrent des capacités mobilisatrices et fédératrices qui peuvent susciter des contributions innovantes et de nouveaux partenariats. »

Béatrice de Durfort

Déléguée générale - Centre français des fonds et fondations

ENTREPRISE SOCIALE

L'entreprise sociale - celle que dirige un entrepreneur social - ne se définit pas par un statut mais un modèle d'entreprise qui repose sur 4 principes que porte l'ESS : projet économique viable, finalité sociale ou environnementale, lucrativité limitée, gouvernance participative. Elle est légalement entrée parmi les familles d'entreprises de l'ESS par la loi de 2014. Son émergence

correspond à un mouvement de fond mondial de renouvellement des modèles économiques, voulant résolument conjuguer efficacité économique et le social, l'intérêt général. Elle peut prendre un statut associatif, coopératif, SAS, SA, SARL mais se doit de répondre aux 4 principes énoncés. Le secteur comporte de très belles et efficaces histoires d'entreprises sociales (Jardins de Cocagne par exemple).

L'APEC ET L'ESS

L'Association pour l'Emploi des Cadres connaît bien l'ESS. Elle publie des études très intéressantes qui font le point sur cette économie porteuse d'emplois. « Les candidats à des postes cadres dans l'ESS » en 2014 ; « le marché de l'emploi cadre dans l'ESS » en 2013 ; « les cadres de l'ESS », étude menée en 2011 avec le Conseil national des chambres régionales d'économie sociale (CNCRESS) ; ces études sont accessibles sur www.apec.fr.

L'APEC mène des actions concrètes pour faire connaître l'ESS, ses opportunités d'emploi, de création et de reprise d'entreprise, aux jeunes issus de l'enseignement supérieur et aux cadres. En témoignent 61 matinées pour les cadres et jeunes et 20 matinales pour les entreprises en 2014. Ces matinées en accès libre sur inscription, en partenariat avec les CRESS, l'AVISE, l'URSCOP..., ont réuni plus de 1600 participants autour des thèmes : « Les opportunités d'emploi dans l'ESS » et « Idée ou projet : créer/reprendre une entreprise dans l'ESS ». Une conférence sur l'emploi dans le secteur a réuni près de 300 cadres et jeunes lors du salon Apec de Paris, où ils ont pu rencontrer des acteurs de l'ESS.

Des matinales ont été organisées pour les employeurs de l'ESS, co-animées avec l'UDES, UNIFAF, UNIFORMATION, ...) autour du renouvellement des effectifs et de l'attractivité du secteur.

De nombreuses autres interventions de l'APEC, salons de recrutement, forums emploi, colloques, lui permettent de faire connaître l'ESS et sa capacité d'emploi. Aux Rencontres Universités Entreprises (RUE), l'APEC est intervenue sur le thème « Comment parler d'ESS aux jeunes en recherche d'emploi ? », et à une conférence de l'Atelier sur « l'ESS aime-t-elle les jeunes ? ». En 2015, de nouvelles actions sont prévues (agenda sur apec.fr)

L'économie sociale et solidaire : un secteur en croissance

L'INSEE réalise une mesure statistique systématique de l'emploi en ESS depuis 2006. De chiffres plus épars diffusés depuis trente ans environ, on peut estimer que le secteur de l'ESS a doublé son importance relative dans la population active (de 5 à 10 %) et doublé également ses effectifs salariés en valeur absolue (de 1,1 million à 2,3 millions).

Une grande partie est concentrée dans les associations et les créations d'emploi des 20 dernières années sont surtout à mettre sur le compte du mouvement associatif. Au contraire, les mouvements coopératifs et mutualistes voient leurs effectifs décliner, depuis les années 1990 pour le premier, les années 2000 pour le second (en lien avec la dynamique des secteurs employeurs). Les fondations sont, en termes de créations d'emplois, le mouvement le plus dynamique mais en termes absolus, elles représentent un nombre d'emplois assez restreint et moins de 3 % des emplois dans l'ESS.

L'évolution est mieux connue pour les associations et les fondations grâce aux données de l'ACOSS.

L'emploi dans l'économie sociale et solidaire a progressé plus rapidement que dans le reste de l'économie jusqu'à la crise financière de 2008 (+2,3 % entre 2006 et 2008 versus 1,7 % dans le reste du secteur privé et -0,1 % dans le secteur public). Cela tient principalement à son positionnement plus important dans des activités économiques tertiaires et de proximité moins soumises à la concurrence internationale et dans d'autres –accompagnement des chômeurs et des publics en difficulté– liées à la récession et enfin au fait qu'une partie des emplois créés est susceptible de se substituer indirectement à des emplois supprimés dans le secteur public.

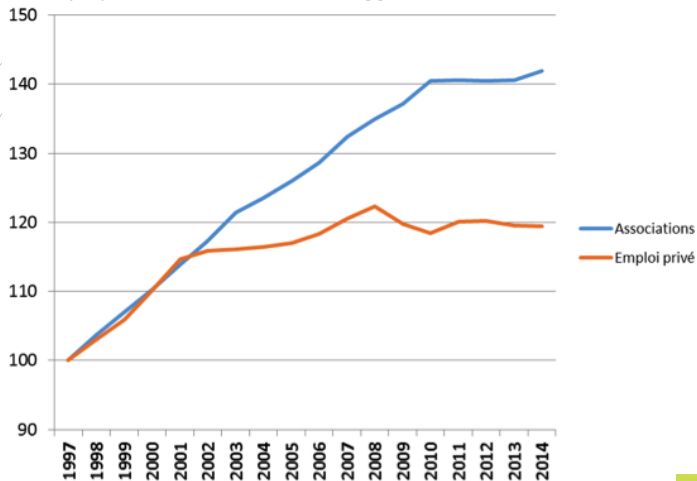
Les répercussions de la crise économique ont été différées de deux années environ par rapport à l'ensemble de l'économie française. Un certain nombre de signes apparaissent aujourd'hui qui font douter de la poursuite de ce rythme de croissance. Le ralentissement de la progression de l'emploi en ESS et même parfois sa diminution légère notée depuis 2010, notamment dans les associations, devraient limiter les créations nettes d'emplois dans les années à venir.

L'économie sociale et solidaire : des besoins de recrutement de cadres à venir

La pyramide des âges des salariés de l'ESS se rapproche de celle du secteur public. Globalement, le profil par âge est intermédiaire entre celui du secteur public où l'âge moyen y est un peu plus élevé (+ 2 ans) et celui du secteur privé classique où il est inférieur (- 3 ans).

La proportion de salariés de plus de 40 ans (un peu moins de 40 %) est plus importante que dans le secteur privé classique (moins de 30 %). Inversement, le secteur public a plus de 40 % de salariés ayant atteint 40 ans. Il en résulte un nombre important de départs à la retraite dans les années à venir. On estime qu'**un salarié de l'ESS sur 4 devrait prendre sa retraite d'ici 2020**, que 600 000 postes vont se libérer au cours des cinq prochaines années. Ces départs en retraite prévisibles - relativement plus nombreux que dans le reste de l'économie - offrent de belles perspectives d'emplois et cela aussi bien à un niveau de formation III (Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.) qu'aux niveaux de formation II et I (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école).

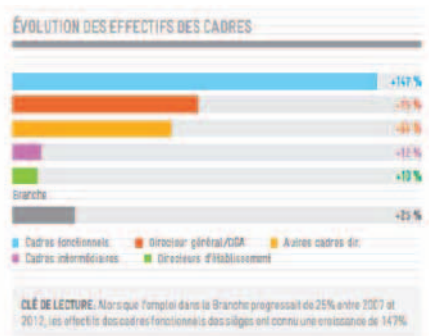
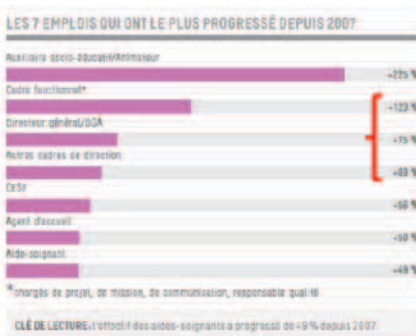
EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR PRIVÉ ET DANS LES ASSOCIATIONS 1997-2014



Source : ACOSS

L'EMPLOI DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Dans l'action sociale et médico-sociale, secteur d'activité qui emploie plus de 40 % des salariés de l'économie sociale et solidaire, les emplois ont continué à progresser pour de nombreux métiers et notamment pour les emplois de cadres. Ce processus résulte d'un mouvement général de professionnalisation du secteur depuis une trentaine d'années et d'une tendance plus récente au regroupement des établissements



Source : Enquête Emploi 2012, Observatoire et UNIFAF

La croissance de l'emploi la plus forte concerne des emplois de cadres fonctionnels (chargés de projet, de mission, de communication, responsable qualité, etc.), accessibles aux diplômés des universités. L'accès aux postes de direction se fait souvent par promotion interne de salariés ayant des diplômes professionnels mais beaucoup d'entre eux ont suivi une formation universitaire en formation continue.

Un secteur attractif pour les diplômés du supérieur

NOMBRE DE CADRES DANS LES QUATRE STATUTS DE L'ESS		
	Nombre de cadres	%
Associations	141 522	60%
Coopératives	58 163	25%
Mutuelles	26 670	11%
Fondations	9 176	4%
Total ESS	235 531	100%
Privé hors ESS	1 952 415	
Total cadres du privé (hors enseignement)	2 187 946	

Source : INSEE CLAP 31/12/2010. Traitement : Observatoire national de l'ESS - CNCRS.
Champ : France entière hors enseignement.

L'ESS emploie 13 % des cadres de l'ensemble du secteur privé. Plus du tiers (37 %) se trouvent dans le secteur de l'enseignement (principalement dans des établissements d'enseignement privé sous statut associatif où ils sont rémunérés par l'Etat). Hors enseignement, 16 % des salariés de l'ESS sont cadres, ce qui représente un taux d'encadrement proche du privé hors ESS. 60 % de ces cadres sont salariés dans des associations (qui regroupent 80 % environ de l'emploi total en ESS), le taux d'encadrement y est donc plus faible. En revanche, le taux d'encadrement est plus élevé dans les mutuelles (avec 11 % des cadres de l'ESS) dans les fondations (4 %) et surtout dans les coopératives (25 %).

Cette spécificité des associations résulte à la fois des domaines d'activité où elles sont présentes mais également de la faible taille des associations employeurs : plus de la moitié d'entre elles ont moins de cinq salariés (voir bibliographie V. Tchernonog, 2013). La part des cadres est particulièrement réduite dans le domaine des loisirs, de la vie sociale et du sport.

L'ESS est caractérisée par une très forte proportion de diplômés de l'enseignement supérieur : 43 % des cadres de l'ESS sont titulaires d'un diplôme universitaire contre 37 % pour l'ensemble des cadres du privé. A contrario, la proportion de diplômés d'écoles d'ingénieur est deux fois moins

élevée (14 %) que dans l'ensemble du secteur privé (28 %).

L'emploi des cadres dans l'économie sociale et solidaire en 2010

On devient plus souvent cadre dans l'ESS à l'issue d'une mobilité (interne ou externe) et moins souvent dès le début de la carrière (35 % des cadres contre 48 % pour l'ensemble des cadres). Dans les associations en particulier, on devient cadre en changeant d'entreprise (c'est le cas de 40 % des cadres associatifs).

Plus des trois-quarts des cadres de l'ESS travaillent dans une entreprise de services contre seulement un cadre du privé sur deux. En moyenne, les cadres de l'ESS travaillent dans des entreprises de taille plus petite que l'ensemble des cadres du privé. En conséquence, 60 % des cadres de l'ESS ont une responsabilité hiérarchique (encadrement d'une équipe) contre 40 % des cadres du privé.

Malgré une moyenne d'âge plus élevée, les salaires des cadres de l'ESS sont en moyenne légèrement inférieurs à ceux des cadres du privé (46 000 euros contre 48 000 euros). Ces salaires sont aussi plus concentrés (l'échelle est plus resserrée entre les plus bas et les plus hauts salaires de cadres). Pour une part, cette différence est due à une plus grande importance de temps partiels. Mais dans les coopératives et les mutuelles, les salaires des cadres sont au-dessus de la moyenne des cadres du privé. L'écart de salaire Hommes/Femmes est identique dans l'ESS à ce qu'il est dans le privé.

Le besoin de remplacement des départs à la retraite est significativement plus important que dans le reste du secteur privé. En 2012, 38 % des cadres de l'ESS avaient plus 50 ans (24 % dans l'ensemble de l'économie privée). En 2013, l'APEC a

publié sur son site plus de 12 600 offres d'emploi cadre émanant d'organisations de l'économie sociale et solidaire ; elles ont reçu en moyenne deux fois plus de candidatures que les autres, ce qui témoigne de l'attractivité de l'ESS.

Comparaison de la structure par âge des cadres de l'ESS et du secteur privé

RÉPARTITION DES CADRES PAR ÂGE		
	ESS	Total privé
Moins de 30 ans	8%	15%
De 30 à 34 ans	11%	15%
De 35 à 39 ans	14%	17%
De 40 à 44 ans	14%	15%
De 45 à 49 ans	15%	14%
De 50 à 54 ans	16%	11%
55 ans et plus	22%	13%
	100%	100%

38% (ESS) vs 24% (Total privé) pour les tranches 50-54 ans et plus.

Source : INSEE DADS 2008. Traitement : Observatoire national de l'ESS - CNCRS.
Champ : France entière hors enseignement.

Des formations qualifiantes adaptées sont donc nécessaires pour pourvoir ces emplois. Les universités peuvent développer une offre susceptible d'intéresser leurs étudiants en formation initiale comme des professionnels en cours de carrière ou lors d'une réorientation.

Les emplois dans l'ESS : spécificités et ressemblances

La structure des emplois dans l'ESS se distingue de celle de l'ensemble du secteur privé. La part de l'emploi d'ouvriers y est nettement plus faible puisqu'au lieu de dépasser le quart, elle se réduit à un emploi sur cinq dans les coopératives et un emploi sur huit dans les associations et n'atteint que des chiffres très faibles dans les mutuelles et les fondations. Inversement, les employés qui représentent un emploi sur trois dans le reste du secteur privé sont surreprésentés dans les mutuelles (un emploi sur deux) et dans les associations. Dans l'ESS, la part des professions intermédiaires est en moyenne d'un tiers alors qu'elle dépasse à peine un cinquième dans le reste du secteur privé. Enfin, la part des cadres est à peu près la même que dans l'ensemble du secteur privé sauf dans les associations où elle est un peu plus faible. Les femmes représentent les deux tiers des salariés de l'ESS alors que l'emploi est majoritairement masculin dans le reste du secteur privé. Cette particularité s'explique principalement par des effets de structure. L'emploi dans l'ESS est plus développé dans des activités à majorité féminine (services à la personne, enseignement, sanitaire et social, tertiaire). La différence restante s'explique partiellement par une

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE AU SEIN DES FAMILLES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE EN 2010

Catégorie socioprofessionnelle	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	Hors économie sociale	Total
Agriculteurs exploitants	c	0,0	0,0	c	0,0	0,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	c	c	0,3	c	0,9	0,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	18,7	20,4	13,6	15,9	16,5	16,4
Professions intermédiaires	33,1	27,2	32,2	36,4	20,7	21,9
Employés	25,8	49,1	41,3	41,3	34,7	35,3
Ouvriers	21,8	c	12,6	c	27,1	25,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

C : données confidentielles
Champ : postes de travail au 31 décembre (hors intérim et postes annexes)
Source : Insee, Cjep

NIVEAU DE SATISFACTION DES SALARIÉS DANS L'ENQUÊTE ESSQUAL SELON LE SECTEUR D'EMPLOI (taille de l'échantillon : 434)

Degré de satisfaction	Statut de l'établissement employeur			Total, %	Test de Fisher (p-val.)
	Non lucratif (N=147, soit 34%), %	Marchand (N=266, soit 62%), %	Public (N=18, soit 4%), %		
Rémunération					0.844
Tout à fait satisfait	12	10	11	11	
Plutôt satisfait	53	54	50	54	
Plutôt insatisfait	25	26	17	24	
Tout à fait insatisfait	10	11	22	11	
Intérêt du travail					0.630
Tout à fait satisfait	39	37	39	38	
Plutôt satisfait	52	51	50	51	
Plutôt insatisfait	6	9	0	7	
Tout à fait insatisfait	3	4	11	4	
Horaires					0.594
Tout à fait satisfait	37	32	50	34	
Plutôt satisfait	46	53	44	50	
Plutôt insatisfait	15	12	6	13	
Tout à fait insatisfait	3	3	0	3	
Conciliation vie familiale-travail					0.080
Tout à fait satisfait	28	23	56	26	
Plutôt satisfait	56	55	33	54	
Plutôt insatisfait	13	16	6	15	

Source : Maisonnasse J., Melnik K., Petrella F., Richez-Battesti, N., Rapport LEST, 2010

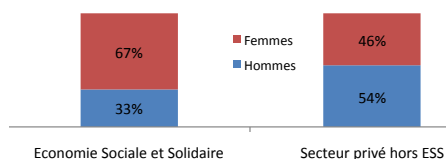
part plus élevée d'emplois à temps partiel plus fréquemment féminins. En 2012, un emploi dans l'ESS correspond en moyenne à 93,4 % d'un équivalent temps plein dans le secteur privé hors ESS mais seulement à 85,3 % d'un ETP dans l'ESS.

La satisfaction au travail dans l'ESS est évaluée par l'enquête ESSQUAL menée par le LEST de l'Université d'Aix-Marseille en 2010 et par le « Baromètre qualité de vie au travail dans l'ESS » élaboré par CHORUM avec le concours de l'Institut CSA depuis 2013. Il en ressort que malgré des indicateurs moins favorables que traduisent les

statistiques de l'Insee (rémunérations plus faibles dans les associations, plus forte proportion de CDD, temps partiel plus fréquent) les indicateurs moyens, en tenant compte de la structure des activités, sont légèrement meilleurs dans l'ESS que dans les autres secteurs de l'économie.

Ces résultats sont confirmés par le Baromètre Chorum qui montre que les salariés de l'ESS accordent une note de 6,3/10 concernant la qualité de la vie au travail et les dirigeants 7,4/10 contre 6,1 pour les salariés en général. Résumant cette situation, l'Observatoire national de l'ESS conclut que l'ESS est « moins attractive mais plus satisfaisante au travail » (voir bibliographie Atlas 2014, p. 85). Une marge de progrès existe donc pour faire coïncider les importants besoins de recrutement dans l'économie sociale et solidaire et la recherche d'un engagement porteur de sens que manifestent de nombreux jeunes.

L'EMPLOI PAR SEXE DANS L'ESS ET DANS LE PRIVÉ EN 2012



Source : Insee, Clap 2012



PARTIE 2

Formation et Recherche en ESS

Rédaction coordonnée par le RIUESS

Inventaire de l'offre de formation des universités
et des acteurs de la recherche en ESS



©CPU

« Pour la première fois, sous l'égide de la CPU, un recensement des formations et des activités de recherche dans le domaine de l'ESS est publié.

Souvent sensibles aux valeurs de l'économie sociale et solidaire, les étudiants sont depuis quelques années en attente de formations dans ce champ. De même, les acteurs de l'ESS sont à la recherche de formations permettant de consolider leurs acquis et de former les futurs cadres de leurs structures.

Comme tout phénomène sociétal, l'économie sociale et solidaire est un objet de recherche à part entière. De nombreuses équipes travaillent, depuis plusieurs années, sur ce sujet.

En collaboration avec le Réseau InterUniversitaire en Economie Sociale et Solidaire (RIUESS), la CPU vous propose de découvrir dans cette partie du guide la richesse des formations proposées et les travaux de recherche conduits dans nos établissements, en relation avec l'ESS. La vie de nos campus est rythmée par les actions, animations et services proposés par les associations étudiantes de nos établissements. Structures majeures de l'économie sociale et solidaire, l'engagement au sein de ces associations est souvent l'occasion pour nos étudiants d'acquérir des expériences et de changer leur regard le monde qui les entoure. »

Gilles Baillat

Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Président de la commission vie de l'étudiant
et des questions sociales de la CPU

INTRODUCTION

L'Economie Sociale et Solidaire n'est pas naturellement un angle d'entrée selon lequel l'Université approche son enseignement et sa recherche, toutes deux fondées sur des approches disciplinaires.

Cela n'a pas empêché des universitaires, issus de différentes disciplines (économie bien sûr, mais aussi gestion, sociologie, droit, histoire, géographie, aménagement, communication, sciences politiques, sciences de l'éducation, philosophie...) de s'intéresser à l'ESS en général et/ou à un certain nombre de ses composantes, souvent en liant leurs recherches à un engagement personnel. Fréquemment conduites initialement à la marge des institutions

universitaires, ces recherches ont fondé un certain nombre d'enseignements, conduisant à la constitution progressive de formations à vocation professionnelle, s'articulant avec les besoins en compétences exprimées par des acteurs de l'ESS confrontés à la nécessité de recruter des salariés de bon niveau familiarisés avec les spécificités du secteur.

Se réunissant pour la plupart chaque année depuis quinze ans au sein des rencontres du RIUESS, Réseau Inter Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire, les universitaires, auquel s'est joint chaque année un nombre de plus en plus important de doctorants travaillant sur les différentes dimensions de l'ESS, échangent entre eux et avec les acteurs autour du contenu de leurs enseignements et de leurs recherches.

Aujourd'hui dispersées sous diverses appellations, les formations en matière d'ESS seront progressivement identifiées, au terme de la rénovation de l'offre de formation dans le cadre des contrats quinquennaux liant l'Etat à chaque université dans les nomenclatures des licences professionnelles et des masters qui prévoient une mention Economie Sociale et Solidaire.

Dans cette attente, le recensement de l'offre de formation concernant l'ESS dans l'ensemble des universités peut avoir laissé de côté certaines formations qui concernent l'ESS ou une de ses composantes, surtout si le titre de la formation ne mentionne pas cette référence.

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE : FORMATION CONTINUE, VAE, VAPP ET APPRENTISSAGE

La totalité des formations est accessible par la voie de la **formation continue**, au titre du Congé Individuel de Formation, du Plan de formation, de la période de professionnalisation, et depuis le 1 janvier 2015 par la voie du **Compte Personnel de Formation**, par convention entre l'organisme financeur (employeur, OPCA, OPACIF) et l'Université.

Les diplômés peuvent, pour les candidats ayant au moins trois années d'expérience attestée, salariée ou bénévole, faire l'objet d'une procédure de **VAE**, Validation des Acquis de l'Expérience, mises en place selon des modalités propres à chaque Université. Celle-ci permet d'obtenir la totalité du diplôme ou une partie de celles-ci, ce qui peut s'articuler avec une préparation des parties non obtenues.

La Validation des Acquis Professionnels et Personnels, dite **VAPP 85**, propre à chaque Université permet de faire valider l'expérience professionnelle et personnelle afin de permettre de **s'inscrire à**

une formation diplômante sans avoir le diplôme requis.

Un certain nombre des formations dont le calendrier a été construit dans cette optique sont accessibles en **alternance**, soit par la voie de l'apprentissage, soit par la voie du contrat de professionnalisation.

LES DOCTORANTS

L'augmentation du nombre de doctorants travaillant sur l'ESS montre l'intérêt croissant pour conduire des recherches dans ce secteur. Un certain nombre d'entre elles sont réalisées avec des organisations de l'ESS dans le cadre de conventions CIFRE qui bénéficient du soutien financier de l'Etat et associent trois partenaires :

- une entreprise (qui peut être une association ou une collectivité territoriale), qui confie à un doctorant un travail de recherche objet de sa thèse ;
- un laboratoire de recherche, extérieur à l'entreprise, qui assure l'encadrement scientifique du doctorant ;
- un doctorant, titulaire d'un diplôme conférant le grade de master.

Par leur participation aux travaux du RIUESS, une cinquantaine de doctorants ont été identifiés comme conduisant dans diverses disciplines des recherches sur l'ESS.

Leurs coordonnées et les thèmes de recherches sont disponibles depuis :

Plus d'infos :

<http://www.riuess.org>

Ces éléments en tête, il nous est maintenant possible de présenter la formation et la recherche en ESS, au travers d'un inventaire de l'offre de formation et des acteurs de la recherche en ESS des universités. Cette partie se décompose en quatre volets :

1. L'OFFRE DE FORMATION
 2. LES CHAIRES
 3. LES LABORATOIRES DE RECHERCHE
 4. LES PRIX ET REVUES SPÉCIALISÉES ESS
-

1 - L'OFFRE DE FORMATION UNIVERSITAIRE TOUT AU LONG DE LA VIE EN ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Pour les formations recensées n'ont été indiquées que **les formations concernant l'ensemble de l'Economie Sociale et Solidaire, ou certaines de ses composantes** (coopératives, associations).

N'ont volontairement pas été indiquées les formations centrées sur une thématique (action sociale, habitat, sport, culture, aide à domicile ...) même si certaines de ces formations abordent les questions de l'ESS, et préparent des étudiants à occuper des fonctions professionnelles au sein d'entreprises de l'ESS

Avis aux lecteurs : l'application de la loi du 22 juillet 2013 a conduit à la mise en place d'un cadre national des formations (arrêté du 22 janvier 2014). A ce titre, l'ensemble des nomenclatures des licences générales, licences professionnelles et masters ont été entièrement revues.

**Retrouvez la version numérique et interactive de ce guide
sur : www.cpu.fr**

Les Licences générales

LE MANS

Université du Maine

En 1991, avec la création de l'IUP Charles Gide, cette Université a été la première en France à proposer une formation en 3 ans aux métiers du management et de la gestion des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Des démarches voisines ont été progressivement initiées dans quelques universités

Plus d'infos :

<http://ecodroit.univ-lemans.fr>

CLERMONT-FERRAND

L'université Blaise Pascal

Licence 3 Communication et solidarité qui initie les étudiants aux problèmes de communication internes et externes spécifiques à l'ESS.

Plus d'infos :

<http://www.univ-bpclermont.fr>

PARIS - SAINT-DENIS (93)

L'Université Paris VIII,

Licence Administration économique et sociale, parcours Collectivités territoriales et économie sociale et solidaire (à partir de la L2).

Plus d'infos : <http://www.univ-paris8.fr>

PARIS NANTERRE

L'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Parcours L3, Economie sociale et solidaire dans une Licence 3 Administration économique et sociale.

Plus d'infos : <https://www.u-paris10.fr>

Les Licences professionnelles

AVIGNON

TOURISME ET ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Droit, économie, gestion

Plus d'infos :

<http://www.univ-avignon.fr>

BREST

MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SPÉCIALITÉ GESTION DES STRUCTURES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, GESTION DES ASSOCIATIONS

Université de Bretagne Occidentale

IUT Quimper

Plus d'infos :

<http://formations.univ-brest.fr>

CLERMONT-FERRAND

Gestion de l'économie sociale et solidaire et Entrepreneuriat

Université d'Auvergne

Ecole universitaire de Management

Plus d'infos :

<http://management.u-clermont1.fr>

LYON

DROIT ET GESTION DES ENTREPRISES ASSOCIATIVES

Université Jean Moulin Lyon 3

IUT

Plus d'infos : <http://iut.univ-lyon3.fr>

MARNE LA VALLÉE

GESTION DES ORGANISATIONS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET solidaire

Université Paris-Est Marne-La-Vallée

Eco-gestion

Plus d'infos : <http://www.u-pem.fr>

MULHOUSE

MANAGEMENT DE PROJETS DANS LE DOMAINE ÉDUCATIF, SOCIAL ET SOCIO-CULTUREL

Université de Haute-Alsace

SERFA

Plus d'infos : <http://www.serfa.fr>

ORLÉANS

MANAGEMENT DES ORGANISATIONS - SPÉCIALITÉS INNOVATIONS SOLIDAIRES ET ENTREPRENEURIALES - PARCOURS TIERS SECTEUR, ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Université d'Orléans

IUT de l'Indre Châteauroux

Plus d'infos : <http://www.univ-orleans.fr>

PARIS CRÉTEIL

MÉTIERS DE LA COMMUNICATION, CHARGÉ DE COMMUNICATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES ASSOCIATIONS

Université Paris Est Créteil

*UFR Lettres, langues et sciences humaines,
département communication politique et
publique / IUT Sénart-Fontainebleau*

Plus d'infos : <http://lettres-sh.u-pec.fr>

PARIS CRÉTEIL

MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SECTEUR ASSOCIATIF

Université Paris Est Créteil

IUT Fontainebleau

Plus d'infos : <http://www.iutsf.u-pec.fr>

PARIS NANTERRE

MANAGEMENT DES ORGANISATIONS - OPTION MÉTIERS DE LA GESTION DES ASSOCIATIONS (ET DE L'ESS)

Université Paris Ouest Nanterre La Défense
Science sociales et administratives

Plus d'infos : <https://www.u-paris10.fr>

REIMS

AGEES - ADMINISTRATION ET GESTION DES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE

Université de Reims Champagne-Ardenne
Sciences économiques et de gestion

Plus d'infos : <http://www.univ-reims.fr>

SAINT-DENIS (LA RÉUNION) MANAGEMENT DES ORGANISATIONS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Université de La Réunion

Plus d'infos :

<http://www.univ-reunion.fr>

SAINT-ETIENNE

Intervention sociale SPÉCIALITÉ COORDINATEUR DE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Parcours:

Intervention sociale, éducative et culturelle

Insertion par l'activité économique

- Intervention économique & développement des territoires
Eco-responsabilité et développement durable

Université Jean Monnet Saint-Etienne

Sciences Humaines et Sociales

Plus d'infos :

<http://portail.univ-st-etienne.fr>

VALENCIENNES

INTERVENTION SOCIALE : INSERTION ET RÉINSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE :

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Faculté de Droit Economie Gestion

Plus d'infos :

<http://formations.univ-valenciennes.fr>

Les Masters

AMIENS

ÉCONOMIE DES ORGANISATIONS ET GOUVERNANCE NOUVELLES PRATIQUES DES ORGANISATIONS ET DYNAMIQUE LOCALE (NODL)

Université de Picardie Jules Verne
Economie gestion

Plus d'infos : <https://www.u-picardie.fr>

ANGERS

CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT ENTREPRISES ET TERRITOIRES DURABLES - PARCOURS TERRITOIRES ET PARCOURS CULTURE

Université d'Angers

Bi-disciplinarité - économie-géographie

Plus d'infos : <http://www.univ-angers.fr>

AVIGNON

POLITIQUES SOCIALES

Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse

CAFERUIS adossé au Master 1

DEIS adossé au Master

2EA 3788

Plus d'infos :

<http://www.univ-avignon.fr>

BORDEAUX

CONSEIL ET MANAGEMENT DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

Université de Bordeaux IAE

Plus d'infos : <http://www.u-bordeaux.fr>

Les Masters

BORDEAUX

DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE [DEESS]

IEP de Bordeaux

Plus d'infos : <http://www.sciencespobordeaux.fr>

BREST

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES PARCOURS MANAGEMENT DES ENTREPRISES MUTUALISTES ET COOPÉRATIVES.

IAE de Bretagne Occidentale

Plus d'infos :
<http://www-connexo.univ-brest.fr>

CAEN

MANAGEMENT DU SOCIAL ET DE LA SANTÉ : PARCOURS GESTION DU SOCIAL ET DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Université de Caen Basse Normandie
IAE

IUP Management social et de la santé
Plus d'infos : <http://webetu.unicaen.fr>

CLERMONT-FERRAND

COMMUNICATION, STRATÉGIE INTERNATIONALE ET INTERCULTURALITÉ (CSII) SPÉCIALITÉ COMMUNICATION ET SOLIDARITÉ DEUX PARCOURS COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET CONDUITE DE PROJETS SOLIDAIRES LOCAUX ET INTERNATIONAUX

Université Blaise Pascal
*UFR Langues Appliquées, Commerce et
Communication*

Plus d'infos : <http://lacc.univ-bpclermont.fr>

EVRY

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE PARCOURS 1 TRAVAIL SOCIAL ET MANAGEMENT EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE FORMATION DE L'ÉSSONNE (CFE) DE GRIGNY PARCOURS 2 MÉDIATION SOCIALE EN PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT DE FORMATION À LA MÉDIATION ET À LA NÉGOCIATION (IFO)

Université d'Evry Val d'Essonne
UFR Sciences humaines et sociales

Plus d'infos : <http://deust.hautetfort.com>

GRENOBLE

DÉVELOPPEMENT ET EXPERTISE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Université Pierre Mendès France-Grenoble 2
IEP de Grenoble

Plus d'infos :
www.sciencespo-grenoble.fr

LE MANS

MANAGEMENT, SPÉCIALITÉ TIERS-SECTEUR/ESS

Université du Maine
*UFR Droit Economie Gestion
(ex IUP Charles Gide)*

Plus d'infos : <http://ecodroit.univ-lemans.fr>

LILLE

ACTION PUBLIQUE, INSTITUTIONS ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE MASTER MANAGEMENT SOCIAL ET TERRITORIAL

Ecole universitaire de Management de
l'université de Lille, l'IAE Lille
*Faculté des Sciences économiques et
sociales*

*LEM – Lille économie et management Axe
- Management et économie de la santé*

Plus d'infos : <http://ses.univ-lille1.fr>

LYON

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Université Lumière Lyon 2
 Faculté de sciences économiques et de gestion

Plus d'infos : <http://www.univ-lyon2.fr>

MARSEILLE

RH-ÉCONOMIE SOCIALE : ORGANISATION ET PROJET

Aix-Marseille Université
 UFR Economie gestion

Plus d'infos :

<http://formations.univ-amu.fr>

MONTPELLIER

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET ACTION PUBLIQUE (ESSAP)

Université Paul-Valéry Montpellier 3
 UFR Sciences Economiques, juridiques, sociales et de gestion

Plus d'infos :

<http://www.developpement-social.fr>

MULHOUSE

DOUBLE HABILITATION : ECONOMIE ET SOCIÉTÉ UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE ET SCIENCES POLITIQUES UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

INGÉNIERIE DE PROJETS EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE TROIS PARCOURS : ENTREPRENEURIAT SOLIDAIRE, DÉVELOPPEMENT DURABLE, TERRITOIRES

Université de Haute-Alsace

Plus d'infos :

<http://www.campus-fonderie.uha.fr>

NANCY

MANAGEMENT DES ORGANISMES D'INSERTION

Université de Lorraine
 ISAM-IAE Nancy

Plus d'infos :

<http://isam-iae.univ-lorraine.fr>

PARIS

MANAGEMENT DES ASSOCIATIONS

Université Paris 1 - IAE

Plus d'infos : <http://www.univ-paris1.fr>

PARIS

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES MENTION TRAVAIL SOCIAL SPÉCIALITÉ ENCADREMENT ET INGÉNIERIE DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'INTERVENTION SOCIALE, PARCOURS INNOVATIONS SOCIALES ET CONDUITE DU CHANGEMENT - ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

CNAM

Département DIST

Plus d'infos :

<http://l'intervention-sociale.cnam.fr>

PARIS - MARNE LA VALLÉE

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) AVEC TROIS PARCOURS : INSERTION ET ENTREPRENARIAT SOCIAL ET SOLIDAIRE (IESS) AVEC UNE ANTENNE À L'IRUP DE ST ETIENNE PROTECTION SOCIALE (PS) SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAL (SMS)

Université Paris- Est Marne la Vallée

IFIS (Institut Francilien d'Ingénierie Sociale)

Responsable(s) de la formation

Plus d'infos : <http://ifis.u-pem.fr>

Les Masters

PARIS NANTERRE

**SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
PARCOURS : ACTION PUBLIQUE, ACTION
SOCIALE (FORMATION DE CADRES POUR
L'ESS ET L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL)**

Université Paris Ouest Nanterre La Défense
UFR Sciences sociales et administration

Plus d'infos :
formation.u-paris10.fr

PARIS - SAINT-DENIS (93)

**ECONOMIE DES ORGANISATIONS
-PARCOURS EMPLOI ET ESS**

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis
AES

Plus d'infos : <http://www.univ-paris8.fr>

POITIERS

**DROIT ET DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE**

Université de Poitiers
Faculté de Droit

Plus d'infos : <http://droit.univ-poitiers.fr>

REIMS

MANAGEMENT DES ENTREPRISES DE L'ESS

Université de Reims Champagne Ardenne
UFR Sciences Economiques et Gestion

Plus d'infos : <http://www.univ-reims.fr>

RENNES

**PROFESSIONNEL ANALYSE DE PROJETS ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Université Rennes 1
Faculté des Sciences Economiques

Plus d'infos :
<http://partages.univ-rennes1.fr>

RENNES

**EMPLOI ET ENTREPRENEURIAT DANS LES
PETITES ET MOYENNES ORGANISATIONS
(EEMO), PARCOURS ESS**

Université Rennes 2
UFR Sciences Sociales-AES

Plus d'infos : <http://www.univ-rennes2.fr>

ROUEN

**MANAGEMENT DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, ENTREPRISES SOCIALES ET
SOLIDAIRES**

Université de Rouen
IAE

Plus d'infos :
<http://formation-ve.univ-rouen.fr>

SAINT-DENIS (LA RÉUNION)

MANAGEMENT DES ASSOCIATIONS

Université de La Réunion
IAE - En lien avec l'IAE Paris 1

Plus d'infos : <http://www.iae-reunion.fr>

TOULON

**DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE ET
DURABLE DES ORGANISATIONS DSDO**

Université du Sud Toulon
IAE

Plus d'infos : <http://www.univ-tln.fr>

TOULOUSE

**INNOVATION PAR L'ÉCONOMIE SOCIALE
NOUVELLE ECONOMIE SOCIALE**

Université Toulouse Jean Jaurès
Sciences Humaines et Sociales

Plus d'infos : <http://www.univ-tlse2.fr>

VALENCIENNES

**ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE
- AES**

**PARCOURS DÉVELOPPEMENT LOCAL ET
ECONOMIE SOLIDAIRE (DLES)**

Université de Valenciennes et du
Hainaut-Cambrésis
Droit, Economie et Gestion

Plus d'infos :
<http://formations.univ-valenciennes.fr>

VERSAILLES

GOUVERNANCE MUTUALISTE

Université de Versailles Saint-Quentin-
en-Yvelines

Droit et science politique
Plus d'infos : <http://www.uvsq.fr>

Les autres formations (DUT, DU...)

BORDEAUX

DUT GESTION URBAINE ET SOLIDARITÉ

Institut Universitaire de Technologie
Bordeaux Montaigne

Plus d'infos :

<http://www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr>

EVRY

DEUST -

**TRAVAIL SOCIAL : MÉTIERS DE
L'AMÉNAGEMENT ET DES ACTIVITÉS
SOCIALES (MAAS) MENTION : ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE**

**PARCOURS 1 : MÉDIATION URBAINE ET
SOCIALE**

**PARCOURS 2 : MÉDIATION ÉDUCATIVE ET
SPORTIVE**

Université d'Evry Val d'Essonne

Plus d'infos :

<http://deust.hautetfort.com>

MARSEILLE

**DESU INGÉNIERIE DES ORGANISMES SANS
BUT LUCRATIF – DROIT DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE, ORGANISÉ
EN COOPÉRATION AVEC LA CHAMBRE
RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE PROVENCE ALPES CÔTE
D'AZUR, S'ADRESSE NOTAMMENT
AUX JURISTES ET AUX DIRIGEANTS DE
STRUCTURES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET
SOLIDAIRE EN FORMATION INITIALE OU
CONTINUE.**

Aix-Marseille Université

*Institut de Droit des Affaires - Faculté de
Droit et de Science Politique*

Plus d'infos : <http://www.ida->

[aixmarseille.fr](http://www.ida-aixmarseille.fr)

PARIS

FORMATION CONTINUE «DU RESPONSABLE MUTUALISTE»

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Plus d'infos :

<http://formation-continue.univ-paris1.fr>

PARIS

**CAEN, BORDEAUX, ANGOULÊME
CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION
INNOVATIONS SOCIALES - ESS - ÉCONOMIE
PLURIELLE - SOCIÉTÉ DE SERVICES**

CNAM

Cnam ESS-Chaire d'économie solidaire

Formation continue

Plus d'infos : <http://lrtes.fr/IMG/pdf/13->

[14_Innov-_socio.pdf](http://lrtes.fr/IMG/pdf/13-14_Innov-_socio.pdf)

PARIS

**LILLE, DIJON ET GUÉRET
MANAGER D'ORGANISMES À VOCATION
SOCIALE ET CULTURELLE**

DIPLÔME HOMOLOGUÉ AU NIVEAU I

CNAM

Cnam CESTES Centre d'Économie Sociale

Plus d'infos : <http://cestes.cnam.fr>

Les autres formations (DUT, DU...)

PARIS

**RESPONSABLE D'UNE ASSOCIATION :
DIPLOME RNCP DE NIVEAU II
OPTION 1 : DIRECTEUR DANS UNE PETITE
ASSOCIATION OU RESPONSABLE DE
SERVICE DANS UNE ASSOCIATION
OPTION 2 : CADRE ADMINISTRATIF ET
DE GESTION DU SECTEUR ASSOCIATIF
D'ACTION LOCALE**

CNAM

Cnam *CESTES Centre d'Economie Sociale*

Plus d'infos : <http://cestes.cnam.fr>

**PARIS NANTERRE
MANAGEUR (EUSE) DES ORGANISMES DE
L'ESS**

Université Paris Ouest Nanterre La Défense
CREFOP

Plus d'infos : <https://www.u-paris10.fr>

REIMS

**LE DIPLOME DE GESTION ET
ADMINISTRATION DES ENTREPRISES DE
L'ECONOMIE SOCIALE (DAGEES) DESTINÉ
AUX ÉLUS ASSOCIATIFS, COOPÉRATIFS ET
MUTUALISTES, ORGANISÉ CONJOINTEMENT
PAR L'UNIVERSITÉ ET LA CHAMBRE
RÉGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE,
FINANCÉ PAR LE CONSEIL RÉGIONAL DE
CHAMPAGNE ARDENNE, S'ADRESSE AUX
BÉNÉVOLES DÉSIREUX D'ACQUÉRIR DE
NOUVELLES COMPÉTENCES POUR GÉRER
LES STRUCTURES DONT ILS ONT LA
RESPONSABILITÉ.**

Université de Reims Champagne Ardennes

Plus d'infos : <http://cresca.fr/>

RENNES

**DU CRÉATEUR D'ACTIVITÉ MENTION
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

Université Rennes 2

IUT Saint Briec

Plus d'infos : <https://sfc.univ-rennes1.fr>

SAINT-ETIENNE

**FORMATION CONTINUE «ACTEURS DE LA
VIE ASSOCIATIVE»**

Université Jean-Monnet Saint-Etienne

Plus d'infos :

<http://portail.univ-st-etienne.fr/>

SAINT-ETIENNE

**FORMATION CONTINUE «ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE POUR UN
DÉVELOPPEMENT DURABLE»**

Université Jean-Monnet Saint-Etienne

Plus d'infos : <http://portail.univ-st-etienne.fr>

VALENCIENNES

DEUST MÉTIERS DE LA COHÉSION SOCIALE

Université de Valenciennes et du
Hainaut-Cambrésis

Responsable(s) de la formation :

Laurent Gardin

Laurent.Gardin@univ-valenciennes.fr

Plus d'infos : <http://formations.univ-valenciennes.fr/cdm/program/>

[FR_RNE_0593279U_PR_D2NMC261](http://formations.univ-valenciennes.fr/cdm/program/FR_RNE_0593279U_PR_D2NMC261)

OLIVIER BONED

Professeur associé à l'Université du Maine, parcours management des organisations de l'ESS. Chargé de l'ingénierie de formation des militants de la MGEN.

« Que ce soit en France ou à l'étranger, les parcours de formation ESS se sont multipliés et proposent des parcours complets à dominante managériale et gestionnaire. L'accès se réalise généralement sur un niveau master. Or à ce niveau sont recherchées des formations qui spécialisent en vue d'une profession alors que les formations en ESS sont généralement perçues par les recruteurs comme trop généralistes. Les étudiants ont ainsi tendance à moins s'y engager. Cependant, l'intérêt croissant du grand public et l'accroissement des besoins de formation au sein de l'ESS vont les inscrire dans le long terme et servir grandement la formation continue. En effet, les filières ESS produisent des contenus pédagogiques, développent de la compétence interne, forment des enseignants, attirent et sensibilisent des professionnels dans les parcours de formation en tant qu'intervenants, produisent des articles et de l'analyse sur le secteur.

Les organisations de l'ESS, qui avaient la pratique de réaliser largement leurs programmes de formation en interne, évoluent. Au-delà des élus, elles se doivent désormais de former tous les salariés. Ensuite, encore frileuses à embaucher des jeunes diplômés de parcours ESS, elles trouvent de la pertinence à faire suivre à leurs dirigeants et à leurs élus des parcours sur ces thématiques. Situation paradoxale, les universités sont reconnues par les entreprises pour leur niveau d'expertise obtenu grâce à la formation initiale, elle-même peu soutenue par les organisations de l'ESS par leur faible recrutement d'étudiants issus de ces parcours. »

2 - LES CHAIRES

Depuis quelques années se sont constituées des chaires où les Universités, des acteurs de l'ESS et des collectivités s'associent pour conduire en commun des actions concertées de développement des formations et des recherches et contribuer à la promotion de l'ESS

CLERMONT-FERRAND

L'Ecole Universitaire de Management de l'Université d'Auvergne a lancé en 2012 une chaire de recherche – la chaire Alter-Gouvernance – dont la vocation est d'étudier en priorité la gouvernance des organisations de l'ESS (coopératives, SCOP, SCIC, mutuelles...).

La « **Chaire Alter-Gouvernance** » appréhende la gouvernance des entreprises comme un phénomène politique et pas seulement économique et financier. Espace privilégié pour mener des recherches, la chaire Alter-Gouvernance est aussi un lieu de débat et de dialogue sur la gouvernance des entreprises. La chaire Alter-Gouvernance veille également à traduire et diffuser de la connaissance auprès d'un public varié et en particulier dans le cadre de la licence Pro Gestion de l'ESS de l'Ecole Universitaire de Management.

La chaire Alter-Gouvernance bénéficie du soutien de la coopérative Limagrain, du Crédit Agricole Centre France et de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin. La Confédération Générale des SCOP et le Conseil Régional d'Auvergne sont également partenaires du dispositif de recherche.

Plus d'infos :

www.alter-gouvernance.org

CORTE

L'Université de Corse Pascal Paoli a créé une **Chaire « Solidarités et innovations »**. Impulsée par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, CRESS Corsica, elle a pour objectifs de :

- mieux intégrer l'ESS dans les activités de formation, de recherche et d'insertion professionnelle de l'Université.

- mieux la faire connaître auprès du grand public et des acteurs économiques et politiques.

- soutenir la capacité d'innovation, sociale et économique de l'entrepreneuriat social.

Plus d'infos :

<http://fondazione.univ-corse.fr>

LE MANS

La **Chaire « Economie sociale et solidaire »** a été inaugurée en 2014 pour organiser le partenariat entre le Master Management du Tiers-Secteur et des organisations professionnelles qui participent ou souhaitent participer à son fonctionnement. La vocation principale de la chaire est de soutenir des activités liées au Master et de contribuer au rayonnement et au développement de cette filière pédagogique de l'Université du Mans dédiée à l'économie sociale et solidaire. La Chaire ESS permettra de formaliser des collaborations existantes, d'en initier de nouvelles et de développer différentes formes de partenariat, notamment à travers des conférences professionnelles, des colloques, des projets de recherche ou dans le cadre des **Séminaires Charles Gide** qui ont été initiés en 2013.

Responsable **Eric Bidet**

eric.bidet@univ-lemans.fr

LYON

La **Chaire « Entrepreneuriat en Economie Sociale et Solidaire »** portée par l'Université Lyon 2 et les acteurs de l'ESS s'inscrit dans le souci et la volonté de relever pour l'ESS quatre enjeux qui paraissent primordiaux : la nécessité d'en accroître la lisibilité et la visibilité, le développement du mode d'entreprendre qu'elle concrétise, l'évitement du piège de la « banalisation » et la capacité à produire une offre « Economie Sociale et Solidaire » alternative et différente de l'offre classique pour répondre à la demande sociale, par une volonté de s'engager dans un processus continu d'innovation économique et sociale. La Chaire se traduit par des activités de formations initiale et continue et de recherche.

Plus d'infos :

<http://eco.univ-lyon2.fr>

MARNE LA VALLÉE

La **Chaire « d'Economie Sociale et Solidaire »** a été créée en février 2010. Elle se structure autour de trois axes - recherches, enseignements et communication - afin de répondre à l'objectif d'une reconnaissance des spécificités de l'économie sociale et solidaire au sein du monde universitaire. Les recherches développées sont à la fois fondamentales et appliquées en partenariat avec les sept membres de la chaire ESS. Elles sont orientées sur l'ESS comme une autre économie autour des thématiques du territoire et de l'emploi et, ce faisant, rattachées au Laboratoire d'économie Erudite de l'université Paris Est. A partir de la rentrée 2015, outre sa licence professionnelle historique, ses formations s'organiseront autour de la nouvelle mention de Master Economie sociale et solidaire avec trois parcours : Insertion et

entreprenariat social et solidaire (avec son antenne à l'rup de St Etienne), Protection sociale et Santé et médico-social. Lors de la journée ESS de l'université, la Chaire ESS-UPEM organise depuis quatre ans un festival vidéos solidaires.

https://messagerie-13.sfr.fr/webmail/download/Download.html?IDMSG=325078&PJRANG=2&NAME=logo_ChaireESS.png&FOLDER=INBOX

Plus d'infos :

<http://www.u-pem.fr>

PARIS

Le Cnam, dans la lignée de son histoire originale, dispose d'une expertise dans le champ de l'économie sociale et solidaire qui lui permet de proposer des formations et interventions variées et complémentaires. La **Chaire « d'économie solidaire »** créée en 2014 mène des activités concernant l'ensemble de l'économie sociale et solidaire (ESS), avec une attention particulière portée sur ses innovations sociales et ses composantes associatives. La chaire couvre les trois missions du Cnam : l'enseignement, la recherche, la diffusion de la culture scientifique.

Plus d'infos :

<http://chaire-economie-solidaire.cnam.fr>

FRANCIS LALISSE

Responsable de la formation à la FNM^{*},

« Dans le mouvement mutualiste, les besoins de formation sont aujourd'hui très variables. Alors que les mutuelles gèrent de plus en plus elles mêmes les questions de formation professionnelle de leurs salariés, il nous revient, au niveau de la FNM^{*}, la formation des élus et administrateurs des 500 mutuelles (environ) existant en France pour un exercice éclairé de leur mandat ; 3000 personnes bénéficient chaque année de ce type d'actions de formation. Nous avons construit des partenariats avec des universités : l'un avec le Centre de Formation Continue Panthéon-Sorbonne (FCPS) pour un DU Responsable mutualiste et un Master professionnel Protection sociale complémentaire. L'autre avec l'Université du Mans, qui est une participation à la création de la « Chaire professionnelle Economie sociale et solidaire » et formalise le partenariat existant avec le Master Management du Tiers-Secteur de cette université visant à promouvoir l'ESS et la mutualité.

Nous sommes très attentifs aux questions de formation de l' élu en encourageant un véritable parcours de formation, tenant compte de la valorisation des compétences acquises au cours de ses mandats et à sa réorientation légitime en fin de mandat.

Les besoins de formation professionnelle des mutuelles elles-mêmes sont très importants tant par les effectifs concernés que par les transformations de nos métiers. Ils couvrent des formations techniques non exclusives à la mutualité allant des filières soins à la gestion financière... Depuis plusieurs années, l'UGEM (Union des groupements d'employeurs de la Mutualité) travaille en lien avec les Ministères de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur à l'adaptation des formations aux métiers que proposent les mutuelles. »

**la Fédération Nationale de la Mutualité Française, créée en 1902, représente les mutuelles et défend leurs intérêts collectifs. Elle est force de propositions dans les grands dossiers du système de santé.*

REIMS

Créée à l'origine par Reims Management School (RMS) en 2008, l'Université de Reims, Champagne-Ardenne (URCA) et NEOMA Business School (anciennement RMS) se sont associées en 2012 pour créer une chaire commune d'enseignement et de recherche en Economie Sociale et Solidaire. Ces deux institutions se positionnent comme des acteurs de la réflexion sur l'économie sociale et solidaire (volet économique, juridique, management, ...). La **Chaire « ESS Neoma BS-URCA »** se développe autour de trois volets dans une logique pluridisciplinaire :

- La recherche : mener une réflexion de qualité sur les spécificités managériales des organisations de l'économie sociale et solidaire.
- La pédagogie : élargir le sens critique des étudiants et leur ouvrir les portes d'un monde du travail plus solidaire.
- Le partenariat : être au plus près des acteurs locaux, nationaux mais aussi internationaux.

Elle est soutenue aujourd'hui par la Fondation NEOMA, NEOMA Alumni, l'URCA, le Crédit Agricole, PWC, Reims Métropole et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale de Champagne-Ardenne.

Plus d'infos :

www.chaire.neoma-bs.fr

RÉGION NORD PAS DE CALAIS

La **Chaire « interuniversitaire et interdisciplinaire en ESS et soutenabilité des territoires »** inaugurée en mai 2014 est le fruit d'une réflexion de 18 mois, associant acteurs, collectivités territoriales et enseignants-chercheurs universitaires dès la conception du projet. Enracinée dans une histoire longue d'enseignement et de recherche dans le Nord-Pas de Calais, la chaire aspire à être un pôle d'excellence régional en matière de recherche en ESS et un espace de rencontre, débat et échange entre les chercheurs, les acteurs, les disciplines, les approches... Elle est rattachée à la communauté d'universités et d'établissements Lille Nord de France (COMUE) et implique, entre autres, les masters ESS de la région à l'IAE de Lille (pierre.louart@univ-lille1.fr), de l'université Lille 1 (florence.jany-catrice@univ-lille1.fr) et de celle de Valenciennes (laurent.gardin@univ-valenciennes.fr).

Contact : chaire.ss.npdc@gmail.com

3 - LES LABORATOIRES DE RECHERCHE

L'augmentation de la taille des laboratoires rend difficile la constitution d'entités de recherche entièrement consacrées à l'ESS, mais de nombreuses équipes de recherche se consacrent à l'ESS sans que la lisibilité de leur travail ne soit toujours assurée.

AIX-MARSEILLE

Le **LEST, Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail, UMR 7317**, consacre une partie de ses travaux à l'ESS. Laboratoire pluridisciplinaire réunissant des économistes, des sociologues, des gestionnaires et des politistes, il centre ses travaux sur la transformation des normes de travail, d'emploi et des compétences dans des sociétés et des économies mondialisées. Les travaux menés sur l'ESS s'articulent autour de trois dimensions : qualité de l'emploi et relations professionnelles dans l'ESS, les processus d'innovations sociales, et les stratégies des organisations de l'ESS dans des contextes concurrentiels (petite enfance, services à la personne, tourisme social, banques coopératives). Inscrits dans les principaux réseaux de recherche français et internationaux sur l'ESS (EMES, CIRIEC, RIUESS, AES...), il développe de façon croissante des comparaisons internationales à l'échelle européenne.

LEST : 35 avenue Jules ferry 13626 Aix-en-Provence Cedex

Contact : **Nadine Richez-Battesti**
nrichzbattesti@wanadoo.fr

Francesca Petrella

francesca.petrella@univ-amu.fr

LEST : 35 avenue Jules ferry 13626 Aix-en-Provence Cedex

www.lest.cnrs.fr

ANGERS

Les travaux du laboratoire ESO (Espaces et Sociétés – UMR CNRS 6590) à Angers se développent autour de plusieurs thématiques dans le champ de l'ESS. Les équipes multi-Sites d'ESO (Angers, Caen, Le Mans, Nantes, Rennes II) ont amorcé des travaux spécifiques à l'ESS en santé, en finances et stratégies de développement territorial, sur la transformation des pratiques agricoles, en éducation, dans le champ du tourisme, sur le genre, sur les services à la personne. Cette liste loin d'être exhaustive, s'élargit jour après jour, considérant pour la géographie, la sociologie, les sciences de communication, au sein d'ESO, que l'ESS constitue un élément parfois central, le plus souvent associé aux autres secteurs, de l'analyse des problématiques socio-spatiales. Les contributions des chercheurs d'ESO portent principalement à l'heure actuelle sur l'innovation sociale, sur les dynamiques de coopération et sur la cartographie de l'ESS, champ auquel sont associés des travaux sur le dénombrement et la construction d'indicateurs autour de l'ESS. Différentes thèses et habilitations à diriger des recherches sont ainsi consacrées tout ou partie à l'émergence d'un questionnement en géographie sur l'ESS, laquelle peut devenir à terme un objet central pour la discipline.

Le **Groupe de Recherche Angevin en Economie et Management** (GRANEM, Sciences économiques et Sciences de gestion) consacre également une part de ses activités à l'analyse de l'ESS, abordée sous

l'angle de l'innovation (associant en cela des chercheurs d'ESO) ou sous l'angle des stratégies territoriales des acteurs de l'ESS.

Contact : Emmanuel Bioteau
emmanuel.bioteau@univ-angers.fr

AVIGNON

Laboratoire Biens, Normes, Contrats
EA 3788

Réseau en économie sociale et solidaire et en action publique RESSAP

Le Laboratoire « Biens, Normes, Contrats » (EA 3788) regroupe des enseignants-chercheurs économistes, politistes et juristes de la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'UAPV et des membres associés. L'un des axes de recherche s'intéresse à l'économie sociale et solidaire et à l'action publique, **le Réseau en économie sociale et solidaire et en action publique** (RESSAP).

Contact : Jean-Robert Alcaras
jean-robert.alcaraz@univ-avignon.fr
<http://www.univ-avignon.fr>

BORDEAUX

Labo UMR 5185 ADESS

Axe de recherche : Ville durable, éco-quartier, participation habitante, habitat coopératif, consommation responsable, circuit court alimentaire de proximité, ressource territoriale et dynamique de territoire, acteur et organisation de l'économie sociale et solidaire

Contact : Abdourahmane Ndiaye
yadondiaye@hotmail.fr

Labo Centre Emile Durkheim, UMR CNRS 5116

Le Centre Emile Durkheim – science politique et sociologie comparatives est une

Unité Mixte de Recherche formée en janvier 2011 sous les tutelles du CNRS, de Sciences Po Bordeaux et de l'Université de Bordeaux. L'un des axes porte sur la question des identifications, notamment à travers les mobilisations socio-territoriales. L'équipe est engagée dans une collaboration scientifique sur les enjeux des innovations sociales avec l'Université du Pays Basque.

Contact : Xavier Itçaina, CR CNRS
x.itcaina@sciencespo-bordeaux.fr

BREST

Information, Coordination, Incitation EA 2652

Le laboratoire ICI regroupe des économistes et des gestionnaires. Les axes de recherche du laboratoire portent sur l'économie sociale et solidaire, la RSE et l'entrepreneuriat

Contact : Yann Regnard
yann.regnard@univ-brest.fr

CAEN

NIMEC - Normandie Innovation
Marché Entreprise Consommation

Regroupant les laboratoires de recherche en gestion des Universités de Caen, Rouen et Le Havre, le laboratoire NIMEC (Normandie Innovation, Marché, Entreprise, Consommation) compte plus de 60 doctorants et 50 enseignants-chercheurs, qui travaillent autour de 3 axes de recherche :

- Stratégie, innovation et territoires
- Consommation, socialisation et expérience
- Management et santé

CLERMONT-FERRAND

Equipe Communication, innovation sociale et ESS, intégrée au laboratoire Communication et solidarité EA4647

8 enseignants chercheurs (Communication, gestion, civilisation), trois doctorants et quatre chercheurs associés.

Contact : Eric Dacheux

eric.dacheux@univ-bpclermont.fr

CORSE

L'UMR LISA - Lieux, Identité, eSpace et Activités - regroupe des chercheurs de sciences sociales et de sciences humaines de l'Université de Corse. Une partie de son activité est consacrée à l'Economie Sociale et Solidaire.

Dans le cadre de l'axe consacré à l'analyse des politiques et des dynamiques de développement territorial durable les mutations du lien social sont étudiées en lien avec la dimension qualitative du développement.

Dans cette perspective l'analyse de la valeur ajoutée apportée par l'ESS est envisagée notamment son impact sur les stratégies publiques et privées de développement territorial et d'aménagement du territoire.

La question de la gouvernance publique des stratégies impliquant l'ESS est aussi abordée.

Les chercheurs du laboratoire se sont aussi investis dans la création d'une chaire «**Solidarités et innovateurs**» impulsée par la Fondation de l'Université de Corse en partenariat avec la CRESS.

Contacts :

Marie-Antoinette Maupertuis

maupertu@univ-corse.fr

Vannina Bernard-Leoni

bernard-leoni@univ-corse.fr

Michel Rombaldi

michel.rombaldi@wanadoo.fr

EVRY VAL D'ESSONNE

Le LITEM - Laboratoire en Innovation, Technologies, Economie et Management - créée en juillet 2013,

associe une université, l'université d'Evry-Val-d'Essonne, (UEVE), une grande école publique, Télécom Ecole de Management (TEM) et une grande école consulaire, Grenoble Ecole de Management (GEM). Le LITEM a pour projet scientifique de comprendre les nouveaux modèles économiques et managériaux nés de l'innovation technologique. A l'intérieur de ce laboratoire, l'équipe de recherche « Formes Alternatives de Marchés et d'Organisations » (AFMO) rassemble une trentaine de chercheurs aux profils variés. Ils s'attachent tout particulièrement à mieux comprendre l'émergence de nouvelles pratiques managériales et de nouveaux modèles d'organisation, de management et de marchés qui proposent une valeur ajoutée sociale. Ils observent et contribuent à l'élaboration de formes pionnières de marchés et d'organisation, analysent les pratiques et modèles de management alternatifs, explorent les racines historiques de ces pratiques et expliquent les mécanismes qui sous-tendent leur développement face au modèle prédominant actuellement.

Les membres de l'équipe s'intéressent actuellement à des sujets tels que les sociétés coopératives, la démocratie de gouvernance en ESS, l'innovation frugale dans les pays émergents, les partenariats pour l'innovation environnementale, l'authenticité au travail dans une chaîne internationale de supermarchés bio, les critiques du modèle dominant actuel de management culturel, les banques alternatives, la comptabilité et le management dans l'Armée du salut...

Contact : Philippe Naszalyi

philippe.naszalyi@larsg.fr

philippe.naszalyi@univ-evry.fr

GRENOBLE

La recherche en économie sociale à Sciences Po Grenoble s'appuie sur **l'Equipe de Socio-Economie Associative et Coopérative (ESEAC)** qui consacre ses activités de recherche et d'expertise à l'analyse des mutations dans ces organisations en mobilisant des approches économiques, politiques et sociologiques. Les principaux thèmes développés ces dernières années sont : ESS et intégration territoriale, ESS et intégration professionnelle, ESS et intégration financière, ESS et intégration culturelle, ESS et régulation socio-économique. Elle s'inscrit aussi dans les axes de recherche du laboratoire **Pacte** (Politiques publiques, ACTion politique, TErritoires) unité mixte de recherche du CNRS et de l'Université de Grenoble (IEPG-UJF-UPMF) qui rassemble les politistes, les géographes et les urbanistes, ainsi que des sociologues. Elle accueille aussi des économistes, des juristes et des historiens. Elle s'inscrit dans la thématique «Organisations et marchés» qui participe à la connaissance des dynamiques organisationnelles contemporaines.

Contact : Amélie Artis
amelie.artis@sciencespo-grenoble.fr

LE MANS

Les recherches sur l'ESS au Mans portent sur les transformations de l'ESS et de ses composantes dans une perspective comparative. Depuis quelques années, l'accent a été mis sur les SCOP en partenariat avec la CGSCOP, sur le genre et l'emploi associatif et sur l'entreprise sociale dans le cadre de projets de recherche internationaux. Ces recherches à dominante gestion et sociologie sont principalement proposées au sein de deux équipes de recherche de l'université :

le **Gains - Groupe d'Analyse des Itinéraires et Niveaux Salariaux** - au sein duquel l'équipe **Argumans - Atelier de Recherche en Gestion de l'Université du Mans** - développe des recherches en gestion (<http://ecodroit.univ-lemans.fr/Presentation-generale,319.html>).

Contact Eric Bidet
Eric.Bidet@univ-lemans.fr ;

l'ESO - Espaces et Sociétés - UMR CNRS 6590 (<http://eso.cnrs.fr>), sur le thème de l'emploi et de la professionnalisation dans le monde associatif, dans une perspective de genre.

Contact : Érika Flahault
Erika.Flahault@univ-lemans.fr

LILLE

CLERSE - Centre lillois d'études et de recherche économiques et sociologiques -UMR 8019

Les travaux du CLERSE Centre lillois d'études et de recherche économiques et sociologiques -UMR 8019 se développent autour de plusieurs axes dans le champ de l'ESS. Plusieurs chercheurs sont impliqués dans des réflexions d'histoire économique, histoire de la pensée économique autour des idées sociales ; des mutations du mouvement coopératif dans l'histoire du capitalisme.

D'autres s'intéressent aussi à l'économie sociale, mais sous l'angle de son articulation étroite avec l'Etat social, les politiques de protection sociale et de leurs mutations contemporaines. Sur des questions plus sectorielles, certains analysent le coup de force politique qui a consisté à regrouper dans un même ensemble des activités dites de «services à la personne». Ils analysent quels effets ces transformations politiques ont, directement ou indirectement, sur les associations, acteurs historiques de

ce volet de la politique sociale territoriale. Enfin, à partir de l'analyse socioéconomique des sociétés de services, des chercheurs du CLERSE s'intéressent à la question de la performance de l'économie sociale et solidaire, sous un angle d'économie critique et institutionnaliste. Ils font aussi, dans divers travaux, parfois expérimentaux, des propositions alternatives d'évaluation des performances de l'ESS. Ces travaux rejoignent les travaux séminaux sur les «nouveaux indicateurs de richesse», nés, pour grande partie d'entre eux, au CLERSE et qui irriguent les analyses critiques de ce que «produire des richesses» veut dire.

Contact : Florence Jany-Catrice
florence.jany-catrice@univ-lille1.fr

LYON

Laboratoire Triangle (UMR 5206) - Les travaux relatifs à l'ESS et menés au sein de ce laboratoire se concentrent sur trois dimensions.

Premièrement, dans une optique d'histoire (des faits et des idées), il porte sur les conditions de développement d'une économie sociale au XIXe siècle. Le **projet ANR « Utopies19 »** structure actuellement cet axe.

Deuxièmement, il porte sur les rapports des nouveaux dispositifs monétaires (monnaies sociales, complémentaires, locales) à un développement à l'échelle locale et sur la manière dont ces dispositifs peuvent canaliser et valoriser une économie sociale et solidaire.

Troisièmement, il porte sur les formes d'économie sociale et solidaire en France comme dans d'autres pays, à partir de travaux comparatifs ou de monographies (République démocratique du Congo, Cambodge).

Contact : Jérôme Blanc
jerome.blanc@univ-lyon2.fr
Triangle, ISH, 14 Avenue Berthelot,
69363 Lyon Cedex 07 (France)
Tél : 33 (0)4 72 72 64 07.
Fax : 33 (0)4 72 72 65 55
<http://triangle.ens-lyon.fr>

MONTPELLIER

ART-Dev - Acteurs, ressources et territoires dans le développement - UMR 5281

Le projet scientifique de l'unité se centre sur le lien territoire-développement en mettant en relation dynamiques de globalisation et dynamiques locales. ART-Dev étudie le développement à partir des déterminants suivants : les politiques publiques, la recomposition des espaces ruraux, les ressources naturelles et l'énergie, ou encore les mobilités de personnes, d'activités... L'unité privilégie les approches interdisciplinaires puisqu'elle regroupe essentiellement des géographes et des économistes, mais aussi sociologues et politologues. Elle s'appuie aussi sur des terrains et partenariats scientifiques internationaux. Elle accorde une place importante aux recherches finalisées et activités d'expertise.

Dans l'unité, les travaux sur l'ESS s'intéressent à l'innovation sociale comme vecteur des recompositions sociales et productives dans les crises. L'ESS combine des aspects défensifs telles que la rénovation urbaine, la pauvreté, la disqualification sociale dans le cadre des politiques publiques mais aussi des aspects novateurs liés par exemple à la ville solidaire, la reconfiguration des formes de solidarité en lien avec la participation et les mobilisations collectives. Un autre aspect concerne la manière dont les principes de l'ESS (démocratie économique, rapport au

travail, gestion du partage profit / investissement) permettent d'adapter des organisations productives voire en génèrent de nouvelles.

Contacts :

Delphine Vallade

delphine.vallade@univ-montp3.fr

et Cyrille Ferraton

cyrille.ferraton@univ-montp3.fr

Université Paul Valéry Montpellier - Route de Mende

34199 Montpellier Cedex 5

Tél : 04 67 14 23 69 - UFR4 – AES

<http://art-dev.cnrs.fr/>

MULHOUSE HAUTE ALSACE

Laboratoire d'appui au Master ESS : le **SAGE Sociétés, Acteurs et Gouvernement en Europe (UMR 7363)** qui travaille notamment sur trois axes: politiques sociales et professionnelles; environnement, santé, science et société; et dynamiques territoriales, villes et mobilités.

Les recherches menées s'inscrivent dans une sensibilité transversale aux perspectives de l'action publique et de l'environnement. L'approche y est pluridisciplinaire et appuyée par des recherches comparatives des territoires en insistant sur la double contextualisation (Nord/Sud)

La problématique principale s'articule autour du développement durable et du lien social (réseau 2DLiS).

Thèmes abordés : Développement durable, citoyenneté et société civile ; agriculture et lien social ; théories de la société et bien commun ; action publique, partenariats et gouvernance locale ; territoires, innovations et entrepreneuriat social et solidaire.

Contact : Josiane Stoessel-Ritz, Université de Haute-Alsace

<http://www.campus-fonderie.uha.fr>

NANCY / LORRAINE

GREE - Groupe de Recherche sur l'Éducation et l'Emploi - composante du Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales 2L25

Le GREE est une équipe basée à Nancy reconnue par le ministère comme équipe d'accueil (EA 3478) depuis 2005. Le GREE est également Centre Associé Régional du CÉREQ (Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications). Le GRÉE développe ses recherches sur les questions relatives aux transformations du travail, de l'emploi, du salaire, de la protection sociale, des qualifications, de la formation et de l'insertion. Il regroupe des chercheurs de plusieurs disciplines (la sociologie, l'économie et la gestion) et accueille des recherches dont certaines sont centrées sur les politiques sociales et les organisations de l'économie sociale et solidaire

Contacts : **Bernard Balzani**,
bernard.balzani@univ-lorraine.fr,

Jean-Luc Deshayes,
deshayes@univ-lorraine.fr,

Vincent Lhuillier,
vincent.lhuillier@univ-lorraine.fr

ISAM-IAE Nancy

25 rue Baron-Louis, 54 000 Nancy

2L25-GREE, 23 bd Albert 1er, 54 015 Nancy Cedex

NANTES

Le **CENS - centre nantais de sociologie - (EA 3260)** croise les approches (sociologie, science politique, histoire, géographie, ethnologie) et les méthodes d'enquête (archives, entretiens, observation ethnographique, traitements statistiques). L'axe 2 du laboratoire « Professions, conduites et croyances économiques », co-dirigé par Pascale Moulévrier, Gilles Lazuech et Fabienne Pavis, s'intéresse à la question des frontières et de leur porosité : frontières entre une économie marchande et une économie sociale et solidaire, entre le professionnel et l'amateur, entre le travail et l'engagement...

Le Centre d'Expertise et de Recherche sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESSCA-CeRESS) s'articule autour de trois axes :

- I) l'entrepreneuriat social
- II) l'inclusion financière
- III) les organisations de solidarité.

L'équipe privilégie une approche interdisciplinaire.

Contact : Pascale Moulévrier :
pascale.moulevrier@uco.fr

PARIS 1

Le **Centre d'Économie de la Sorbonne** (Unité mixte CNRS Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Créé en 2006, il est issu du regroupement des cinq UMR de la Maison des Sciences Économiques. Il a pour vocation de développer la recherche en économie et en mathématiques et statistiques appliquées à l'économie et s'attache au pluralisme des approches méthodologiques et théoriques, dans le cadre de projets de recherche redéfinis périodiquement.

Au sein du CES, une équipe travaille sur l'analyse économique des organisations

d'économie sociale sous plusieurs approches:

- L'analyse de l'activité des associations et des fondations, et en particulier des relations qu'entretiennent les associations avec les acteurs publics
- L'analyse de l'emploi salarié dans les associations.
- Des approches sectorielles (l'hébergement social et médicosocial, l'emploi à domicile)

Contact : Viviane Tchernonog
Viviane.tchernonog@univ-paris1.fr

Le **GREGOR - Groupe de Recherche en Gestion des Organisations** - est le laboratoire de recherche de l'IAE de Paris (**EA2474**)

Créé en 1992, le GREGOR est le laboratoire de recherche de l'IAE de Paris (EA2474), dirigé par Géraldine Schmidt, professeure à l'IAE de Paris. Un découpage thématique par « pôles » de recherche permet de structurer les activités et productions du GREGOR. Six axes peuvent ainsi être distingués : restructurations, rouverture, responsabilité Sociale, instrumentation de gestion, marques et valeurs, risques et décision.

Dans ces différents axes, des terrains de recherche spécifiques portent sur les associations et plus largement l'économie sociale et solidaire. Il existe en outre une chaire de recherche, Mutations Anticipations Innovations, qui développe un projet de recherche « Les restructurations dans le champ associatif et la question du travail : quels enjeux sociaux et sociétaux ? », animé à l'IAE par Philippe Eynaud et Géraldine Schmidt.

<http://www.gregoriae.com/>

Contacts :

Nathalie Raulet-Croset :
nathalie.raulet-croset@univ-paris1.fr

Philippe Eynaud :
eynaud.iae@univ-paris1.fr

PARIS CNAM

LISE - Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique - CNAM-CNRS Unité Mixte de Recherche UMR CNRS 3320

Créé en 2004, LISE est une Unité Mixte de Recherche (UMR CNRS 3320). L'axe de recherche Solidarité Territoire Innovation (STI) vise en particulier à traiter ces trois notions dans la perspective d'une théorie anti-utilitariste de l'action individuelle et collective. Les membres de l'axe travaillent sur plusieurs objets, qui ont en commun d'être des faits émergents, de pouvoir être définis comme des formes d'action et d'organisation, de désigner des voies d'émancipation et de créativité, mais aussi comme d'avoir statut de catégories de l'action publique, de questions (sociales, économiques...) et comme normes.

Contacts :

Elisabetta Bucolo,
elisabetta.bucolo@cnam.fr

Laurent Fraisse,
laurent.fraisse@lise.cnrs.fr
LISE/CNAM - CNRS , Case Courrier:
1LAB40, 292, rue Saint Martin
75003 Paris,
<http://lise-cnrs.cnam.fr/>

PARIS EST

Laboratoire d'économie Erudite de l'université Paris Est.

Dans le cadre du Laboratoire d'économie Erudite, Equipe d'accueil CNRS de l'université Paris Est, les recherches en économie sociale et solidaire sont conduites dans deux des trois axes de recherches du laboratoire : l'axe Santé, Emploi et Territoire et l'axe Dynamique et Performances économique et sociale des entreprises.

Au sein de ces deux axes, plusieurs

chercheurs et doctorants conduisent des travaux de nature soit quantitative soit qualitative. Par exemple, pour les travaux quantitatifs, des études ont été menées sur l'effet de la mention «Bénévolat» dans un CV quant à l'embauche ou l'effet d'un passage dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) des bénéficiaires du RSA. Pour les travaux qualitatifs, ils sont menés selon la tradition institutionnaliste en économie, qui est ouverte sur les autres sciences humaines et sociales. Un ensemble de recherches couvre des champs particuliers de l'ESS : le champ des structures de l'insertion par l'activité économique ou le champ sectoriel du réemploi et des déchets ou encore le champ médico-social. Ces recherches ont en commun d'interroger la dimension emploi qu'il s'agisse de l'évolution des métiers du social ou de la capacité de l'ESS à contribuer à une économie inclusive.

Enfin, de nombreuses recherches ont la nature de recherches actions menées en lien avec des partenaires de l'économie sociale et solidaire. Ces recherches développent des innovations de laboratoire dans la perspective de leur diffusion dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Deux grands projets de recherche sont ainsi développés : le projet Coop'prendre, en partenariat avec la coopérative Coopaname, en vue de développer une coopérative universitaire dont l'activité économique serait le support d'une activité pédagogique de sensibilisation et d'accompagnement des étudiants à l'entrepreneuriat coopératif ; le projet ISO 26 000 de territoire, en partenariat avec le Conseil Général de Seine et Marne, qui est une méthodologie spécifique de responsabilité sociale des organisations dans l'objectif de développer des pôles territoriaux de coopération économique.

Contact : Hervé Defalvard
herve.defalvard@u-pem.fr

Institut de Recherche en Gestion (IRG) des universités Paris-Est Créteil (UPEC) et Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM).

L'Institut de Recherche en Gestion (IRG) est un centre de recherche pluridisciplinaire en gestion sur la thématique Management et Société, orientant ses travaux dans une perspective réflexive.

Le projet de recherche « Pilotage des performances des organisations publiques et de l'économie sociale et solidaire (POPESS) » comprend une quinzaine de chercheurs et analyse le fonctionnement et les modèles de gestion des entreprises sociales et solidaires, qu'elles soient de type associatif, coopératif ou mutualiste. Les études du groupe POPESS portent sur deux objets centraux : d'une part, les dispositifs et les pratiques de gestion et d'autre part, la production et la diffusion d'innovations sociales.

Le groupe POPESS participe à la diffusion de la connaissance sur les pratiques de gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire. Il organise annuellement des journées de recherche nationales pour diffuser et valoriser les travaux scientifiques et renforcer le réseau de chercheurs en gestion sur le sujet. Deux membres de Popess ont également été rédactrices en chef de deux dossiers spéciaux de la Revue Française de Gestion consacrés à la gestion des entreprises sociales et solidaires publiés début 2015. Enfin, une thèse a été soutenue sur ces thématiques et 4 sont en cours. Le groupe est à l'initiative d'un **Partenariat Institutions Citoyens Pour la Recherche et Innovation (PICRI)** avec la Confédération Générale des Sociétés Coopératives et Participatives (CGSCOP) financé par la Région Ile-de-France. Ce partenariat a pour objectif principal de comprendre un modèle d'organisation marchande basé sur le multi-sociétariat : quelle est sa capacité

à favoriser l'innovation sociale ? En quoi questionne-t-il, voire renouvelle-t-il, les modèles de gestion existants ?

Contacts :

Amina Bécheur

amina.becheur@univ-paris-est.fr

Pénélope Codello-Guijarro

penelope.codello-guijarro@univ-paris-est.fr

Pascale Château Terrisse

pascale.terrisse@univ-paris-est.fr

PAU ET PAYS DE L'ADOUR

L'Economie Sociale et Solidaire est abordée au sein de Laboratoires de Recherche principalement adossés aux domaines « Lettres, Langues et Sciences Humaines » et « Droit – Economie – Gestion ».

Dans son volet Gestion, au sein du **CREG (Centre de Recherche et d'Etudes en Gestion)**, le thème « entreprenariat solidaire » (mutuelle, coopératives,...), et plus précisément l'étude des stratégies et de la théorie des organisations (Gestion des multinationales et de leur filiales, entreprise familiale, stratégie des organisations publiques) intègre la notion d'Economie Sociale et Solidaire.

La mise en œuvre d'un parcours « Management des organisations de l'économie sociale et solidaire » du master « Management et Administration des Entreprises », proposé par l'IAE à Bayonne, permet de sensibiliser et former de futurs cadres à ces notions.

D'un point de vue de l'économie, les travaux menés au **CATT (Centre d'analyse théorique et de traitement des données économiques)** abordent les problématiques autour du développement et de l'environnement avec des sujets plus particulièrement dédiés aux liens existant entre (a) développement, pauvreté et inégalités de revenu, et (b) environnement et

développement durable avec la question de la soutenabilité des modèles économiques par exemple.

Pour les aspects Sciences Humaines, les recherches menées au **SET (Société Environnement Territoire, UMR CNRS 5603)** portent sur (a) le ménagement et l'aménagement du territoire avec une sensibilité développement durable, ainsi que (b) les aspects liés à la transition énergétique (gestion durable des ressources territoriales). Les approches proposées aboutissent à des méthodes d'analyses qui sont mises à disposition du monde socio-économique et en particulier les pouvoirs publics qui sont, entre autres, les acteurs des actions à mener et ce à l'échelle locale, nationale et internationale. A ce titre, une cellule de transfert (SET-Transfert) a été récemment créée.

Contacts : **SET** - Société Environnement Territoire, UMR 5603 du CNRS et UPPA
xavier.arnauld@univ-pau.fr

CREG - Centre de Recherche et d'Etudes en Gestion
jacques.jaussaud@univ-pau.fr

CATT - Centre d'analyse théorique et de traitement des données économiques
lecacheux@ofce.sciences-po.fr
serge.rey@univ-pau.fr

POITIERS

Le **CRIEF (Centre de Recherche sur l'Intégration Economique et financière, EA 2249)** de la Faculté de Sciences économiques intègre plusieurs enseignants-chercheurs et doctorants travaillant sur des thématiques concernant l'économie sociale et solidaire, notamment : les banques coopératives, les associations de tourisme social et solidaire, les nouveaux indicateurs régionaux de bien-être, l'ESS en Amérique latine, les liens entre

associations et territoires, le microcrédit personnel, le sociétariat.

Site : <http://crief.labo.univ-poitiers.fr>

Contact Gilles Caire

gilles.caire@univ-poitiers.fr

Faculté de Droit et Sciences sociales
Bâtiment A1

2, rue Jean Carbonnier TSA 81100 86073
POITIERS cedex 09 05 49 45 36 58

REIMS

Laboratoire d'Economie et gestion REGARDS

Au sein du laboratoire d'Economie et gestion REGARDS, une équipe de chercheurs travaille notamment sur la gouvernance et le management des entreprises de l'économie sociale et solidaire ainsi que sur les convergences et tensions entre le développement durable et l'ESS.

Un contrat de recherche, signé avec la Croix-Rouge française pour 3 ans (2010-2013), fait l'objet de plusieurs études et publications.

D'autres contrats sont en cours avec la Région Champagne-Ardenne sur les dynamiques des groupements d'employeurs, les logiques de circuits courts, les coopératives et les PTCE.

Contacts : **Martino Nieddu**, directeur
martino.nieddu@univ-reims.fr

Jean-Paul Domin, responsable axe santé protection sociale, ESS
jp.domin@univ-reims.fr
Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)

Campus Croix-Rouge
Faculté de sciences économiques, sociales et de gestion

Laboratoire REGARDS
57 bis rue Pierre TAITTINGER
51100 REIMS

RENNES

Centre Interdisciplinaire d'Analyse des Processus Humain et Sociaux

Des enseignants-chercheurs du CIAPHS EA 2241 et du CREM se sont regroupés pour travailler sur la thématique de l'économie sociale et solidaire.

Contact : Jean-Yves Dartiguenave, directeur,

jean-yves.dartiguenave@univ-rennes2.fr
CIAPHS EA2241-Université de Rennes 2.
Bât. N

Place du Recteur Henri Le Moal. CS24307.
35043 Rennes cedex.

CREM UMR 6211-CNRS, Université de Rennes 1. Place Hoche.

35000 Rennes cedex.

SAINT-ETIENNE / ROANNE

Groupe de recherche IDIL - Ingénierie, Développement et Initiatives Locales

Le groupe de recherche IDIL réunit des enseignants et des chercheurs de l'IUT de Roanne (Université Jean Monnet) qui travaillent collectivement sur la thématique du développement territorial.

Cette thématique centrale est abordée à partir de trois approches complémentaires :

- approche entrepreneuriale : création d'entreprise, réseau, responsabilité sociale des entreprises
- approche territoriale : économie sociale et solidaire, action publique, démocratie locale, gouvernance, pôles de compétitivité
- une approche symbolique : identités, patrimoines, communication, management, marketing.

IDIL a été fondé en 2008. Il succède au GRIL Groupe de recherche sur les initiatives locales (1996-2007).

L'équipe de recherche hybride les compétences d'enseignants et des chercheurs appartenant à des laboratoires de recherche différents pour les mettre au service du développement territorial et son étude.

Contact : Daniel Goujon,

goujon@univ-st-etienne.fr

IUT de Roanne,

20 avenue de Paris,

42334 ROANNE Cedex.

Tel. 04.77.44.89.21

TOULON / NICE

Le **laboratoire GRM (Groupe de Recherche en Management)** des Universités de Toulon et de Nice, dans son axe transversal «**Performances responsables des organisations publiques et privées**», fédère des travaux développés de longue date sur les dimensions sociales et solidaires en Sciences de Gestion. Ceux-ci traitent à la fois des organisations particulières du domaine (banques coopératives, entreprises issues du commerce équitable par exemple) et de la performance ESG (environnementale, sociale et de gouvernance) des entreprises. Les travaux portent également sur l'entrepreneuriat social, ou encore le rôle du marketing ou du contrôle de gestion sous un angle critique et sociétal. Plusieurs projets sont actuellement en cours avec de multiples partenaires du domaine, dont les réseaux FairNESS (réseau international de recherche sur le commerce équitable et les échanges alternatifs) et AREMDT (Agir Responsable En Méditerranée par le Développement du Tourisme), la Plate-Forme pour le Commerce équitable, Vigeo (acteur européen de la notation ESG) ou encore le GRALE (Groupement de Recherche sur les Administrations Locales

en Europe). Des collaborations sont aussi développées avec des acteurs locaux tels les associations Performance (GRM Nice) ou Citoyens de la Terre (GRM Toulon). Ces collaborations se concrétisent dans des démarches de recherche partagées, par l'organisation conjointe de journées de recherche et par la diffusion et la publication d'articles et ouvrages.

Plus d'information sur laboratoire-grm.fr.

Contact : Isabelle Bouty

isabelle.bouty@univ-tln.fr

TOULOUSE

CERISES est un centre de ressources qui réalise des expertises et des montages dans le domaine de l'économie sociale. Il oeuvre en lien étroit avec les formations.

blogs.univ-tlse2.fr/Cerises

Contact Jacques Prades

prades@univ-tlse2.fr

Laboratoire Dynamiques Rurales

Contact Geneviève Azam

genevieve.azam@wanadoo.fr

Département Sciences Economiques et Gestion

CERISES et le LDR (Toulouse), Université Toulouse Jean Jaurès,

5 allées A Machado, 31058 Toulouse cedex 1, Tél : 33 (0)5 61 50 38 42

NOVETAT

Créé en 2012 à l'initiative d'acteurs de l'économie sociale et solidaire de Midi-Pyrénées, Novetat' s'est donné pour objectifs de développer la Recherche & Développement dans le domaine de l'ESS et de permettre le rapprochement entre universitaires et acteurs de terrain, notamment en accueillant des doctorants en contrat CIFRE sur des thématiques directement liées au développement de l'ESS dans les territoires (en cours : la coopération

entre acteurs dans les PTCE)

Contact : Josette Combes, Bérénice Dondeyne.

novetatmidipy@gmail.com

Novetat, Maison de l'Economie Solidaire, 73 chemin mange pommes 31520 Ramonville Saint-Agne

VALENCIENNES / HAINAUT-CAMBRÉSIS

Axe Innovations, territoires et inclusion sociale de l'Institut du Développement et de la Prospective EA n°81384

Les travaux « **Innovations, territoires et inclusion sociale** » de l'Institut du Développement et de la Prospective (EA n°1384) sur l'ESS portent plus particulièrement sur : l'étude des modalités de prise en compte par le code des marchés publics des activités relevant des domaines de l'insertion ; les régulations dans les services aux personnes dans un contexte de libéralisation des services ; l'analyse des initiatives solidaires et de leur rapport avec les pouvoirs publics...

Contact : Laurent Gardin

laurent.gardin@univ-valenciennes.fr ;

Julien Icard,

julien.icard@univ-valenciennes.fr

Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis

Les Tertiales, Rue des Cent Têtes, 59313 Valenciennes Cedex 9

www.univ-valenciennes.fr/IIDP

*Le nom ou les noms mentionnés ne sont pas nécessairement ceux des responsables du laboratoire ou de l'unité de recherche, mais celui de celui ou ceux des chercheurs qui peuvent assurer les **Contacts** pour les recherches dans le champ de l'ESS.*

LE RÉSEAU DES CHERCHEURS DU GRAND OUEST

Le Réseau grand ouest de Recherche en Économie Sociale et Solidaire (**RgoRESS**) a été initié en 2004 par Henry Noguès dans la continuité des travaux menés par différents laboratoires des universités de la région des Pays de la Loire. Il s'est élargi depuis aux régions voisines et regroupe près de soixante-dix chercheurs appartenant à quatorze laboratoires et à neuf disciplines des SHS: sciences économiques, sciences de gestion, sociologie, géographie, sciences de l'information et de la communication, histoire, droit, sciences politiques et aménagement. Il accueille également des doctorants, ainsi que des collègues engagés dans la recherche-action.

Ce réseau fédératif de recherche s'est fixé pour objectifs de renforcer les liens et les coopérations entre chercheuses et chercheurs du grand ouest autour de la thématique de l'économie sociale ; de participer au développement des connaissances tant théoriques qu'empiriques sur un domaine aux frontières complexes encore peu exploré par la recherche en sciences humaines et sociales ; de diffuser et mettre en débat des travaux de recherche auprès des acteurs de l'ESS ; de mutualiser l'information et mener une réflexion sur l'offre de formation et son évolution dans le cadre des plans quadriennaux des universités

Contacts :

Pascal Glemain

pascal.glemain@univ-rennes2.fr

Emmanuel Bioteau

emmanuel.bioteau@univ-angers.fr

L'INSTITUT JEAN-BAPTISTE GODIN

Centre de transfert en pratiques solidaires et innovation sociale

Créé en 2007 à l'initiative des acteurs de l'économie sociale et solidaire en Région Picardie, l'Institut Jean-Baptiste Godin est le premier Centre de transfert en pratiques solidaires et innovation sociale en France. Ses activités sont structurées autour de deux grands axes : la R&D et les différentes formes de transfert.

La recherche y est à la fois fondamentale et appliquée, afin de transférer les connaissances produites par des outils opérationnels et des formations au bénéfice des acteurs. Les compétences de l'Institut s'exercent dans une logique de transfert (outils, expertises, réunions thématiques, formations, etc.). En particulier, l'Institut met à profit ses connaissances sur l'innovation sociale afin d'expertiser les projets des acteurs sous leur angle innovation sociale. Tout acteur privé ou public qui souhaite conduire ou valoriser un projet en développant ou en caractérisant ses éléments porteurs d'innovation sociale peut bénéficier de l'expertise.

Institut Jean-Baptiste Godin

6 rue des hautes cornes 80 000 Amiens

03 22 72 49 53

institutgodin@gmail.com

Responsable **Nicolas Chochoy**

4 - LES PRIX ET REVUES SPECIALISEES EN ESS

Les prix

Des prix sont attribués à des mémoires et thèses concernant l'ESS, en lien avec des institutions du secteur.

LE PRIX JACQUES TYMEN EST ATTRIBUÉ PAR L'ASSOCIATION D'ECONOMIE SOCIALE

Chaque année, l'Association décerne un prix qui récompense des travaux de jeunes chercheurs dans le champ de l'Économie sociale. Ce prix est dénommé « Prix Jacques TYMEN » en hommage à celui qui a été le Président de l'association en 1985-1986 et qui a brutalement disparu en 1987.

Le comité scientifique de l'AES s'est réuni le 25 juin 2014 pour délibérer sur l'attribution du prix *Jacques Tymen*. Il a choisi d'attribuer *deux prix de thèse ex aequo* à :

Benallah Samia : *La préférence pour la retraite, essai de mesure d'un paramètre complexe*, sous la direction d'Hélène Zajdela, Université Paris 13.

Cervera Melaine : *L'accompagnement associatif vers l'emploi : le cas des personnes vivant avec le VIH*, sous la direction d'Hervé Defalvard et Jean-Louis Laville, Université Paris-Est.

LES PRIX DE L'ADDES, ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT DES DONNÉES SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE

Depuis 1986, l'ADDES attribue à l'occasion de chacun de ses Colloques des Prix dont la vocation est de récompenser un travail scientifique original portant sur l'Économie Sociale ou sur un domaine transversal qui la concerne fortement. Le choix est effectué par un Jury composé de membres du Comité Scientifique et dont le Président est nommé pour trois ans. L'annonce du Prix est largement diffusée, notamment dans les Universités et les diverses instances fédérales de l'Économie Sociale. Pour être éligibles aux Prix de l'ADDES, les travaux présentés doivent être inédits et rédigés en langue française. Les membres du Comité Scientifique ne sont pas autorisés à concourir. En revanche, les lauréats sont fortement encouragés à rejoindre ensuite le Comité Scientifique.

Lors de son colloque de mars 2015, l'ADDES a attribué ses prix à Pascale Château-Terrisse pour une thèse en gestion intitulée «Les outils de gestion, transporteurs et régulateurs des logiques institutionnelles. Cas de deux organisations de capital-risque solidaire» (Université de Paris Est) et à Raphaël Laforgue pour un mémoire de Master 2 d'histoire intitulé «La coopération sans coopérateurs. Promotion de la coopération de consommation par la FNCC, 1918-1930» (Université de Paris I).

LE PRIX DE LA RECHERCHE COOPÉRATIVE

Organisé par le Crédit Mutuel en partenariat avec la **Recma**, Revue internationale de l'économie sociale, il récompense les mémoires de Master portant sur les coopératives. Les récompenses ont été remises en janvier 2015

1^{er} prix :

Sylvain Celle pour son mémoire d'histoire : «*L'esprit coopératif dans l'entre-deux-guerres. Les registres de justification du mouvement coopératif dans les transformations idéologiques du capitalisme français (1919-1939).*»

Université Lille 1

2^{ème} prix :

Sophie Laughrea pour son mémoire : «*Émergence et viabilité des collectifs de producteurs en circuits de proximité*»

Université Laval (Québec)

3^{ème} prix :

Noémie Ménard pour son mémoire : «*Coopération internationale et développement d'une autre économie : quels apports de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) ? Analyse des pratiques d'acteurs et du projet porté par l'association Minga.*»

Université Poitiers

LE PRIX DE L'ÉTUDIANT ENTREPRENEUR EN ÉCONOMIE SOCIALE - LMDE

Attribué par la **LMDE**, ce prix qui en est à sa septième édition est à destination des étudiants ou jeunes diplômés ayant un projet d'entreprise ou d'association dans l'ESS. Au travers de ce prix, la LMDE et ses partenaires souhaitent soutenir et accompagner de jeunes entrepreneurs à développer leur projet professionnel, à la fois de manière financière mais également en leur fournissant des **Contacts** d'entreprises/associations dans l'ESS.

Les prix 2014 ont été attribués aux projets suivants

1^{er} prix : *Chantiers Passerelles > plateforme web de Travail d'Intérêt Général (TIG) pour faire correspondre le besoin de la structure d'accueil avec le profil de la personne condamnée*

www.chantiers-passerelles.fr

2^{ème} prix : *Wheeliz > Site internet de location entre particuliers de voitures, adaptées pour les personnes en fauteuil roulant*

www.wheeliz.com

3^{ème} prix : *CAP ou pas CAP ? > Plateforme web dédiée aux initiatives citoyennes à Paris : cartographie des initiatives parisiennes, boîte à outils, agenda collaboratif, forum...*

<http://capoupascap.info/>

Prix spécial association : *ARDRIF > Site web pour améliorer la coordination des intervenants autour des personnes en situation de handicap, assurer la transmission d'informations et la continuité avec leurs proches*

<http://lardrif.com/>

LE PRIX CJDES

Le **CJDES**, Centre des Jeunes et Dirigeants de l'Économie Sociale, réseau militant de promotion de l'économie sociale et solidaire, a décerné son **Prix des pratiques innovantes de l'ESS** 2015 à trois étudiants du Master 2 Action Publique, Institutions et Économie Sociale et Solidaire (APIESS) de l'Université Lille 1, Stéphane Lécluse, Sébastien Lenfant et Loïc Wojdapour, la qualité de leurs travaux de prospective sur la création d'une plateforme de mobilité au sein de la Métropole européenne de Lille par les acteurs de l'ESS et les pouvoirs publics, sous la forme d'une Scic-société coopérative d'intérêt collectif.

Les revues

Il n'existe pas de revues universitaires spécialisées dans l'Économie Sociale et Solidaire, à l'exception de la **RECMA**, Revue des Etudes Coopératives, Mutualistes et associatives, Revue Internationale de l'Économie Sociale, dont le directeur de publication est **Jean-François Draperi**, maître de conférences et responsable du CESTES - Centre d'Économie Sociale du CNAM, membre de l'ADDES et du comité recherche de l'Alliance Coopérative Internationale.

La revue a été fondée par **Charles Gide** en 1921 sous le titre de Revue des études coopératives et les articles parus dans les 333 numéros publiés ont été numérisés et sont consultables en ligne <http://lrecma.org/>

La Revue des Sciences de Gestion, fondée en 1965, considère que les organisations de l'ESS sont naturellement l'objet d'études des gestionnaires. Elle publie des articles ou des dossiers thématiques consacrés à l'ESS. En effet, sa vocation généraliste et internationale lui fait considérer que l'ESS ne doit s'enfermer dans un ghetto, mais prendre toute sa place dans le nécessaire débat pour gérer autrement. Toute recherche innovante peut être proposée dès lors qu'elle se fonde sur des réflexions stimulantes et rigoureuses.

La rédactrice en chef de *La RSG* est **Aude d'Andria**, maître de Conférences HDR à l'Université d'Evry Val d'Essonne Elle est assistée d'un Conseil restreint de rédaction. Les articles présentés sont soumis à 3 évaluateurs dont au moins l'un est étranger.



PARTIE 3

Vie de campus

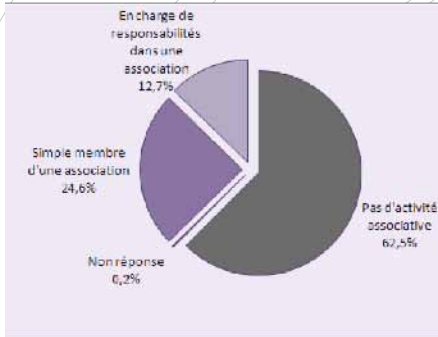
Rédaction coordonnée par l'ORSU

Les initiatives étudiantes en matière d'ESS



©CPU

PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS À UNE ACTIVITÉ ASSOCIATIVE (Y COMPRIS SPORTIVE)



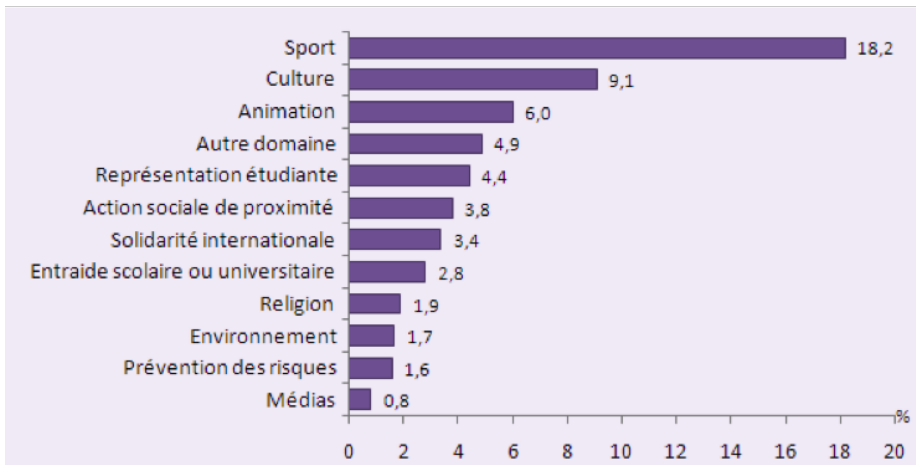
Résultats de l'enquête Conditions de vie 2010 - OVE

Comme le montre l'enquête de 2010 de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE), les étudiants sont nombreux à s'engager dans les associations, au sein de leur université ou en dehors. En effet, parmi les étudiants interrogés, 24,6 % sont membres d'une association et 12,7 % sont en charge de

responsabilités au sein d'une association. Le champ d'intervention de l'associatif étant par nature étendu, les activités associatives des étudiants sont très diverses. Elles peuvent aller d'activités à visée amicaliste à la constitution de projet à vocation sociale et solidaire. Les activités sportives sont particulièrement bien représentées.

S'il apparaît que les étudiants, de par leurs activités associatives initiées et menées par et pour les étudiants et les territoires, s'inscrivent dans l'économie sociale et solidaire, les universités ont un rôle essentiel pour soutenir et valoriser ces actions, mais aussi d'en identifier les impacts. En effet, l'engagement des étudiants dans des actions de solidarité permet d'accompagner le développement des territoires les plus en fragilité en s'appuyant sur des modalités d'engagement variées : bénévolat, volontariat, salariat, qui apportent une contribution essentielle à la Responsabilité Sociétale des Universités.

DOMAINE D'INTERVENTION ASSOCIATIVE



Résultats de l'enquête Conditions de vie 2010 - OVE

L'accompagnement des initiatives étudiantes par les universités

L'accompagnement et la valorisation des actions et des initiatives étudiantes s'inscrivent dans une logique de RSU en permettant notamment de préparer l'insertion dans la vie professionnelle. Si cette valorisation peut revêtir différentes formes, elle passe par une intégration de l'engagement dans le cadre même des formations universitaires.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA RSU PASSE PAR LES INITIATIVES ÉTUDIANTES

Les universités accueillent aujourd'hui près de 1,5 million d'étudiants, sur 2,4 millions d'étudiants au total¹. Elles doivent dès lors répondre à un double enjeu : celui de la massification de l'enseignement, dans une société de plus en plus tournée vers la connaissance et celui de l'autonomie croissante des établissements, incitant les universités à développer les partenariats avec les différents acteurs des territoires. Le processus de Bologne, visant à établir un « espace européen de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'apprentissage tout au long de la vie », a contribué à profondément modifier leur rôle. S'il était auparavant circonscrit à la transmission des connaissances et à la recherche, il tend aujourd'hui à s'intéresser aux problématiques culturelles, sociales, économiques ou environnementales du territoire sur lequel les universités sont implantées. Dans cette logique, le comité de la Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur (StraNES) évoque la nécessité de « casser les mécanismes de reproduction sociale, favoriser l'inclusion » afin de

1 - Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, *Repères Et Références Statistiques 2014 sur les enseignements, la formation et la recherche, août 2014.*

« mettre en cohérence le visage des établissements d'enseignement supérieur avec celui de la société »². Cette question du rôle de l'université a également été déclinée dans la loi du 22 juillet 2013 sur l'enseignement supérieur et la recherche qui permet, dans le cadre de son article 55, aux établissements d'enseignement supérieur la création de services internes permettant notamment « l'organisation des actions impliquées par la responsabilité sociale de l'établissement ».

Il apparaît donc que les universités sont de plus en plus amenées à s'enquérir de leur responsabilité sociale et sociétale à l'égard tant de leurs personnels, enseignants et étudiants qu'à l'égard de leur territoire d'implantation. C'est dans cette dynamique qu'a été créé par l'Afev et l'Unicef, en 2012, **l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Universités (ORSU)**.

L'accompagnement par les universités des initiatives et des engagements des étudiants contribue, de ce fait, au développement de la RSU au sein des établissements d'enseignement supérieur.

LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE ET CITOYEN DANS LES UNIVERSITÉS

Les formes de reconnaissance et de valorisation des initiatives étudiantes sont diverses au sein des universités.

La reconnaissance des initiatives étudiantes passe tout d'abord par le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) qui permet de subventionner les projets étudiants. Cette reconnaissance peut également passer par des aides matérielles accordées aux associations et de l'accès aux différents services de l'université : l'attribution de locaux,

2 - Rapport d'étape du Comité StraNES, juillet 2014, p 24.

Les associations représentent un poids important dans l'ESS, en nombre de structures, mais aussi en nombre de salariés. Les universités s'inscrivent également dans cette logique, puisque selon les données du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR), pour l'année 2012-2013, il existe 4 963 associations étudiantes. Si les structures associatives présentent au sein des établissements d'enseignement supérieur n'ont pas de salariés, elles n'en sont pas moins des espaces de formation et d'apprentissage et des lieux d'innovation sociale et d'engagement.

l'attribution d'un espace dédié sur les Sites internet, la mise à disposition d'espaces d'affichage, d'une boîte postale, etc.

Elle s'observe aussi par la mise en place de formations à destination des responsables de projet ou d'association. Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR), pour l'année 2012-2013, fait état d'une très grande majorité d'universités mettant en place ce type de formation (92,7 %)¹. Ces formations peuvent porter sur la partie montage de projet, mais aussi sur la question de l'évaluation des retombées des actions mises en œuvre.

L'information et la formation auprès des porteurs de projet peuvent prendre différents aspects. Par exemple, l'Université de Lille 3 possède un *Hubhouse* qui permet d'accompagner les projets associatifs ou entrepreneuriaux autour d'ateliers, de conférences, mais aussi d'échanges avec des professionnels du secteur concerné.

Les projets entrepreneuriaux en ESS des étudiants peuvent être valorisés au sein des Pôles Etudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) qui ont vocation à faciliter les activités des étudiants ayant un projet de création d'entreprises notamment au travers du statut d'étudiant entrepreneur reconnu par un diplôme d'établissement. Les étudiants inscrits dans un PEPITE bénéficient d'un

aménagement de leur emploi du temps, d'un accompagnement au montage de leur projet, ainsi que d'une valorisation de l'activité entrepreneuriale dans le cadre de stages ou de projet d'études.

La reconnaissance de l'engagement étudiant peut également se traduire par la valorisation au sein des cursus des compétences acquises lors de l'engagement. D'après les données du MENESR, toujours pour l'année universitaire 2012-2013, sur les 82 établissements interrogés, 61 % reconnaissent et valorisent les compétences issues de l'engagement des étudiants. Ils sont également 29 % à étudier une mise en place de cette reconnaissance. La valorisation progresse donc en passant de 43 établissements en 2011-2012 à 50 l'année passée. C'est au total plus de 3 000 étudiants qui ont pu valoriser leurs engagements.

Cette valorisation peut prendre différentes formes : certification, unité d'enseignement (UE), diplôme universitaire, inscription à l'annexe descriptive au diplôme, etc. Elles peuvent aussi se retrouver intégrées au sein des cursus, sous la forme de projets tuteurés, de stages ou de services civiques. La multiplicité des formes de valorisation permet d'inclure les différents types d'engagement, ainsi certaines universités valorisent différemment le fait d'être membre actif ou dirigeant d'une association.

Au sein d'une UE, elle s'inscrit le plus souvent dans une UE dite « Libre ». L'étudiant peut donc faire le choix de valoriser son

¹ - Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, *Bilan de l'utilisation du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE), année universitaire 2012-2013.*

FOCUS SUR LES AGORAÉS

<http://www.fage.org>



Les AGORAÉS sont des espaces d'échanges et de solidarité qui se composent d'un lieu de vie ouvert à tous et d'une épicerie solidaire accessible sur critères sociaux. Portées et gérées par des étudiants pour des étudiants, les AGORAÉ sont des lieux non stigmatisants, œuvrant pour l'égalité des chances d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur. Développées par la FAGE et mises en place par ses fédérations adhérentes, les 12 AGORAÉ ouvertes s'inscrivent dans

une logique d'ESS. En plus d'être une réponse à la précarité étudiante, les bénévoles et les services civiques investis dans le projet organisent des zones de gratuité, des ateliers cuisine ou encore des permanences juridiques et psychologiques.



©FAGE

Les associations étudiantes ont une visée d'utilité sociale et appliquent les principes de l'ESS (démocratie interne, but d'intérêt général et lucrativité limitée). De plus, de par ses projets (les AGORAÉ, mais aussi le tutorat étudiant ou encore la promotion de la finance solidaire) et son activité de formation, la FAGE participe activement à la promotion de l'ESS auprès des étudiants et plus largement des jeunes.

Pour Victor Bygodt, Vice-président en charge de l'Innovation sociale, « l'ESS démontre qu'il est possible de redonner du sens à l'économie en faisant primer l'individu et l'intérêt général sur le seul objectif financier. L'ESS répond ainsi au besoin de nombreux jeunes de redonner du sens à nos actions en ayant un autre filtre que le profit économique : le "profit social" ».

engagement dans le cadre de cette UE. Selon les établissements, les UE valorisant l'engagement étudiant peuvent prendre diverses dénominations. Il peut s'agir d'une UE Engagement Citoyen, comme à l'Université Claude Bernard de Lyon 1. L'université peut aussi décliner les UE selon les formes prises par l'engagement étudiant comme à l'Université de Strasbourg où il existe une UE « Engagement universitaire » pour les élus étudiants, une UE « Engagement associatif » pour les responsables d'associations étudiantes, mais aussi une UE « Engagement solidaire », une UE « Engagement artistique » et une UE libre de sport validant une action d'animation. Lorsqu'un étudiant valide deux des UE ci-dessus, il valide également un Diplôme Universitaire « Engagement étudiant ».

Toutes ces initiatives contribuent à la fois à favoriser « l'esprit civique » et la participation démocratique. Par ailleurs, l'engagement étudiant est un moyen complémentaire d'enrichissement de la formation. En effet, les actions menées par les étudiants leur permettent d'acquérir des compétences transversales mobilisables dans leur parcours universitaire, personnel et professionnel.

Quels sont les impacts de ces initiatives ?

L'engagement des étudiants participe de la formation, au travers notamment de l'acquisition de compétences transversales. L'implication étudiante ne doit pas seulement être envisagée au niveau individuel, elle est, en effet, créatrice de lien social, permettant de lutter contre le sentiment d'anomie des campus et de réduire la frontière symbolique entre les universités et les territoires.

IMPACT AU NIVEAU DE L'ÉTUDIANT : ACQUISITION DE COMPÉTENCES

L'engagement étudiant contribue à enrichir la formation des étudiants. En effet, par la mise en œuvre d'initiatives innovantes, les étudiants développent une expertise dans un domaine bien défini, mais ils développent également des compétences utiles tant dans la poursuite de leurs études que dans leur insertion professionnelle.

Plusieurs travaux, parmi lesquels une étude réalisée pour l'Afev par un cabinet externe, Développement Social et Organisation, ou par Animafac à travers « bénévolat et compétences », ont démontré que grâce à leur engagement les étudiants développent des compétences complémentaires.

Les contextes d'engagement étant très divers, les étudiants n'acquièrent pas tous les mêmes compétences. Malgré ces différences, un socle commun de compétences qui peut être acquis, en totalité ou en partie, au cours d'une expérience bénévole. Elles relèvent des compétences transférables : être autonome dans le travail, faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse, maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression, maîtrise d'au moins une langue étrangère¹. L'activité bénévole permet également l'acquisition de compétences préprofessionnelles, allant d'établir son portefeuille d'expériences et de compétences, de se présenter dans différentes circonstances, jusqu'à situer une entreprise ou une organisation dans son contexte socio-économique, identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation. Ces compétences génériques aux

1 - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Référentiels de compétences en licence, juillet 2012.

FOCUS SUR UNE INITIATIVE D'ANIMAFAC

<http://www.animafac.net>

*** Animafac**
Le réseau des associations étudiantes



Les associations étudiantes proches du réseau Animafac n'ont pas attendu le nombre des années pour investir le champ de l'ESS. Quelques initiatives particulièrement innovantes permettent aux étudiant-e-s de disposer de services qui s'inscrivent pleinement dans ce domaine. À Clermont-Ferrand, LieU'topie propose un véritable « repaire associatif » dans lequel les associations partagent des bureaux et un café. Dans un style plus technologique, l'association Ya + K composée d'étudiants en architecture et design gère un FabLab mobile au plus près des habitants.



©Animafac

Animafac est attaché à la démarche de ces projets : ils doivent justifier d'une gouvernance participative, d'actions multi-partenariales et provoquer des échanges de pratiques entre pairs. Les spécificités du réseau amènent une réelle pluralité des thématiques d'action et permettent également des échanges interassociatifs. Les projets du réseau s'inscrivent par exemple dans le champ environnemental, de l'insertion professionnelle, de la lutte contre les discriminations, de la culture ou du Do It Yourself.

L'ESS est déjà incontournable sur les campus. Si les formations universitaires en ESS se sont multipliées ces dernières années, de nombreuses initiatives offrent également une visibilité à cette démarche auprès des étudiants en dehors des heures de cours, à l'instar des événements de sensibilisation, des formations ou des débats. La gestion d'espaces par les étudiants comme des tiers lieux, des ateliers vélo, des ressourceries, etc. est également une mise en application concrète des principes de l'ESS.

LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES UNIVERSITÉS (RSU)

<http://orsu.afev.eu/>



« Les universités sont responsables vis-à-vis de la société. En ce sens, elles sont porteuses de valeurs : elles sont des lieux de production et de partage des savoirs, de promotion de l'égalité, de défense de l'exercice d'une pensée libre et critique. Sur le fondement de pratiques et d'engagements déjà présents dans nos établissements, c'est bien

un modèle d'université responsable qu'il s'agit de promouvoir, celui d'universités en prise, selon le mode unique qui est le leur, à la fois observateurs critiques et acteurs engagés, sur les enjeux cruciaux de leur temps. En ce sens l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Universités (ORSU) est un outil de promotion des pratiques des universités envers les territoires. L'ORSU a vocation, à travers la valorisation des actions mises en œuvre, de montrer que la jeunesse peut être un soutien et agir pour la société. »

Jean-François Balaudé

Président de l'université Paris-Ouest Nanterre-la Défense, président du comité d'orientation de l'Observatoire de la responsabilité sociétale des universités, et président du Comité de la transition énergétique et écologique de la Conférence des présidents d'université

différentes formes d'engagement sont complétées par des compétences spécifiques, liées au domaine d'intervention de la structure.

IMPACT AU NIVEAU DE L'ÉTABLISSEMENT UNIVERSITAIRE : RENFORCEMENT DU LIEN SOCIAL

L'impact du bénévolat étudiant ne se limite pas au niveau personnel. Par définition, l'engagement associatif est un engagement collectif dans un but de transformation sociale. La présence d'associations sur les campus permet de renforcer le lien social entre les étudiants, mais aussi entre les enseignants, les personnels et les étudiants. Elles contribuent à lutter contre la vision fréquemment véhiculée des universités comme des lieux peu investis. En effet, pour les étudiants, l'université n'est pas vécue comme un lieu « d'intense vie collective fondée sur des relations d'entraide et

de solidarité »¹. Les différentes associations étudiantes permettent également de lutter contre « l'expérience de désocialisation »² que peut représenter l'entrée à l'université.

IMPACT AU NIVEAU DU TERRITOIRE : RENFORCEMENT DU LIEN UNIVERSITÉ/TERRITOIRE

Les actions de terrain mises en place par les associations de solidarité permettent de « décloisonner » les établissements d'enseignement, en créant des passerelles entre ces derniers et les territoires qui les accueillent.

De manière générale, les étudiants qui s'installent dans une nouvelle commune pour leurs études sont peu impliqués dans la vie locale. Ils continuent par exemple de

1 - Olivier Galland, Marco Oberti, *Les étudiants*, Paris, La découverte, 1996, p 48.

2 - Didier Lapeyronnie, Jean-Louis Marie, *Campus Blues*, Paris, Le Seuil, 1992.

VALÉRIE CALLIER

Responsable du Service Orientation, insertion, entrepreneuriat et engagement de l'Université de Poitiers : le Safire, service qui héberge l'antenne poitevine du Pépite Limousin Poitou-Charentes.

« Suite à mes expériences professionnelles, j'ai pu affiner ma connaissance du secteur de l'ESS. Je suis depuis 2013 chargée de mission ESS auprès du Président de l'Université de Poitiers.

Le Pépite LPCa trouvé dans l'ESS une voie de sensibilisation à l'entrepreneuriat faisant écho aux souhaits et aspirations des étudiants et des jeunes diplômés, mais aussi des enseignants et enseignants-chercheurs.

C'est en multipliant les opportunités d'entrepreneuriat collectif (Masteriales, UE libres, coworking, animation du jeu Solidarisk...) et en valorisant l'engagement que nos établissements pourront favoriser les initiatives des étudiants. C'est l'idée que nous portons en étant l'un des premiers signataires du texte sur les bonnes pratiques des Pépite en ESS.

Nous devons permettre aux jeunes de s'investir, gage d'inclusion sociale et de développement d'un sentiment d'appartenance nécessaires à la dynamique et la créativité des territoires.

Développer la culture de l'entrepreneuriat social chez les plus jeunes c'est aussi le moyen de mettre l'accent sur l'ESS comme voie possible d'insertion professionnelle et de développement de la citoyenneté.

Nous sommes très attentifs aux questions de formation de l'écu en encourageant un véritable parcours de formation, tenant compte de la valorisation des compétences acquises au cours de ses mandats et à sa réorientation légitime en fin de mandat.

Les besoins de formation professionnelle des mutuelles elles-mêmes sont très importants tant par les effectifs concernés que par les transformations de nos métiers. Ils couvrent des formations techniques non exclusives à la mutualité allant des filières soins à la gestion financière... Depuis plusieurs années, l'UGEM (Union des groupements d'employeurs de la Mutualité) travaille en lien avec les Ministères de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur à l'adaptation des formations aux métiers que proposent les mutuelles. Dans un contexte de responsabilité sociale des universités et de l'extension de ses missions fondamentales à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, œuvrer pour le rapprochement des parcours de formations avec le tissu socio-économique des régions paraît fondamental. »

**la Fédération Nationale de la Mutualité Française, créée en 1902, représente les mutuelles et défend leurs intérêts collectifs. Elle est force de propositions dans les grands dossiers du système de santé.*

voter dans la commune de leurs parents. L'engagement associatif permet donc de tisser des liens entre les étudiants et la ville ou le quartier dans lesquels ils étudient. La coopération entre universités et territoires s'en trouve alors renforcée, de manière à

ce que la présence d'une université sur un territoire puisse plus largement bénéficier à ses habitants et favoriser leur capacité d'agir.

FOCUS SUR COOP CAMPUS

<http://www.solidariteetudiante.fr/>

Coop
Campus

solidarité
étudiante

Les Coop Campus sont des espaces de restauration gérés par et pour les étudiants, proposant à la fois une restauration légère et des activités socioculturelles au cœur des campus. Ces cafétérias ont pour objectif de créer un espace créatif de rencontre entre les étudiants utile à l'animation du campus.

Les Coop Campus visent à développer la capacitation des étudiants. En tant que coopérative, ce sont les sociétaires étudiants qui y prennent les décisions. Ils y sont formés et acquièrent ainsi de nombreuses compétences utiles. Une partie des recettes de la coopérative vient abonder un budget participatif pour l'animation de la coopérative. Chaque établissement est doté d'un comité d'usager, au sein duquel l'étudiant participe à la définition des animations organisées. L'objectif étant que les étudiants s'approprient le lieu en en définissant collectivement des projets.



©Solidarité étudiante

Rassemblées dans Solidarité étudiante, Société coopérative d'intérêt collectif gérée par les étudiants, les Coop Campus bénéficient de l'apport de professionnels de la restauration afin de garantir le respect des normes et la qualité.

De par son statut, Solidarité étudiante est fortement attachée aux valeurs propres à l'économie sociale et solidaire que sont notamment la solidarité, le partage ou encore la non-lucrativité. De ce fait, un des objectifs est de promouvoir ce modèle sur les campus à travers les animations dans les coopératives, mais aussi des moments forts comme la Semaine Etudiante pour l'ESS.

FOCUS SUR LES KAPS

<http://kolocsolidaire.org>



Le projet Kaps, inspiré des Kots-à-Projets de Louvain-la-Neuve en Belgique, repose sur un principe simple : une colocation étudiante installée généralement dans un quartier populaire, reliée à un projet social mené avec et pour les habitants de ce quartier. Il apparaît que des étudiants dans un quartier, quel qu'il soit, sont porteurs d'une énergie et d'une envie de convivialité. Ainsi, les étudiants initient et impulsent des fêtes de quartier, de voisins, de l'école, qui souvent n'existaient

pas ou plus dans le quartier. L'impact des étudiants se fait sentir en termes de vie sociale du quartier et de vivre ensemble. Dans un second temps, se construisent avec les habitants des projets plus ambitieux, qui sont fondés sur le « faire ensemble ». Ces projets s'inscrivent dans une dynamique globale du quartier. La diversité des actions menées par les kapseurs crée toute la richesse du projet.



©Afev

À l'Université Jean Jaurès Toulouse II Le Mirail, une nouvelle UE s'intitulant « Porteur de projet KAPS », a ouvert à la rentrée 2014 afin de valoriser l'engagement des étudiants résidents en Kaps. Pour Élodie Tesson – déléguée territoriale à l'Afev Toulouse, « il est important de valoriser l'engagement des étudiants en Kaps, pour soutenir leur implication et leur action dans la ville, dans leur quartier ». Elle souligne également que la valorisation de l'engagement des étudiants Kapseurs contribue à la démarche de reconnaissance de l'engagement des étudiants dans des actions de solidarité, dans la logique de RSU portée par l'université.



PARTIE 4

Dimension territoriale

Rédaction coordonnée par la Caisse des Dépôts

L'ESS, une économie territorialisée



© CPU

L'économie sociale et solidaire se construit sur les territoires. Elle répond à des besoins sociaux non satisfaits qui s'expriment sur le terrain. C'est une économie de proximité, territorialisée qui développe une multiplicité d'activités locales très diverses : associations du secteur sanitaire et social, circuits courts, énergies renouvelables mais aussi dans le domaine de l'industrie...

Ces activités s'inscrivent dans le cadre d'une **dynamique économique locale**. En effet, si l'humain est au cœur des projets de l'ESS, ils sont avant tout construits de manière partenariale avec les acteurs du territoire. Selon leur champ d'actions, ils associent dans leur conception et leur mise en œuvre d'autres structures de l'ESS, des citoyens, des entreprises classiques, des pouvoirs publics, des collectivités locales, etc. C'est une des particularités de l'ESS : celle-ci n'agit jamais seule puisque la raison d'être de ces projets est de combiner l'utilité sociale, intérêt collectif de l'activité, avec le développement économique territorial. Elles sont globalement en lien avec les politiques publiques locales en matière d'emploi, d'environnement, de santé, de développement économique...

L'ESS est d'ailleurs **organisée et représentée localement** en réseaux, en fédérations sectorielles ou thématiques (insertion par l'activité économique, mouvements de l'éducation populaire, comités sportifs...). Ainsi dans chaque région une Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) représente les intérêts de l'ESS. Depuis la loi relative à l'ESS de 2014, celles-ci ont notamment pour rôle de recenser les entreprises de l'ESS et de leur fournir des services adaptés.

Une économie innovante face à de nombreux défis

Les activités développées par l'ESS sont des projets de territoire à caractère innovant.

Ils fonctionnent selon des modalités peu conventionnelles (gouvernance collective et multipartite, partenariats publics/privés, lien avec les citoyens, coopérations inédites avec le monde des entreprises « classiques », liens avec les collectivités locales, recours au bénévolat...) et sont assortis de modèles économiques hybrides pour la plupart fortement dépendants de subventions publiques et en prise difficile avec les financements bancaires classiques. Or dans un contexte de crise, de raréfaction des ressources publiques et de besoins sociaux croissants, les défis pour l'ESS sont nombreux : changer d'échelle, se regrouper, mutualiser, construire des coopérations, décloisonner les approches, dupliquer les activités, renforcer sa trésorerie, élargir son champ d'action... Reste que l'ESS nécessite des outils et des **dispositifs d'accompagnement et de financement adaptés**.

Quelques réponses sont déjà apportées sur les territoires. On peut citer les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) qui, dans chaque département et chaque région, interviennent auprès des structures employeuses de l'ESS pour les accompagner dans leur professionnalisation, l'amélioration de la qualité de leurs services, la création et la consolidation de leurs emplois et la diversification de leurs financements. Des dispositifs financiers spécifiques existent également : les fonds territoriaux de France Active proposent un accompagnement et des outils financiers adaptés à l'ESS. Ces dispositifs, même s'ils sont représentés

INTERVIEW de MICHÈLE SEVERS

Enseignante chercheuse en économie à l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) ; présidente de la Chambre régionale d'économie sociale et solidaire de Champagne Ardenne (CRESCA)

« De mes deux engagements, dans l'université et dans l'économie sociale, est né un long combat pour rapprocher ces deux mondes qui peuvent tant s'enrichir mutuellement.

Je suis économiste, je me suis battue pour que l'ESS ait pleinement sa place dans les Sciences économiques et de gestion, tant du côté de la formation que de la recherche, ce qui est le cas maintenant. Par ailleurs, investie depuis ma jeunesse dans la vie associative et plus largement dans l'économie sociale depuis plus de 35 ans, j'ai milité pour que l'ESS soit reconnue comme une force économique incontournable sur le territoire champardennais. C'est ainsi que j'ai participé en 1990 à la création de la Chambre régionale d'économie sociale que je préside actuellement. Son premier président était très attaché aux besoins de formation à la fois des salariés et des élus bénévoles-décideurs des conseils d'administration. C'est ainsi qu'est né dès 2001 un DU en administration et gestion des organisations de l'ESS financé par la Région (qui, à ce jour, a été suivi par 400 bénévoles), premier pas d'une filière universitaire dédiée à l'ESS qui propose aussi une licence professionnelle et un master. L'Université de Reims Champagne-Ardenne s'est dotée, en 2013, d'une Chaire avec NEOMA Business School à l'économie sociale et Solidaire

La dynamique autour de l'ESS en Champagne Ardenne est le résultat d'un partenariat, sans cesse réaffirmé, entre la Chambre Régionale de l'ESS, l'Université et la Région dans le cadre de sa politique de soutien à l'ESS, politique transversale intégrée dans l'ensemble des compétences régionales (développement économique, formation, aménagement du territoire). »

nationalement sont construits et pilotés sur les territoires. De nombreuses collectivités territoriales construisent elles aussi des appuis aux structures de l'ESS.

Des interactions à construire entre universités et acteurs de l'ESS

Les travaux autour de la professionnalisation et du développement de l'ESS constituent de nombreuses opportunités de mobilisation des ressources d'un territoire dont les universités font partie.

Dans ce contexte, il convient d'explorer les interactions possibles entre les Universités et l'ESS. Les Universités ont un champ d'action territorial, en prise avec les acteurs locaux. L'ESS, elle, est un champ d'exploration concret et innovant, c'est aussi un secteur fortement employeur. Des apports mutuels peuvent être développés.

On peut citer à titre d'exemple, 2 expériences de collaboration au bénéfice des territoires.

UN INSTITUT DE RECHERCHE CRÉÉ PAR L'ESS : L'INSTITUT GODIN ET LE PTCE PAYS DE BRAY

En 2005, un groupe d'acteurs de l'ESS avait décidé de se regrouper pour développer un projet commun. Au bout de quelques mois d'activité, le besoin d'une vision stratégique se fait ressentir. Plusieurs chercheurs se sont alors associés au projet pour apporter de l'expertise, formaliser des concepts, les transférer et accompagner la structure dans la construction d'une stratégie. Le Pôle territorial de coopération économique (PTCE) du Pays de Bray ne pouvait internaliser une fonction R&D. Néanmoins ce rapprochement inédit entre la recherche universitaire et l'ESS avait démontré l'utilité de la démarche. L'Institut Godin a émergé de cette initiative à partir d'un laboratoire de recherche en se positionnant sur le transfert non technologique en pratiques solidaires et en innovation sociale.

Rachid Cherfaoui directeur du PTCE Pays de Bray analyse cette relation comme un consensus, une rencontre entre des enjeux partagés. Pour son entreprise, c'est un apport d'expertise, une réflexion de long terme qui associe le concept et la pratique. Selon lui, les entreprises du secteur classique ont souvent un pôle R&D mais ce type de démarche ne fait pas partie de la culture de l'ESS. Or les bénéfices de cette collaboration sont multiples, elle crédibilise la démarche territoriale et permet d'associer une multiplicité de parties prenantes sur le territoire.

Nicolas Chochoy, Docteur en économie, Chercheur associé au CRISEA et Directeur de l'Institut Godin, incite les universités et les chercheurs à se tourner vers les acteurs de l'ESS dans le cadre de la recherche appliquée, même si cette démarche est originale et complexe. Pour lui, l'acteur clé dans cette relation est le doctorant. Ce type d'intervention est une chance pour les sciences humaines et sociales de se redéployer et de se rendre utile à la société et au territoire.

Pour plus d'informations sur le PTCE Pays de Bray : <http://www.eco-solidaire.fr/>



LE LABO RÉGIONAL DES PARTENARIATS D'ALSACE ACTIVE DÉVELOPPE L'EXPERTISE ENTRE ENTREPRISES, ASSOCIATIONS ET ÉTUDIANTS

Cécile Dupré La Tour, responsable des partenariats Alsace Active

« Après HEC et des débuts dans le conseil en stratégie et développement durable, je me suis intéressée à la convergence entre intérêt général et efficacité économique. Après avoir travaillé auprès d'institutions de micro-finance en Inde et au Mexique, j'ai créé avec l'équipe d'Alsace Active¹ un pôle spécialisé dans les alliances entre entreprises et associations qui devient en 2012 le Labo régional des partenariats. Il regroupe une centaine d'acteurs décidés à agir ensemble en Alsace pour innover collectivement et ouvrir de nouvelles perspectives de développement pour les organisations, favoriser les partenariats gagnant/gagnant sur le territoire et de contribuer à la co-construction du bien commun.



©Denis GUICHOT, Conseil Départemental du Bas-Rhin

Dans le cadre de ce laboratoire de « recherche-expérimentation », des liens ont été tissés avec le monde universitaire. Alsace Active intervient auprès de filières en formation initiale ou continue afin de former les professionnels ou futurs professionnels à la co-construction.

Nous avons des étudiants tant dans des formations pour dirigeants d'association que des étudiants qui ont des profils côté entreprises classiques. Nous avons aussi développé un partenariat spécifique avec l'Université de Strasbourg (Faculté de Droit), l'Université de Haute-Alsace et l'AFNOR afin de faire réaliser, par des étudiants, préalablement formés à la responsabilité sociale des entreprises (RSE), un diagnostic sociétal solidaire pour identifier les besoins des entreprises, que ce soit en termes de RSE, achats responsables, ressources humaines, développement durable...

La collaboration entre acteurs de l'ESS et monde universitaire est bénéfique. Pour l'université, cela permet d'allier théorie et pratique, de créer un écosystème autour de l'université, de développer des projets de co-construction avec les acteurs du territoire en impliquant les étudiants mais également le corps enseignant et de recherche et de favoriser l'esprit d'initiative des étudiants. Pour l'ESS, le bénéfice est triple : repérer des talents et étudiants engagés, favoriser les alliances avec les acteurs du territoire et développer des partenariats gagnant/gagnant avec des entreprises.

Quant à l'enjeu, il est territorial : développer des dynamiques de co-construction pour faire émerger des solutions aux enjeux locaux !

Il me semble qu'aujourd'hui, il est indispensable de former les étudiants à la coopération et à la co-construction afin de créer un éco-système au service des enjeux de territoire. »

Pour plus d'informations : <http://www.lelabo-partenariats.org>

1 - Alsace Active est une association du réseau France Active qui propose son expertise en conseil et apporte des solutions de financement aux entreprises sociales et solidaires.



PARTIE 5

Dimension internationale

Rédaction coordonnée par le Crédit Coopératif

L'ESS, une vocation internationale



©CPU

Si l'appellation « économie sociale et solidaire » ne fait pas encore l'objet d'un consensus au plan international, la reconnaissance de cette forme de l'économie progresse dans toutes les régions du monde.

Dans les pays d'influence latine l'expression « économie sociale » existe et se réfère aux mêmes logiques, peu ou prou, que celles connues en Europe et plus particulièrement en France avec ses composantes coopératives, mutualistes et associatives. La notion d'entreprise sociale y est usitée et reflète la dimension et l'objectif social de ces organisations, les entreprises sociales étant d'ailleurs bien souvent coopératives.

Les pays anglo-saxons font plus volontiers référence à un non profit sector, reposant surtout sur les fondations et les Organisations non gouvernementales (ONG) mais en excluant les coopératives.

D'autres pays parlent plutôt d'un tiers-secteur, d'une économie solidaire ou d'une économie populaire.

Les coopératives sont bien identifiées partout car présentes depuis longtemps dans la plupart des pays, notamment par la coopération agricole et la coopération de consommation. Si en France cette dernière a quasiment disparu, elle vit très bien dans d'autres pays (Japon). Les banques coopératives sont elles aussi très répandues, mais elles tiennent rarement une place relative aussi importante que celle qu'elles occupent en France.

Les mutuelles sont moins connues et les « associations » sont de statuts très divers. Notre loi 1901 a quelques équivalents de par le monde (Belgique) mais en Italie, par exemple, une forte part de notre activité associative est réalisée dans un cadre coopératif.

Selon la culture et l'histoire politique, selon les cadres juridiques nationaux, selon le degré de développement de l'économie et de la protection sociale, les formes prises par l'économie sociale et solidaire sont différentes. Mais les principes fondamentaux et les logiques d'action observées (groupement de personnes, liberté d'adhésion, lucrativité limitée, gestion démocratique, etc.) se ressemblent. Toutes ces organisations se sont fondées pour protéger leurs

membres en leur permettant d'accéder à des services et des biens inaccessibles autrement. Elles se sont construites sur une base de solidarité et d'engagement individuel dans l'organisation. Le phénomène s'étend dans des contextes nationaux aussi variés que ceux du Japon, de la Corée du Sud, du Brésil, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la Roumanie, etc. mais reste lié au droit d'association.

Aujourd'hui, on est loin d'une niche d'« économie sympathique » : on compte plus de 750 000 coopératives dans le monde salarié et elles mobilisent un milliard de membres. Les mutuelles, cousines des coopératives avec des différences mineures liées à la question de la part sociale, sont tout aussi développées, avec une orientation marquée dans l'assurance de personnes ou de biens. Coopératives ou mutuelles d'assurance pèsent plus de 330 millions de sociétaires en Europe et autant en Amérique du Nord.

Dans beaucoup de pays la législation est partielle, par branche, par activité, par statut ... Pourtant de plus en plus de pays adoptent des lois cadres pour l'ESS (Portugal, Colombie, Cameroun, Grèce, Equateur, Québec, France...).

CIRIEC

Le Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative est une organisation scientifique internationale non gouvernementale. Ses objectifs sont d'assurer et de promouvoir la collecte d'informations, la recherche scientifique et la publication de travaux concernant les secteurs économiques et les activités orientés vers le service de l'intérêt général et collectif : action de l'Etat et des pouvoirs publics régionaux et locaux, services publics, entreprises publiques et mixtes, économie sociale ... Le CIRIEC a été créé en 1947 par Edgard MILHAUD, économiste français enseignant à l'Université de Genève. Son Conseil scientifique international est présidé par le Professeur Ph. BANCE (Université de Rouen, France) et constitué de représentants des sections nationales du CIRIEC. Il coordonne l'activité de deux Commissions scientifiques internationales dont l'une, présidée par le Professeur Rafael CHAVES (Université de Valencia, Espagne), est consacrée à l'économie sociale et coopérative. Dans ces différents domaines, le CIRIEC développe des activités qui intéressent tant les gestionnaires que les chercheurs.

La branche française, Ciriec France, a été créée en 1950 avec le concours de Léon Jouhaux, Paul Ramadier et Gabriel Ventejol. Elle est dotée d'une Commission scientifique.

Leurs contenus sont assez variables mais manifestent que l'existence de ce modèle d'entreprise retient de plus en plus l'attention des gouvernements. Il en est de même des organisations internationales.

Pour preuve, en 2011 l'Union européenne a lancé la Social Business Initiative, l'ONU a déclaré 2012 « année mondiale des coopératives », et le Pape en février 2015 invitait les coopérateurs à « porter la coopération sur les nouvelles frontières du changement ».

De longue date les coopératives sont considérées par les organisations internationales comme des acteurs efficaces du développement ; les organisations privées à but non lucratif de type associations, fondations, ONG, sont elles aussi reconnues comme acteurs et partenaires potentiels des politiques de développement. Les liens avec l'ONU ou ses agences, BIT, FAO, OMS, sont anciens et nombreux. Ils génèrent des programmes d'actions, études et recherches, appels à projets et

interventions dans lesquelles les universités apportent leur contribution essentielle.

Progressivement, c'est ouvertement le champ de l'économie sociale qui est reconnu. Ainsi a été créé, dans le cadre de l'établissement des programmes post 2015, le Groupe de Travail inter-institutions des Nations Unies sur l'ESS (en anglais : TFSSE ; Site : unsse.org).

Le Traité de Rome inclut le mot « coopératives ». L'Union européenne a tardé à s'emparer du sujet de l'ESS avec des aléas dans ses prises de position, la logique du « faire ensemble » pouvant d'un côté être considérée comme une distorsion de concurrence par les tenants du « tout concurrence » et d'un autre côté rencontrer la réticence de nouveaux pays membres d'Europe de l'Est marqués par l'utilisation du terme « coopérative » pour désigner les outils de collectivisation.

Il n'en reste pas moins qu'une dynamique pour l'ESS est réellement en route, en raison de sa capacité de résilience et de

RENCONTRES DU MONT BLANC

Les Rencontres du Mont-Blanc (loi 1901), créée en 2005, est née de la volonté de dirigeants d'entreprises sociales et solidaires de se rassembler pour co-construire des projets conciliant efficacité sociale, civique, environnementale et économique. L'association organise à Chamonix tous les deux ans, un Forum International des Dirigeants de l'Économie Sociale et Solidaire. Elle organise ou participe à d'autres événements pour la reconnaissance de l'ESS et la mise en valeur d'entreprises sociales et solidaires partout dans le monde. Elle dispose du statut consultatif spécial accordé par le Conseil Économique et Social (ECOSOC) des Nations Unies. Elle investit également le champ de la réflexion et des débats, avec une plateforme de projets, des rencontres internationales thématiques. Elle est dotée d'un Comité Scientifique composé d'universitaires, chercheurs, praticiens, économistes. Leur prochaine réunion : 26-28 novembre 2015.

<http://www.rencontres-montblanc.coop/>

réponse aux questions d'intérêt collectif voire d'intérêt général. Des organisations travaillent à sa prise en compte comme Social Economy Europe (www.socialeconomy.eu.org) qui mène à Bruxelles une pédagogie continue (communication, formation, études, réponse à appels à projet, etc.).

Des organisations transnationales

En effet, à l'image de ce que l'on connaît au niveau national, l'ESS a une forte propension à s'organiser au niveau international, à se fédérer, à se rencontrer en congrès, colloques et séminaires, à créer des « collectifs » dont les assemblées et événements permettent des échanges fructueux.

La famille coopérative est historiquement la plus structurée.

L'Alliance Coopérative Internationale-ACI a été fondée dès 1895 et ses membres adhèrent sur des critères géographique ou sectoriel. On compte ainsi parmi ses membres, par exemple, CoopFR, regroupement des mouvements coopératifs français mais également l'AIBC, Association

internationale de banques coopératives, auxquelles adhèrent des banques françaises. Il en est de même pour la santé, le logement, la pêche, l'agriculture, ... Le Site de l'ACI est une source d'information majeure sur la coopération dans le monde. Il a été complété récemment d'un Site dédié à la recherche coopérative à travers le monde (<http://ccr.ica.coop/>).

L'existence du 3^e sommet international des coopératives (11 au 13 octobre 2015), manifeste cette capacité à se réunir pour travailler ensemble. Les deux premiers sommets visaient à faire connaître et reconnaître le modèle coopératif, celui-ci illustrera l'influence réelle des coopératives dans l'économie locale, régionale et mondiale.

A l'instar des banques coopératives (AIBC, Groupement européen des banques coopératives-GEBC), le secteur de l'assurance a sa propre organisation, l'Association des assureurs mutuels et coopératifs en Europe-AMICE, qui remonte pour sa part à 1964.

Ce ne sont que des exemples.

La mouvance associative reste plus dispersée, sectorisée mais néanmoins très active.

LES 7 PRINCIPES COOPÉRATIFS DE L'ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE (1895)

PREMIER PRINCIPE : **Adhésion volontaire et ouverte à tous**

Les coopératives sont des organisations fondées sur le volontariat et ouvertes à toutes les personnes aptes à utiliser leurs services et déterminées à prendre leurs responsabilités en tant que membres, et ce sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race, l'allégeance politique ou la religion.

DEUXIÈME PRINCIPE : **Pouvoir démocratique exercé par les membres**

Les coopératives sont des organisations démocratiques dirigées par leurs membres qui participent activement à l'établissement des politiques et à la prise de décisions. Les hommes et les femmes élus comme représentants des membres sont responsables devant eux. Dans les coopératives de premier niveau, les membres ont des droits de vote égaux en vertu de la règle : un membre, une voix. Les coopératives d'autres niveaux sont aussi organisées de manière démocratique.

TROISIÈME PRINCIPE : **Participation économique des membres**

Les membres contribuent de manière équitable au capital de leurs coopératives et en ont le contrôle. Une partie au moins de ce capital est habituellement la propriété commune de la coopérative. Les membres ne bénéficient habituellement que d'une rémunération limitée du capital souscrit comme condition de leur adhésion. Les membres affectent les excédents à tout ou partie des objectifs suivants : le développement de leur coopérative, éventuellement par la dotation de réserves dont une partie au moins est impartageable, des retournes aux membres en proportion de leurs transactions avec la coopérative et le soutien d'autres activités approuvées par les membres.

QUATRIÈME PRINCIPE : **Autonomie et indépendance**

Les coopératives sont des organisations autonomes d'entraide, gérées par leurs membres. La conclusion d'accords avec d'autres organisations, y compris des gouvernements, ou la recherche de fonds à partir de sources extérieures, doit se faire dans des conditions qui préservent le pouvoir démocratique des membres et maintiennent l'indépendance de leur coopérative.

CINQUIÈME PRINCIPE : **Éducation, formation et information**

Les coopératives fournissent à leurs membres, leurs dirigeants élus, leurs gestionnaires et leurs employés l'éducation et la formation requises pour pouvoir contribuer effectivement au développement de leur coopérative. Elles informent le grand public, en particulier les jeunes et les dirigeants d'opinion, sur la nature et les avantages de la coopération.

SIXIÈME PRINCIPE : **Coopération entre les coopératives**

Pour apporter un meilleur service à leurs membres et renforcer le mouvement coopératif, les coopératives œuvrent ensemble au sein de structures locales, nationales, régionales et internationales.

SEPTIÈME PRINCIPE : **Engagement envers la communauté**

Les coopératives contribuent au développement durable de leur communauté dans le cadre d'orientations approuvées par leurs membres.

MARIE J. BOUCHARD

Professeure à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale, membre du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), membre du CIRIEC.

« A l'UQAM, j'ai développé un pôle économie sociale, avec un MBA pour cadres et un programme court de 2e cycle en gestion des entreprises sociales collectives, et la Chaire de recherche du Canada en économie sociale. J'ai dédié mes travaux aux innovations sociales en économie sociale (financement, gouvernance, évaluation...).

L'internationalisation de mon parcours commence tôt. En 1982, alors que je m'intéressais au logement coopératif, j'ai rencontré lors d'une Mission France Québec, des universitaires français dont je connaissais (j'admirais) les travaux. Etape décisive qui m'a décidée à aller étudier en France d'où je suis revenue avec un doctorat de l'EHSS.

Depuis, j'ai toujours eu des liens avec des homologues à l'étranger. L'économie sociale est présente dans tous les pays, avec des différences et des similitudes. Pour moi l'idée de traduction va plus loin que la traduction linguistique. Membre du CIRIEC Canada et du CIRIEC international, amie du RIUESS, je suis en relation avec des chercheurs d'un peu partout, j'interviens régulièrement ici ou là. En France, j'ai collaboré avec l'Université du Maine, pionnière de l'économie sociale, j'ai des liens entre autre avec l'université de Paris Est, de Paris Ouest, l'EHESS, l'Université d'Aix-Marseille. Dans l'autre sens, nous accueillons régulièrement des étudiants et des chercheurs. »

Il est intéressant de regarder la liste (295 pages...) des organisations à but non lucratif ayant un statut consultatif auprès de l'ONU pour en avoir une première idée...

En ce qui concerne l'Économie sociale, concept plus récent, il existe de nombreux réseaux internationaux qui peuvent coopérer entre eux mais ne sont pas hiérarchisés. On peut citer le Reliess, le RIPESS et ses réseaux continentaux, l'INAISE (Association Internationale des Investisseurs dans l'Économie Sociale), le Réseau ESMED (organisations de l'économie sociale de neuf pays de la Méditerranée), le RAESS (Réseaux Africains de l'Économie Sociale et Solidaire), pour n'en citer que quelques uns.

Parmi eux le CIRIEC international est l'un des plus anciens et des plus structurés. Il

a réédité en 2014 son étude « L'Économie sociale dans l'Union européenne ».

Plus récente, l'association Les Rencontres du Mont-Blanc – Forum International des Dirigeants de l'ESS, vise à mettre en relation des dirigeants d'entreprise de l'ESS de tous les pays. (voir encadré)

Tous les deux ans se réunit la Conférence internationale de recherche en économie sociale. La dernière édition s'est déroulée en août 2013 à Anvers, la prochaine édition se déroulera à Lisbonne du 15 au 18 juillet 2015. Elle aura comme objectif de rendre compte, par la présentation des recherches et des expérimentations, de la situation de « l'économie sociale dans un monde globalisé ». A cette fin, les travaux seront organisés en vingt-cinq thèmes à l'échelle du monde et des pays, au plan

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ÉDUCATION POUR LES COOPÉRATIVES ET LES MUTUELLES DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (IRECUS)

L'Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS) a été constitué en 1976 pour réaliser des activités multidisciplinaires d'éducation et de recherche en gestion et développement des coopératives et des mutuelles. Sa Chaire de Coopération remonte à 1967. L'Institut contribue à promouvoir et à valoriser la forme coopérative et mutualiste et d'autres formes d'organisations d'inspiration coopérative, tant sur la scène nationale qu'internationale.

En collaboration avec les départements, les facultés et des partenaires du milieu, l'IRECUS conçoit et réalise des programmes d'éducation multidisciplinaires reliés au coopératisme et au mutualisme et des programmes et des projets de recherche multidisciplinaires. Il est en relation avec les organismes québécois, canadiens et étrangers.

Il lance à la rentrée 2015 un nouveau MBA de gestion des coopératives et des mutuelles.

national et au plan local (lois, statistiques, régulation, modèles de développement, politiques publiques,...), au niveau des entreprises (gouvernance, innovations, gestion, sociétariat, bénévolat).

<http://www.ciriec2015.com>

Formation recherche Universités

Il n'existe pas de cartographie visant à répertorier les divers enseignements au niveau international.

Mais dans tous les pays, ces formations se développent, en formation initiale et en formation permanente, avec une production pédagogique et de recherche.

Cette dynamique est accompagnée par plusieurs revues développant le savoir pédagogique, avec notamment en France la Revue internationale de l'économie sociale (Recma) mais aussi par l'émergence de chaires spécialisées.

De grandes universités développent des programmes sur des secteurs précis. Ainsi peut on citer les travaux de comparaison

internationale sur le « non profit sector » pilotés par la *John Hopkins University* avec la collaboration active des universitaires des pays concernés.

Dans le monde francophone, des universités sont investies dans des enseignements et des recherches en matière d'Economie Sociale et/ou Solidaire, en particulier à Liège en Belgique, à Montréal au Québec, à Genève en Suisse et en Afrique du Nord. La chaire d'Economie Sociale de l'UQAM - Université du Québec à Montréal - sous la responsabilité de **Marie Bouchard**, édite un Bulletin mensuel de veille sur la recherche en économie sociale en français, anglais et espagnol

<http://www.chaire.ecosoc.uqam>

Une dynamique de réseau entre universités émerge. Elle atteint un point fort aujourd'hui avec la création d'une plateforme d'échanges sur les pratiques, les programmes et les opportunités de collaborations au travers du Coopérative business éducation consortium.

Bibliographie

EXTRAITE DE LA BASE DE DONNÉES
SYDES WWW.ADDES.ASSO.FR

2015

**ENTREPRISES SOLIDAIRES : L'ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE EN QUESTION(S)**
GLEMAIN P. ; BIOTEAU E.

**PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES,
2015.-286 P.**

Cette étude pluridisciplinaire fait le point sur ce système économique qui oscille entre modèles entrepreneuriaux et démarches coopératives.

**MOBILISONS-NOUS POUR LE
CHANGEMENT D'ECHELLE DE L'ESS**

**DELGA C.
AVISE, 2015.-54 P.**

Trois volets dans cet appel à mobilisation autour de l'ESS: comprendre le changement d'échelle, choisir sa stratégie et réussir sa démarche.

**ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :
CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DES
TERRITOIRES. ENJEUX, INITIATIVES ET
MODES D'INTERVENTION**

TERRITORIAL EDITIONS, 2015-03.-182 P.

Cet ouvrage rappelle le périmètre de l'ESS et ses enjeux, pour les entreprises comme pour les territoires. Il présente une dizaine d'actions et dispositifs qui favorisent le développement de l'ESS et l'innovation sociale sur les territoires.

**2ème RENCONTRE DES CIRCUITS COURTS
ECONOMIQUES ET SOLIDAIRES (CCES)**

LE LABO DE L'ESS, 2015.-25 P.

Comment définir un circuit court de l'économie sociale et solidaire à travers divers exemples: Amap, coopérative d'habitants, épargne solidaire...

**VISION GLOBALE DE L'ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE: CONVERGENCE
ET DIFFERENCES ENTRE LES CONCEPTS,
DEFINITIONS ET CADRES DE REFERENCE**
RIPESS, 2015-02.-16 P.

Le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS) a pris pour thème de ses 5èmes rencontres le partage des concepts et les diverses perspectives sur le sens de l'ESS: ce document en est la synthèse

2014

**ATLAS COMMENTE DE L'ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE 2014**

DALLOZ JURIS, 2014-06.-205 P.

Panorama statistique national et régional de l'économie sociale et solidaire: créations et disparitions, emploi, contribution au développement économique, secteurs d'activité.

**COMMENT ET POURQUOI FAVORISER DES
INVESTISSEMENTS A IMPACT SOCIAL ?**

SIBILLE H. ; LANGENDORFF C.

**COMITE FRANCAIS SUR L'INVESTISSEMENT A
IMPACT SOCIAL, 2014-09.-150 P.**

L'objectif de l'investissement à impact social est de fournir des résultats sociaux mesurables. Les cibles sont à la fois des organisations sans but lucratif et des entreprises commerciales.

L'ECONOMIE SOCIALE EN 2012

INSEE, 2014-07.-12 P.

Effectifs salariés de l'ESS par famille, par secteur d'activité, par catégorie socio-professionnelle, par sexe. Nombre d'établissements employeurs de l'ESS, poids des rémunérations brutes.

POUR UNE ECONOMIE DE LA CONFIANCE EN EUROPE : LA CONTRIBUTION DE L'ECONOMIE SOCIALE
BANCEL JL. ; ALIX N.

CONFRONTATIONS EUROPE, NO 33, 2014, 87 P.

Les débats ont porté sur:- numérique et biens communs- générations et transitions démographiques- nouvelles formes d'emploi et de protection sociale- modalités de financement des finances solidaires.

STRATEGIE ET FINANCEMENT DES ENTREPRISES SOCIALES ET SOLIDAIRES
BARTHELEMY A. ; KELLER S. ; SLITINE R.
RUE DE L'ECHIQUIER, 2014.-263 P.

Cet ouvrage est destiné aux dirigeants et administrateurs des organisations de l'ESS pour leur permettre de conduire une réflexion stratégique et financière.

BAROMETRE QUALITE DE VIE AU TRAVAIL DANS L'ESS 2013
CHORUM, 2014-03.-46 P.

Résultats du sondage CSA pour Chorum réalisé par internet auprès de 6261 salariés et dirigeants de l'économie sociale et solidaire.

POLITIQUES PUBLIQUES: CONDITIONS DE L'EMPLOI DANS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
UDES, 2014.-46 P.

Ce rapport analyse la façon dont les employeurs de l'ESS utilisent les dispositifs et aides à l'emploi.

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE RECRUTE
AVISE, 2014.-8.-12 P.

Ce guide pratique fournit des données clés sur l'ESS pour communiquer auprès des jeunes, un tableau des outils de sensibilisation des jeunes à l'ESS, des ressources (dispositifs, sites, structures...).

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE: DES JEUNES CREENT ET DEVELOPPENT DES ACTIVITES ECONOMIQUES

RTES, 214-09.-101 P.

Etude de suivi sur 3 ans d'activités de jeunes entrepreneurs en économie sociale dans les régions Limousin, Franche-Comté, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Meurthe et Moselle.

LOI RELATIVE A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DU 31 JUILLET 2014

CNCRES, 2014-11.-34 P.

Présentation de la loi 2014 relative à l'ESS : champs et organisation nationale de l'ESS, dispositifs publics, transmission d'entreprises aux salariés, coopératives, assurance mutuelle, associations, fondations et fonds de dotation.

DOSSIER CITEGO SUR LES POLES TERRITORIAUX DE COOPERATION ECONOMIQUE : DEVELOPPER UNE ECONOMIE TERRITORIALE GRACE AUX PTCE

LE LABO DE L'ESS, 2014-06.-48 P.

Présentation de 11 études de cas de PTCE dans diverses régions de France: Aquitaine, Basse Normandie, Bretagne, Limousin, Nord-Pas-de-Calais, Ile de France et Rhône-Alpes.

LES CANDIDATS A DES POSTES CADRES DANS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

APEC, 2014-11.-16 P.

Un cadre sur cinq postule à des offres de l'ESS; analyse du profil de 92000 candidats à de tels postes en 2013.

Bibliographie

2013

L'ÉVALUATION DE L'APPORT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
FREMEAUX P.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, 2013-09.-43 P.

Ce rapport aborde 3 grands chapitres : les indicateurs de l'ESS, au-delà du PIB, l'identification du champ de l'ESS et ses spécificités, l'évaluation de l'utilité sociale des organisations de l'ESS.

COMMENT FINANCER MON PROJET RESPONSABLE ?

SPEAR, 2013-09.-78 P.

Petit guide du financement de l'entrepreneuriat social et de l'économie sociale; annuaire des financeurs solidaires (ADIE, NEF, CIGALES, FEMU QUI, FINANCITES, SOLID, SPEAR...).

LE PAYSAGE ASSOCIATIF FRANÇAIS 2013 - MESURES ET ÉVOLUTIONS
TCHERNONOG V.

DALLOZ JURIS EDITIONS, 2013-11.-272 P.

Panorama du secteur associatif: activités, bénéficiaires, budgets, financement privé et public, gouvernance, emploi salarié et travail bénévole, mutations, comparaisons internationales, fondations.

ENTREPRENDRE AUTREMENT: L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
LENANCKER P. ; ROIRANT JM.

AVIS ET RAPPORTS DU CESE, NO 5, 2013-01-28, 70 P.

Panorama de l'économie sociale en France, propositions pour moderniser le modèle coopératif et favoriser la reprise d'entreprises par les salariés ainsi que le développement local de l'ESS et de ses acteurs territoriaux.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : QUESTION DE MESURE
NOGUES H.

ÉCONOMIE ET MANAGEMENT, NO 149, 2013-10, 8P.

Le champ de l'économie sociale rassemble 4 familles: coopératives, mutuelles, associations et fondations. L'estimation de son poids relatif en termes d'emplois ou de valeur ajoutée par secteur ou par région dépend de la délimitation de ses frontières, notamment depuis l'apparition à ses marges des entreprises sociales.

L'EMPLOI DES JEUNES DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

BRALEY E. ; MATARIN A.

CNCRS, 2013-06.-50 P.

Panorama de l'emploi des 16/29 ans dans l'ESS : état des lieux et comparaison avec l'ensemble de l'économie, enquête en ligne auprès des employeurs de l'ESS, entretiens qualitatifs auprès des structures de l'ESS.

ÉTUDE SUR LES BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE DANS LE SECTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
VIGOREUX M. ; CAPON G. ; DUCHEN P. ; GILLES L.

CREDOC, 2013-11.-42 P.

Analyse quantitative et qualitative des évolutions récentes de l'emploi dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

LES CIRCUITS COURTS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : UNE APPROCHE ÉCONOMIQUE QUI FAIT SES PREUVES

LE LABO DE L'ESS, 2013-06.-18 P.

Présentation d'initiatives de circuits courts dans la culture, l'open data, la santé, l'énergie. Analyse des résistances et des synergies.

**ECONOMIE SOCIALE ET
ENTREPRENEURIAT SOCIAL - GUIDE DE
L'EUROPE SOCIALE. VOLUME 4**

COMMISSION EUROPEENNE, 2013.-108 P.

Tour d'horizon de l'économie sociale et de l'émergence des entreprises sociales dans une approche européenne.

**L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UNE
REPOSE AUX ENJEUX INTERNATIONAUX**
JEANTET T.; WIOLAND-SAHABANA AM.

LE MANUSCRIT, 2013.-230 P.

Ce premier ouvrage créé et développé par les Rencontres du Mont-Blanc regroupe un ensemble d'articles rédigés par des acteurs de l'ESS de plusieurs continents.

**LA NOUVELLE ALTERNATIVE ? ENQUETE
SUR L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**
FREMEAUX P.

**ALTERNATIVES ECONOMIQUES, 2013-05.-
157 P.**

L'économie sociale constitue-t-elle une alternative possible au modèle économique dominant ou n'en est-elle qu'une des composantes, sa gouvernance est-elle exemplaire, constitue-t-elle une force politique, a-t-elle vocation à se généraliser ?... autant de questions abordées par l'auteur.

2012

**MANAGEMENT DES ENTREPRISES DE
L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.
IDENTITES PLURIELLES ET SPECIFICITES**

BRUXELLES : DE BOECK, 2012-10.-334 P.

Comment renouveler les stratégies et les modèles de management sans renoncer aux valeurs et aux principes fondamentaux de l'ESS. Cet ensemble de contributions apporte des éléments de réponse.

**LA REPUBLIQUE COOPERATIVE -
THEORIES ET PRATIQUES COOPERATIVES
AUX 19ÈME ET 20ÈME SIECLES**

DRAPERI JF.

LARCIER, 2012.-327 P.

Histoire du mouvement coopératif aux 19ème et 20ème siècles: coopératives de travail, coopératives de consommateurs, coopératives vecteurs d'un changement social et économique; une république coopérative, selon l'expression de Charles Gide.

**FORMATIONS TRANSVERSALES EN
ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET
INSERTION PROFESSIONNELLE - RAPPORT
D'ETUDE**

CNCRES, 2012-04.-47 P.

Enquête sur l'adéquation entre les formations dédiées à l'économie sociale et les besoins à venir du secteur pour assurer le renouvellement des salariés.

**L'ECONOMIE SOCIALE, ACTRICE DU
DEVELOPPEMENT DURABLE ?**

GALLAIS A.PAILLET M.

**THINK THANK EUROPEEN POUR LA
SOLIDARITE, 2012-04.-31 P.**

ESS et développement durable dans les domaines des circuits courts, de l'agriculture et de la santé, des villes durables, de la mobilité et du logement, de la gestion des déchets.

2011

**L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE:
NOUVELLES PRATIQUES ET DYNAMIQUES
TERRITORIALES**

**NOGUES H. ; FLAHAULT E. ; SCHIEB-
BIENFAIT N.**

**PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES, 2011-
02.-258 P.**

Trois axes de réflexion dans cet ouvrage de recherches pluridisciplinaires: les formes d'entrepreneuriat en ESS, l'emploi et les rapports salariaux au sein de cette économie et l'ancrage territorial des entreprises de l'ESS.

Bibliographie

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE: UNE REPONSE A LA CRISE ? DRAPERI JF.

DUNOD, 2011.-284 P.

Théorie économique et économie sociale: présentation de l'économie sociale et solidaire et de l'entrepreneuriat social, le capitalisme comme mode de production et de consommation, conception d'une nouvelle ESS caractérisée comme une démarche.

DEPARTS A LA RETRAITE DES EFFECTIFS SALARIES DE L'ESS ET STRATEGIES DES ENTREPRISES POUR Y FAIRE FACE

CNCRES, 2011.-84 P.

Réalisé par l'observatoire national de l'ESS dans le cadre d'une convention de partenariat avec le CNCRES, l'ARF, la Caisse des dépôts, la mutuelle Chorum et la fondation du Crédit Coopératif, ce rapport présente les résultats d'une étude statistique et d'une enquête auprès des établissements employeurs de l'ESS.

L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL - SEMINAIRE ADDES, 31 MAI 2011

ADDES, 2011-05.-76 P.

Séminaire de réflexion et d'échanges autour de la notion d'entrepreneuriat social et de son rapport à l'économie sociale.

PRINCIPAUX SIGLES

DES ORGANISATIONS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

ACI : Alliance coopérative internationale

ADDES : Association pour le Développement des Données sur l'Economie Sociale

AGCI : Association générale coopératives italiennes – Italie

ASFONDES : Association des Fondations de l'Economie Sociale

AVISE : Agence de Valorisation des Initiatives Economiques

CADECS : Coordination d'associations de développement économique, culturel et social

CASI : Collectif des associations de solidarité internationale

CEDIAS : Centre d'études, de documentation, d'information et d'action sociales

CFESS (loi ESS 2014) : Chambre française de l'économie sociale et solidaire (Ex CEGES)

CELAVAR : Comité d'étude et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale

CEPES : Confederacion empresarial de la Economia social – Espagne

CESE : Conseil Economique, social et environnemental

CGSCOP : Confédération générale des sociétés cooperatives et participatives

CIDES : Chorum initiatives pour le développement de l'économie sociale

CIRIEC : Centre International de Recherche et d'Informations sur l'Economie publique, sociale et Coopérative

CJDES : Centre des jeunes, des dirigeants, des acteurs de l'économie Sociale

CNAECP : Conseil National des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public

CNAJEP : Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire

CNAR : Centre National d'Appui et de Ressources

CNCRES : Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale

CNEI : Comité National des entreprises d'insertion

CNIAE : Conseil National de l'insertion par l'activité économique

CNLE : Conseil National pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion

CNMCCA : Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricole

CNOSF : Comité national olympique et sportif français

COFAC : Coordination des fédérations et associations de culture et communication

COOP de France : Organisme représentatif de la coopération agricole

Coop FR : Groupement des entreprises coopératives (ex GNC)

COORACE : Coordination des associations d'Aide aux Chômeurs par l'Emploi

CRAJEP : Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire

CRESS : Chambres régionales de l'Economie Sociale et Solidaire

DAP : Défense des Associations de Progrès

DDCS : Direction départementale de la cohésion sociale

DDVA : Délégués départementaux à la vie associative (au sein des DDCS)

ESMED : Réseau Euro Méditerranéen de l'Economie Sociale

ESPER : L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République

FCA : Fédération des enseignants du Commerce Associé

FFCGA : Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans

FNCC : Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs

FNCE : Fédération nationale des Caisses d'épargne

FNDVA : Fonds National pour le Développement de la Vie Associative (ex CDVA)

FNMF : Fédération Nationale de la Mutualité Française

FNSCHLM : Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'HLM

FONDA : Fondation pour le Développement de la vie Associative

FONJEP : Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

FA : France Active

FRANCE GROUPEMENTS : coopératives et groupements de transporteurs (ex Unicooptrans)

FRDVA : Fonds régional de développement de la vie associative

GEMA : Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurance

HCVA : Haut conseil à la vie associative (ex CNVA)

IDES : Institut de développement de l'économie sociale

IAE : Insertion par l'activité économique

IMEC : Institut Mémoire de l'édition contemporaine

INJEP : Institut National de la jeunesse et de l'éducation populaire

LEGACOOP : Lega Nazionale delle Cooperative e mutue – Italie

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF : Ex CPCA depuis de janvier 2014

MACIF : Mutuelle assurance des commerçants et industriels de France

MAIA : Mission d'accueil et d'information des associations

MAIF : Mutuelle Assurance des Instituteurs de France

MATMUT : Mutuelle Assurance des Travailleurs Mutualistes

MOUVES : Mouvement des Entrepreneurs Sociaux

OCCE : Office Central de la Coopération à l'École

PSL : Pour la Solidarité (Think tank)

RECMA : Revue des études coopératives, mutualistes et associatives

RIUESS : Réseau InterUniversitaire de l'Économie Sociale et Solidaire

RTES : Réseau des Territoires pour l'Économie Solidaire

SIFA : Société d'investissement France active

UDES : Union des Employeurs de l'économie sociale

UNAF : Union nationale des associations familiales

UNAT : Union nationale des associations de tourisme

UNIFED : Union des Fédérations et Syndicats Nationaux d'Employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social

UNIOPSS : Union nationale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux

REMERCIEMENTS

Pour leur contribution à l'élaboration de ce guide,
nous tenons à remercier tout particulièrement :

- *Michel Abhervé*
- *Gilles Baillat*
- *Jean François Balaudé*
- *Eric Bidet*
- *Hubert Briand*
- *Elsie Damour*
- *Diane De Mareschal*
- *Johanne Ferry-Dély*
- *Véronique Larosée*
- *Benjamin Legrand*
- *Clotilde Marseault*
- *Henry Nogues*
- *Jean Marc Pautras*
- *Elise Renaudin*
- *Claude Sevaistre*
- *Xavier Teissedre*
- *Julie Testi*

Guide réalisé avec le concours



et avec le soutien

